

DOCUMENT DE REFERENCE

«ATTIJARI LEASING 2017»



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 dinars

divisé en 2 125 000 actions de nominal
10 Dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
RC : B125651997 ; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 02 juin 2017

Ce Document de Référence a été enregistré par le CMF le 23 Juin 2017 sous le n° 17-001/1 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Kaïs CHAIBI

Directeur financier et contrôle de gestion d'Attijari Leasing

Tel : 00 216 31 341 350 - Fax : 00 216 70 022 289

Organisme Conseil chargé de l'élaboration du Document de Référence

Attijari Finances Tunisie



Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 31 341 300

Fax : 00 216 71 965 615

Le présent Document de Référence est mis à la disposition du public sans frais auprès d'Attijari Leasing, Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.



ABREVIATIONS

AFT	Attijari Finances Tunisie
ALM	Assets and Liabilities Management « Gestion Actif-Passif »
BCT	Banque Centrale de Tunisie
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BP	Business Plan
BPA	Bénéfice Par Action
BTP	Bâtiments & Travaux Publics
BVMT	Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
CMF	Conseil du Marché Financier
CSC	Code des Sociétés Commerciales
CT	Court Terme
DT	Dinar Tunisien
GL	Général Leasing
FCP	Fonds Commun de Placement
HT	Hors Taxes
mDT	Milliers de Dinars Tunisiens
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MLT	Moyen et Long Terme
NC	Norme comptable
ns	Non significatif
PDM	Part de marché
PER	<i>Price Earning Ratio</i>
PNB	Produit Net Bancaire
ROA	<i>Return On Assets</i>
ROE	<i>Return On Equity</i>
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCN	Valeur Comptable Nette
%	Pourcentage

SOMMAIRE

CHAPITRE 1	RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	10
I.	Responsables du Document de Référence.....	11
II.	Responsables du Contrôle des Comptes.....	12
II.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2014.....	12
II.2	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2015 et au 31/12/2016.....	12
II.3	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014.....	12
II.4	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015.....	12
II.5	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2016.....	12
II.6	Attestation des Commissaires Aux Comptes.....	14
III.	Organisme Conseil responsable de l'élaboration du Document de Référence.....	15
IV.	Le Responsable de l'information.....	16
CHAPITRE 2	RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL.....	17
I.	Renseignements à caractère général concernant Attijari Leasing.....	18
I.1	Cadre général.....	18
I.2	Cadre législatif et réglementaire.....	19
I.3	Clauses statutaires particulières.....	19
II.	Renseignements à caractère général concernant le capital d'Attijari Leasing.....	24
II.1	Renseignements à caractère général.....	24
II.2	Historique du capital et de l'actionariat.....	25
III.	Appartenance d'Attijari Leasing au Groupe Attijari bank.....	27
III.1	Présentation générale du Groupe Attijari bank au 31/12/2016.....	28
III.2	Politique actuelle et future de financement inter sociétés du Groupe Attijari bank.....	40
III.3	Stratégie de développement du Groupe.....	40
III.4	Relations entre Attijari Leasing et les sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2016.....	41
III.5	Relations de la société Attijari Leasing avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2016.....	47
III.6	Politique de distribution de dividendes (en dinars).....	50
III.7	Marché des titres d'Attijari Leasing.....	50
III.8	Notation.....	51
CHAPITRE 3	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION.....	55
I.	Aperçu du secteur du leasing tunisien.....	56
I.1	Cadre réglementaire.....	56
I.2	Historique.....	57
I.3	Présentation du secteur du crédit-bail tunisien.....	57
II.	Historique d'Attijari Leasing.....	57
III.	Description de l'activité d'Attijari Leasing au 31/12/2016.....	58
III.1	Situation d'Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2016.....	58
III.2	Evolution des approbations d'Attijari Leasing.....	59
III.3	Evolution des mises en force d'Attijari Leasing.....	60
III.4	Evolution des encours financiers d'Attijari Leasing.....	61
III.5	Analyse des engagements sur la clientèle sur les trois derniers exercices.....	62
III.6	Evolution de l'activité factoring.....	62
III.7	Composition de l'encours comptables en 2014, 2015 et 2016.....	63
IV.	Indicateurs d'activité au 31/03/2017.....	64
V.	Organisation d'Attijari Leasing.....	66
V.1	Procédures générales.....	66
V.2	Organigramme fonctionnel d'Attijari Leasing.....	67
VI.	Contrôle interne.....	72

VII.	Système d'information.....	74
VIII.	politique sociale et effectifs de la société	76
VIII.1	Politique de Recrutement	76
VIII.2	Politique de Formation.....	76
VIII.3	Politique d'Intéressement.....	76
VIII.4	Evolution des effectifs.....	76
IX.	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité d'Attijari Leasing.....	78
X.	Dépendance d'Attijari Leasing	80
XI.	Litiges et arbitrages.....	81
XII.	Politique d'investissement.....	82
XIII.	Analyse SWOT.....	82
XIV.	Orientations stratégiques et politique de développement	83
CHAPITRE 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS.....		84
I.	Patrimoine d'Attijari Leasing au 31/12/2016.....	85
I.1	Créances sur la clientèle de leasing au 31/12/2016.....	85
I.2	Acheteurs factorés	87
I.3	Portefeuille d'investissement au 31/12/2016	87
I.4	Valeurs immobilisées	88
II.	Etats financiers comparés au 31 Décembre 2016	89
II.1	Bilans comparés au 31/12/2016	90
II.2	Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31/12/2016	91
II.3	Etats de résultat comparés au 31/12/2016	92
II.4	Etats de flux de trésorerie comparés	93
II.5	Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2016	94
II.6	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2016	141
II.7	Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2016.....	147
II.8	Rapport spécial des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2016.....	150
III.	Analyse de la situation financière d'Attijari Leasing au 31/12/2016.....	155
III.1	Les engagements financiers au 31/12/2016	155
III.2	Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 31/12/2016.....	156
III.3	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2016.....	159
III.4	Tableau de mouvements des capitaux propres	160
III.5	Affectation des résultats des trois derniers exercices	161
III.6	Evolution des revenus et du résultat d'exploitation	161
III.7	Evolution du résultat net	161
III.8	Evolution des dividendes	162
III.9	Evolution de la marge brute d'autofinancement	162
III.10	Indicateurs de gestion et ratios	162
IV.	Comportement boursier de la valeur Attijari Leasing	164
CHAPITRE 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES		165
I.	Conseil d'Administration	166
I.1	Membres des organes d'administration	166
I.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Société.....	166
I.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction	167
I.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	167
I.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent	167
II.	Intérêts des dirigeants dans la Société.....	168

II.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2016	168
II.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de direction au 31/12/2016.....	168
III.	Organes de contrôle.....	169
III.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2016.....	169
IV.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	169
CHAPITRE 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		171
I.	Evolution récente et stratégie future	172
I.1	Evolution récente.....	172
I.2	Stratégie future	172
I.3	Note sur les principaux changements des prévisions par rapport au dernier Document de référence	172
II.	Perspectives d'avenir.....	173
II.1	Analyse des écarts enregistrés et des modifications opérées au niveau des prévisions 2017-2020	173
II.2	Analyse des performances réalisées au 31 mars 2017 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2017.....	175
II.3	Hypothèses retenues	175
II.4	Etats Financiers prévisionnels	181
II.5	Ratios prévisionnels.....	184
III.	Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2017 à 2021	186

PREAMBULE

En application des dispositions du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne¹, le présent Document de Référence porte notamment sur la présentation de l'Emetteur, son patrimoine, son organisation, son activité, sa situation financière, ses performances et ses perspectives.

Ledit Document de Référence a été préparé par Attijari Finances Tunisie conformément à l'annexe 1 du Règlement Général du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne.

Le contenu de ce Document de Référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale d'Attijari Leasing ;
- Etats financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- Etats financiers individuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 des filiales d'Attijari bank qui se présentent comme suit :
 - ✓ Attijari Intermédiation ;
 - ✓ Attijari Recouvrement ;
 - ✓ Attijari SICAR ;
 - ✓ Attijari Leasing ;
 - ✓ Attijari Immobilière ;
 - ✓ Attijari Finances Tunisie ;
 - ✓ Attijari Gestion ;
 - ✓ Attijari Obligataire SICAV ;
 - ✓ Attijari Placement SICAV ;
 - ✓ Attijari Valeur SICAV ;
 - ✓ Générale Tunisienne d'Informatique ;
 - ✓ Générale Immobilière du Sud ;
 - ✓ Attijari Assurances.
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015, 2016 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et des Assemblées Générales Extraordinaires pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015, 2016 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Rapports de Gestion d'Attijari Leasing pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels des filiales d'Attijari bank pour l'exercice clos aux 31 décembre 2016 ;
- Etats financiers prévisionnels relatifs à la période 2017-2021 accompagnés de l'avis des Commissaires Aux Comptes .

Ce Document de Référence doit être tenu à la disposition du public au siège d'Attijari Leasing et auprès d'Attijari Intermédiation selon les modalités suivantes :

- disponible à tout moment au siège social d'Attijari Leasing et Attijari Intermédiation ;
- disponible sur le site du CMF (www.cmf.tn).

¹ Tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17/11/2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07/04/2001, du 24/09/2005, du 12/07/2006, du 17/09/2008 et du 16/10/2009.

PRESENTATION RESUMEE D'ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital d'Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social d'Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc..., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, la société Attijari Leasing a mis en place les dispositions ci-dessous et ce, en vue de se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser sa situation :

- Démission de M. Moez TERZI, Directeur Général d'Attijari Leasing, de son poste d'administrateur de la Société, telle que mentionnée au niveau de l'**AGO du 28/04/2017** ;
- Décision d'augmentation de capital de la société Attijari Leasing, telle qu'approuvée par l'**AGE du 28/04/2017**, portant le capital de 21 250 000 DT à 27 500 000 DT.

Activité d'Attijari Leasing au 31 décembre 2016 :

L'activité d'Attijari Leasing continue, en 2016, à enregistrer une évolution importante, et ce au niveau des :

- Approbations qui s'établissent à 327 MDT en 2016 contre 274 MDT en 2015 enregistrant ainsi une croissance de 19,5% par rapport à 2015 et un taux de croissance annuel moyen de 10,4% sur la période 2014-2016 ;
- Mises en force qui s'établissent à 251 MDT en 2016 contre 216 MDT au titre de l'exercice 2015 enregistrant ainsi une hausse de 16,1% par rapport à 2015 et une croissance annuelle moyenne de 7,9% sur la période 2014-2016 ;
- Encours financiers qui réalisent une progression de 11,0% au titre de l'exercice 2016, s'établissant à 453 MDT contre 408 MDT en 2015. Sur la période 2014-2016, les encours financiers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 8,4%.

En MDT	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
Approbations	268	274	327	2,2%	19,5%
Mises en force	215	216	251	0,5%	16,1%
Encours financiers	385	408	453	6,0%	11,0%

Concernant l'activité de factoring, 2^{ème} ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au titre de l'exercice 2016 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 11 633 mDT contre 8 790 mDT en 2015 soit une augmentation de 32,4%.

Au titre de l'exercice 2016, le département de factoring a dégagé un total produit de 1 168 mDT en hausse de 25,3% par rapport à 2015.

Le total revenu de l'activité factoring en 2016 se répartit comme suit :

En mDT	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
Acheteurs Factorés	10 029	8 790	11 633	(12,4%)	32,4%
Commissions de factoring	319	290	345	(9,0%)	18,9%
Commissions de financement	568	642	823	13,0%	28,2%
Total des produits de factoring	887	932	1 168	5,1%	25,3%

Créances classées au 31 décembre 2016

Les tableaux suivants donnent l'évolution comparée des créances classées au cours des trois dernières années.

En mDT	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	443 026	468 115	511 238	5,7%	9,2%
Montant des engagements courants sur la clientèle	396 888	421 609	461 523	6,2%	9,5%
Montant des créances classées leasing (b)	46 138	46 506	49 715	0,8%	6,9%
Dont actifs classe 4	36 441	35 108	36 392	(3,7%)	3,7%
Dont actifs classe 3	3 948	5 713	6 084	44,7%	6,5%
Dont actifs classe 2	5 749	5 685	7 239	(1,1%)	27,3%
Provisions + agios réservés (c)	29 509	31 366	33 543	6,3%	6,9%
Provisions	26 352	28 201	30 255	7,0%	7,3%
Agios réservés	3 157	3 165	3 288	0,3%	3,9%
Ratio des créances classées (b/a)	10,41%	9,93%	9,72%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	63,96%	67,44%	67,47%		

Notation d'Attijari Leasing

En date du 02 juin 2017, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à '**BB+ (tun)**' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est **Stable**.

Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Les notes attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son appartenance au groupe Attijariwafa bank. Tout changement notable de l'actionnariat d'Attijari Leasing, de son importance stratégique pour Attijariwafa bank ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes d'Attijari Leasing.

Le tableau suivant décrit l'évolution des notes attribuées à la société l'Attijari Leasing depuis mars 1999 :

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable
06/02/2015	B	BB+	Stable
24/03/2016	B	BB+	Stable
02/06/2017	B	BB+	Stable

Chapitre 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Identité	M. Moez TERZI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général d'Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 70 022 289	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Moez.terzi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjema@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.».

M. Moez TERZI
Directeur Général d'Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA
Président du Conseil d'Administration



II. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

II.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2014

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat	2012-2014	2012-2014

II.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015 ET AU 31/12/2016

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat*	2015-2017	2015-2017

* Mandat renouvelé par l'AGO du 26/05/2015

II.3 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2014

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et la société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

II.4 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2015

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et la société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

II.5 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2016

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et la société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

«Opinion sur les états financiers :

A notre avis, les états financiers de la société Attijari Leasing, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation

financière de la société au 31 Décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 3-4 dont le contenu indique que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er Janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Juillet 2016 et la société a formulé, en septembre 2016, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en 2017 sans recours juridictionnel et a eu pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 386.800 DT et de réduire les crédits de la TVA et de l'impôt sur les sociétés pour un total de 2.027.477 DT.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 900.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

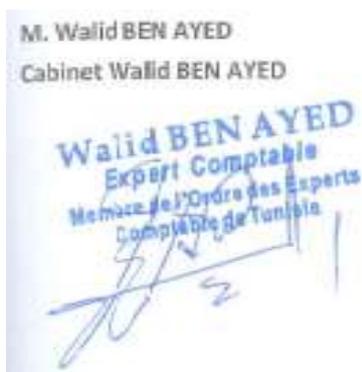
En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société Attijari Leasing eu égard à la réglementation en vigueur. »

II.6 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Document de Référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. ».

Les Co-commissaires aux Comptes



III. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Hédi BEN NACEUR
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039 – 00 216 31 341 301
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	h.bennaceur@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL AUPRES D'ATTIJARI LEASING

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du présent Document de Référence».

Attijari Finances Tunisie
M. Hédi BEN NACEUR
Directeur Général Adjoint



Attijari Finances Tunisie
Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Tél : 00 216 71 964 039
Fax : 00 216 71 965 615

IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Kaïs CHAIBI
Fonction	Directeur Financier et Contrôle de Gestion d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350
Numéro de fax	00 216 70 022 289
Adresse électronique	kais.chaibi@attijarileasing.com.tn



Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING

I.1 CADRE GENERAL

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac
Téléphone	00 216 31 34 13 50
Fax	00 216 70 022 289
Adresse électronique	attijari.leasing@planet.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	13 Décembre 1994
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p>
Registre du Commerce	B 125651997
Exercice social	Une année, allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	21 250 000 dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal applicable	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.</p>
Matricule fiscal	496311P/A/M/000
Lieu de consultation des documents relatifs à la société	Siège social de la société, sise à la Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	<p>M. Kais CHAIBI</p> <p>Directeur Financier et Contrôle de Gestion d'Attijari Leasing</p> <p>Tél. : 00 216 31 34 13 50</p> <p>Fax : 00 216 70 022 289</p> <p>E mail : kais.chaibi@attijarileasing.com.tn</p>

I.2 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

I.2.1 Législation de droit commun applicable

Attijari Leasing, est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

I.2.2 Législation boursière applicable

De par sa cotation sur la place de Tunis, la société Attijari Leasing est soumise aux dispositions légales et réglementaires régissant le marché financier, notamment :

- La loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier tel que modifiée par la loi de finance n° 200-123 du 28 décembre 2002 et n° 2004-90 du 31 décembre 2004, la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n° 2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code des prestations des services financiers aux non résidents ;
- La loi n° 2000-35 du 21 mars 2000 relative à la dématérialisation des titres ;
- La loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ;
- Le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 13 février 1997 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 09 septembre 1999, 24 septembre 2005, 24 septembre 2007 et du 15 avril 2008 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne tel que visé l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel que visé par arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

I.3 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

I.3.1 Répartition des bénéfices - Dividendes

L'article 44 des statuts stipule que :

« Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

- De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;
- D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves statutaires.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.

- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.
- Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui ayant approuvée sa distribution, seront prescrits.»

1.3.2 Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'article 29 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents, dissidents ou incapables.»

a) Convocation des Assemblées

L'article 30 des statuts stipule que :

« Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société ;
- Approuver, selon les cas, les comptes de l'exercice écoulé ;
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes et du Conseil d'Administration.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal, en cas d'urgence. D'autre part, le conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui en est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant 3 % au moins du capital social, soit par le liquidateur, soit par le ou les actionnaires détenant la majorité du capital après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour et l'adresse à laquelle tout document afférent à l'Assemblée sera déposé pour consultation au siège social de la société. »

b) Droit des actions

L'article 14 des statuts stipule que :

« Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises. »

c) Droit de siéger à une Assemblée Générale

L'article 31 des statuts stipule que :

« Les titulaires de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister aux Assemblées Générales Ordinaires sur justification de leur identité ou s'y faire représenter (article 279 CSC).

Les titulaires de moins de dix actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux muni des pouvoirs nécessaires. »

d) Règlement des Assemblées Générales

L'article 33 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en cas d'empêchement par un autre administrateur désigné spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.

En cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaires aux comptes, Liquidateur, actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant 3% du capital et tout intéressé en cas d'urgence), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée (article 281 CSC).

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant. »

e) Ordre du jour de l'Assemblée

L'article 34 des statuts stipule que :

« L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent (05 %) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour. Toutefois l'Assemblée Générale peut, en toutes circonstances révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

Une décision d'intenter une action en responsabilité contre les membres du Conseil d'Administration peut être prise par l'Assemblée Générale même si son objet ne figure pas à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.»

f) Droit de vote à l'Assemblée Générale

L'article 35 des statuts stipule que :

« Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social présent ou représenté.

Aux Assemblées Générales Ordinaires, tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

Le vote n'est valable que s'il est reçu avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale et que si la signature est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucun actionnaire ne peut voter à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société. »

g) Procès Verbal de l'Assemblée Générale

L'article 36 des statuts stipule que :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux. Le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et lieu de sa tenue.
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participants au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par tout autre Administrateur.

Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signées par un liquidateur ou, le cas échéant, le liquidateur unique. »

1.3.3 Constitution

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 37 des statuts stipule que :

« Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement), se composent de tous les actionnaires possédant au moins Dix actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau selon les formes prescrites par l'article 30 ci-dessus. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 39 des statuts stipule que :

« Outre l'application des dispositions prévues par l'article 325 et 326 du CSC, L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la moitié des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société, quinze jours au moins avant la date de la première réunion. »

1.3.4 Pouvoirs

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 38 des statuts stipule que :

« Est nulle de plein droit :

- l'Assemblée Générale Ordinaire portant approbation des états financiers et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation du rapport des commissaires aux comptes ;
- l'Assemblée dont la convocation n'a pas respecté des dispositions du Code des Sociétés Commerciales à moins que tous les actionnaires soient présents ou représentés ;
- l'Assemblée qui n'a pas prélevé cinq pour cent à titre de réserve légale s'il n'a pas encore atteint le dixième du capital social.

Les actionnaires détenant 10 % du capital social peuvent demander l'annulation des décisions contraires au statuts ou portant atteinte aux intérêts de la société, et prise dans l'intérêt d'un ou quelconques actionnaires ou au profit d'un tiers.

L'action en nullité se prescrit dans un délai d'un an à partir de la décision ou la disparition de la cause de la nullité avant de l'introduction de l'action ou avant jugement quant au fond en premier ressort. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 40 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant aux moins cinq pour cent du capital social (article 283 CSC).

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délibérant aux conditions de majorité et de quorum prévues respectivement aux deux articles 39 et 41 peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société.

Elle peut décider notamment sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de durée de la société.
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer. »

1.3.5 Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 41 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et doit réunir un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

La convocation de la première Assemblée et éventuellement de la deuxième et à la troisième se fait dans les formes et délais prévus par l'article 276 du code des sociétés commerciales.»

I.3.6 Condition de validité des titres

L'article 11 des statuts stipule que :

« Les actions doivent être consignées dans des comptes tenus par la société ou par un Intermédiaire Agréé. La société devra ainsi ouvrir en son siège ou auprès d'un Intermédiaire Agréé un compte au nom de chaque propriétaire d'actions indiquant son nom et son domicile, s'il y a lieu le nom et le domicile de l'usufruitier avec indication du nombre de titres détenus.

La société ou l'Intermédiaire Agréé délivre une attestation comportant le nombre des actions détenues par l'intéressé. Tout propriétaire peut consulter son compte. »

I.3.7 Transmission des droits et obligations attachées aux titres

L'article 15 des statuts stipule que :

« Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'il passe.

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux résolutions régulièrement prises par l'Assemblée Générale.

La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la déconfiture d'un ou plusieurs actionnaires.

Les héritiers, créanciers, ayant droit ou autres représentants d'actionnaires ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir la position de scellés sur les biens et papiers de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ; ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée Générale.»

II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL D'ATTIJARI LEASING

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Le capital social actuel d'Attijari Leasing se présente comme suit :

Capital social	21 250 000 DT
Nombre d'actions	2 125 000
Nominal	10 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Date de jouissance	01/01/2016

II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital d'Attijari Leasing depuis sa création :

Date de la décision et Organe ayant décidé l'Opération	Nature de l'Opération	Nombre d'actions créées ou annulées	Nominal (DT)	Montant de l'Opération (DT)	Nombre total d'actions	Capital social post-Opération (DT)
Assemblée Générale Constitutive du 13/12/1994	Constitution (capital initial)	500 000	10	5 000 000	500 000	5 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 16/03/1999	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	750 000	7 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 25/04/2000	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 000 000	10 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2005	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 250 000	12 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Réduction de capital	375 000	10	3 750 000	875 000	8 750 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Augmentation de capital en numéraire	1 250 000	10	12 500 000	2 125 000	21 250 000

II.2.2 Structure de l'actionariat au 31/05/2017

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Participations Tunisiennes	620	2 124 762	21 247 620	99,989%
<i>Personnes Morales (y compris les FCP)</i>	43	1 759 678	17 596 780	82,808%
Ayant 3% et plus	3	1 564 068	15 640 680	73,603%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	62 972	629 720	2,963%
Ayant au maximum 0,5%	35	132 638	1 326 380	6,242%
<i>Personnes Physiques</i>	577	365 084	3 650 840	17,180%
Ayant 3% et plus	1	72 122	721 220	3,394%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	183 640	1 836 400	8,642%
Ayant au maximum 0,5%	573	109 322	1 093 220	5,145%
Reste à convertir	1	14	140	0,001%
Participations Etrangères	4	224	2 240	0,011%
<i>Personnes morales</i>	0	0	0	0,000%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,000%
<i>Personnes Physiques</i>	4	224	2 240	0,011%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	224	2 240	0,011%
Ayant au maximum 0,5%	4	0	0	0,000%
Total Général	625	2 125 000	21 250 000	100,000%

Source : Attijari Intermédiation

II.2.3 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/05/2017

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Valeur nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
KAMOUN HABIB	72 122	10	3,39%
ATTIJARI BANK	1 343 576	10	62,02%
HORCHANI FINANCE	153 176	10	7,21%
Groupe BEN JEMAA	220 492	10	3,57%
TOTAL	1 789 366	10	84,21%

II.2.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 31/05/2017

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits	Valeur nominale (DT)	Total (DT)	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil d'Administration				
M. Khaled BEN JEMAA	25 363	10	253 630	1,19%
Administrateurs				
Attijari bank	1 343 576	10	13 435 760	62,02%
Directeur Général				
M. Moez TERZI	0	10	0	0,00%
TOTAL	1 368 939	10	13 689 390	64,42%

II.2.5 Nombre d'actionnaires

Au 31/05/2017, le capital social de la société Attijari Leasing est réparti entre **625** actionnaires, dont :

- 43 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 581 personnes physiques ;
- 1 action à convertir.

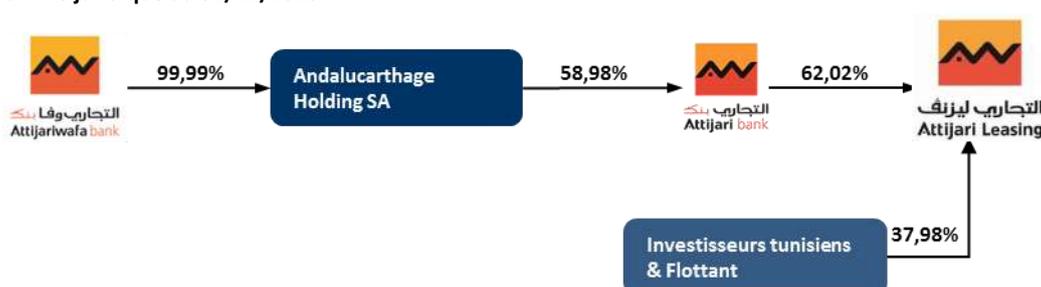
III. APPARTENANCE D'ATTIJARI LEASING AU GROUPE ATTIJARI BANK

Attijari bank est une société anonyme intervenant dans le secteur bancaire au capital actuel de 198 741 000 DT divisé en 39 748 200 actions de nominal 5 dinars dont 58,98% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit marocain, dénommé Andalucarthage Holding S.A.

Le 15 août 2011, Attijariwafa bank a racheté la totalité des participations du Grupo Santander dans le capital d'Andalucarthage Holding S.A et détient par conséquent 100% du capital d'Andalucarthage Holding S.A.

L'objet social d'Attijari bank est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'Attijari bank à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

Organigramme juridique au 31/12/2016



Source : Attijari bank

III.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2016

III.1.1 Présentation générale du Groupe Attijari bank au 31/12/2016

Le groupe Attijari bank regroupe outre la banque, 18 autres sociétés dont 11 exerçant dans le secteur financier et les autres dans le secteur de l'immobilier et de l'informatique. Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2016 en mDT	Nombre d'actions	Participation directe d'Attijari bank en nombre d'actions	Participation directe d'Attijari bank en %	Méthode de consolidation ²
Attijari bank	198 741	39 748 290	-	-	IG
Attijari Leasing	21 250	2 125 000	1 317 856	62,02%	IG
Attijari Assurance	10 000	1 000 000	549 998	55,00%	IG
Attijari Intermédiation	5 000	50 000	49 992	99,98%	IG
Attijari Recouvrement	1 000	100 000	99 910	99,91%	IG
Attijari Sicar	26 456	264 555	182 713	69,06%	IG
Attijari Gestion	500	5 000	4 993	99,86%	IG
Attijari Immobilière	150	15 000	14 993	99,95%	IG
Générale Tunisienne d'Informatique	400	40 000	12 000	30,00%	IG
Attijari Placement Sicav	611	428	91	21,26%	IG
Attijari Valeurs Sicav	833	6 504	0	0,00%	IG
Attijari Finances	1 000	10 000	2 493	24,93%	ME
Générale Immobilière du Sud	3 000	30 000	8 970	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	101 173	1 027 075	299	0,03%	ME

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont en cours de liquidation :

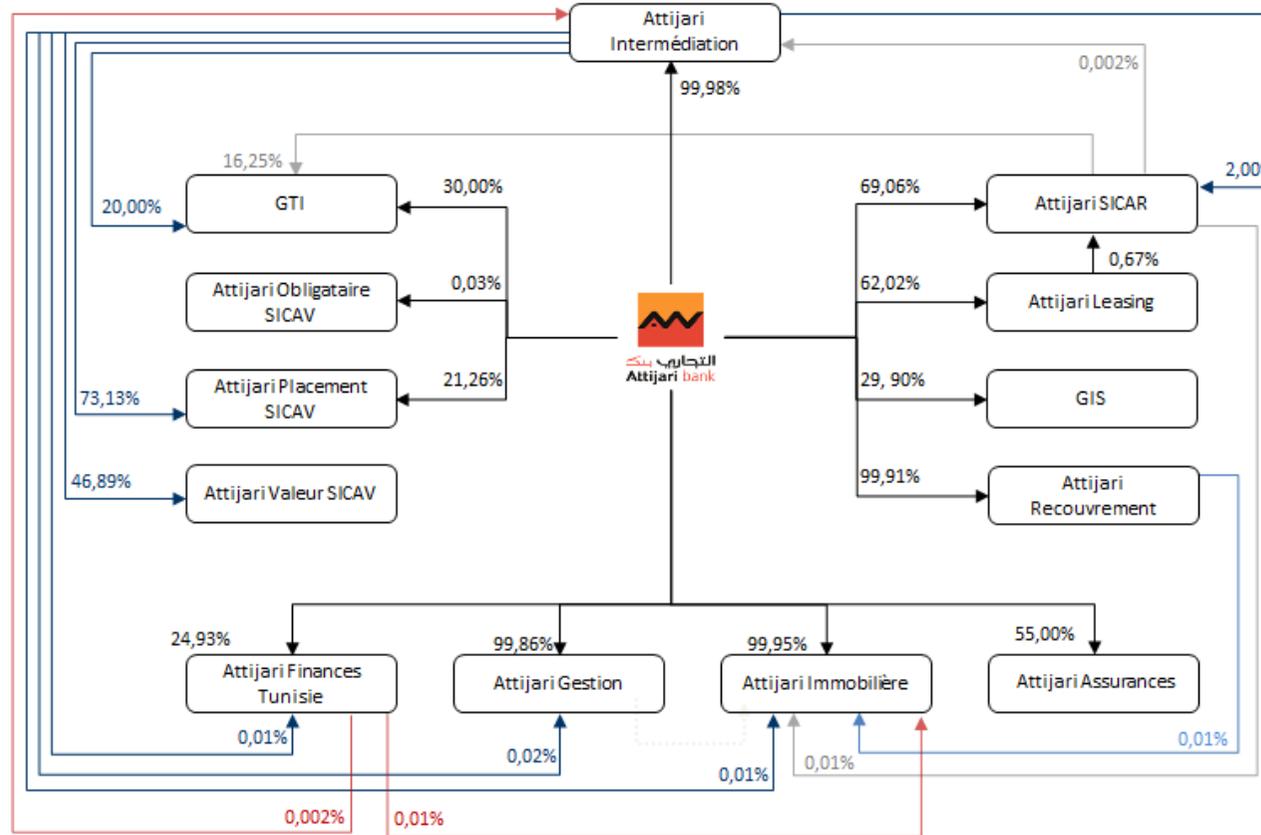
Société	Valeur au 31/12/2016	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49,00%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20,00%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	73 500

² IG : Intégration Globale
ME : Mise en Equivalence

III.1.2 Organigramme juridique du groupe Attijari bank au 31/12/2016

L'organigramme juridique du groupe Attijari bank arrêté au 31/12/2016, se présente de la manière suivante :

Organigramme juridique du Groupe Attijari bank au 31/12/2016



Source : Attijari bank

Il n'existe aucun événement ayant modifié le schéma juridique du groupe Attijari bank entre le 31/12/2016 et la date d'élaboration du Document de Référence.

III.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du Groupe arrêté au 31/12/2016

	Attijari bank	Attijari Intermédiation	Attijari Recouvrement	Attijari SICAR	Attijari Leasing	Attijari Immobilière*	Attijari Finances	Attijari Gestion	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Placement SICAV	Attijari Valeurs SICAV	GTI	GIS	Attijari Assurances
Attijari bank		99,98%	99,91%	69,06%	62,02%	99,95%	24,93%	99,86%	0,03%	21,26%	-	30,00%	29,90%	55,00%
Attijari Intermédiation	-		-	2,00%	-	0,01%	0,01%	0,02%	-	73,13%	46,89%	20,00%	-	-
Attijari Recouvrement	-	-		-	-	0,01%	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari SICAR	-	0,002%	-		-	0,01%	-	-	-	-	-	16,25%	-	-
Attijari Leasing	-	-	-	0,67%		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Immobilière	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Finances	-	0,002%	-	-	-	0,01%		-	-	-	-	-	-	-
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-
GTI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
GIS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Attijari Assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Source : Attijari bank

* : La participation directe et indirecte d'Attijari bank dans le capital de la société Attijari Immobilière qui s'élève à 99,95% a été autorisée par la Banque Centrale de Tunis étant donné que cette participation a été faite en vue de permettre le recouvrement de créances dues à une société immobilière.

III.1.4 Présentation des filiales d'Attijari bank

a) Attijari bank

Dénomination sociale	Attijari bank
Date de création	Juillet 1968
Siège social	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits
Capital social au 31/12/2016	198 741 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ANDALUCARTHAGE Holding SA : 58,98% ; ▪ Groupe M'ZABI : 10,95% ; ▪ Groupe DRISS : 9,73% ; ▪ Autres : 20,34%.
Capitaux propres au 31/12/2016	487 696 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2016	489 296 mDT
Résultat net au 31/12/2016	107 077 mDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2016	502 115 mDT
Revenus consolidé au 31/12/2016	528 737 mDT
Résultat net consolidé au 31/12/2016	104 693 mDT

Source : Attijari bank

b) Attijari Intermédiation

Dénomination sociale	Attijari Intermédiation
Date de création	Novembre 1995
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
Capital social au 31/12/2016	5 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	Attijari bank 99,98%
Capitaux propres au 31/12/2016	4 686 mDT
Revenus au 31/12/2016	575 mDT
Résultat net au 31/12/2016	(1 185) mDT

Source : Attijari Intermédiation

c) Attijari Recouvrement

Dénomination sociale	Attijari Recouvrement
Date de création	Mars 2001
Siège social	Résidence Omar – Bloc A - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La société a pour objet l'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances sous toutes ses formes amiable, judiciaire ou par voie d'arbitrage, pour le compte des tiers.
Capital social au 31/12/2016	1 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	Attijari bank 99,91%
Capitaux propres au 31/12/2016	1 685 mDT
Revenus au 31/12/2016	1 792 mDT
Résultat net au 31/12/2016	518 mDT

Source : Attijari Recouvrement

d) Attijari SICAR

Dénomination sociale	Attijari SICAR
Date de création	Juin 1997
Siège social	Résidence Fékih (1 ^{er} étage), Rue des Lacs De Mazurie, Les Berges Du Lac, 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Capital social au 31/12/2016	26 456 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 69,06% ; ▪ Société El Bouniane : 13,03% ; ▪ Société de l'Automobile et du Matériels "SAM" : 5,07% ; ▪ STIVEL : 1,57% ; ▪ Société Tunisienne des Engrais Chimiques" STEC" : 3,33% ▪ Attijari intermédiation : 2,00% ▪ Attijari Leasing : 0,67% ▪ Autres : 5,27%
Capitaux propres au 31/12/2016	27 487 mDT
Revenus au 31/12/2016	2 992 mDT
Résultat net au 31/12/2016	352 mDT

Source : Attijari SICAR

e) Attijari Leasing

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Date de création	Décembre 1994
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2016	21 250 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 62,02% ; ▪ Groupe Khaled BEN JEMAA : 4,85% ▪ M. Rached HORCHANI : 10,00% ; ▪ Groupe KAMOUN : 4,38% ; ▪ Autres actionnaires détenant moins de 3% : 18,75%
Capitaux propres au 31/12/2016	42 046 mDT
Revenus au 31/12/2016	46 616 mDT
Résultat net au 31/12/2016	5 168 mDT

Source : Attijari Leasing

f) Attijari Immobilière

Dénomination sociale	Attijari Immobilière
Date de création	2009
Siège social	95 Avenue de la Liberté Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 Février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Toutefois, en matière d'acquisitions d'immeubles, son activité se limite à l'acquisition de biens immeubles objets d'hypothèque au profit d'Attijari bank et qui sont cédés dans le cadre des opérations tendant à permettre à ce dernier de recouvrer ses créances.
Capital social au 31/12/2016	150 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	Attijari bank 99,95%
Capitaux propres au 31/12/2016	(5 627) mDT
Revenus au 31/12/2016	2 mDT
Résultat net au 31/12/2016	(1 098) mDT

Source : Attijari Immobilière

g) Attijari Finances Tunisie

Dénomination sociale	Attijari Finances Tunisie
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble El Baraka, 1 ^{er} étage Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	<p>Le conseil aux entreprises, l'étude, le diagnostic, l'accompagnement et l'assistance et cela dans le cadre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la restructuration financière ainsi que toutes opérations d'ingénierie financière et de haut de bilan ; ▪ la prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle-même que pour le compte de tiers dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association; ▪ toute opération financière : introduction en bourse, emprunt obligataire, augmentations de capital, offre publique d'acquisition, etc.
Capital social au 31/12/2016	1 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Finances Corp. : 75,00% ; ▪ Attijari bank : 24,93%.
Capitaux propres au 31/12/2016	760 mDT
Revenus au 31/12/2016	1 291 mDT
Résultat net au 31/12/2016	17 mDT

Source : Attijari Finances Tunisie

h) Attijari Gestion

Dénomination sociale	Attijari Gestion
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble FEKIH – Rue des Lacs MAZURIE – Les Berges du Lac - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2016	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	Attijari bank 99,86%
Capitaux propres au 31/12/2016	790 mDT
Revenus au 31/12/2016	508 mDT
Résultat net au 31/12/2016	(55) mDT

Source : Attijari Gestion

i) Attijari Obligataire SICAV

Dénomination sociale	Attijari Obligataire SICAV
Date de création	Avril 2000
Siège social	116, Avenue de la Liberté - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Capital social au 31/12/2016	101 173 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	Attijari bank 0,03%
Actif net au 31/12/2016	105 533 mDT
Revenus au 31/12/2016	4 784 mDT
Résultat net au 31/12/2016	4 359 mDT

Source : Attijari Obligataire SICAV

j) Attijari Placement SICAV

Dénomination sociale	Attijari Placement SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2016	611 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	Attijari bank : 21,26% ; Attijari Intermédiation : 73,13%
Actif net au 31/12/2016	617 mDT
Revenus au 31/12/2016	145 mDT
Résultat net au 31/12/2016	6 mDT

Source : Attijari Placement SICAV

k) Attijari Valeurs SICAV

Dénomination sociale	Attijari Valeur SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacicm- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2016	833 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	Attijari Intermédiation : 46,89%
Actif net au 31/12/2016	846 mDT
Revenus au 31/12/2016	96 mDT
Résultat net au 31/12/2016	13 mDT

Source : Attijari Valeur SICAV

l) Générale Tunisienne d'Informatique

Dénomination sociale	Générale Tunisienne d'Informatique
Date de création	Décembre 1982
Siège social	Résidence Omar Ennasim – 1073 Montplaisir - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en termes de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Capital social au 31/12/2016	400 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 30,00% ; ▪ Attijari Intermédiation : 20,00% ; ▪ Attijari SICAR : 16,25% ; ▪ BFI : 16,25% ▪ SG2 5,00% ▪ STAR 2,00% ▪ STB 2,00% ▪ Société El Boniane 2,00% ▪ CTN 2,00% ▪ CPG 2,00% ▪ SOMATRA – GET 1,50%
Capitaux propres au 31/12/2016	1 107 mDT
Revenus au 31/12/2016	2 167 mDT
Résultat net au 31/12/2016	216 mDT

Source : Générale Tunisienne d'Informatique

m) Générale Immobilière du Sud

Dénomination sociale	Générale Immobilière du Sud
Date de création	1998
Siège social	Immeuble Tamayouz Bureau E2 1082 Centre Urbain Nord Tunis
Forme juridique	Société anonyme
Activités	<p>La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Ainsi elle a pour objet la réalisation, notamment, en vue de la vente et de la location des opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'achat, de lotissement et d'aménagement de terrains destinés à tout usage ; ▪ De construction et de rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel et administratif.
Capital social au 31/12/2016	3 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2016	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Bank : 29,90% ; ▪ La Société d'Engrais Chimique STEC : 30,45% ; ▪ La société SAM : 24,10% ; ▪ M. Laroussi BAYOUDHI : 8,77% ; ▪ M. Abdelaziz DAHMENI : 5,00% ; ▪ M. Néjib DOGHRI : 1,67% ; ▪ M. Samir MARRAKCHI : 0,10% ; ▪ M. Khaled BEN JEMAA : 0,02%.
Capitaux propres au 31/12/2016	7 439 mDT
Revenus au 31/12/2016	3 233 mDT
Résultat net au 31/12/2016	1 289 mDT

Source : Générale Immobilière du Sud

n) Attijari Assurances

Dénomination sociale	Compagnie Nouvelle d'Assurances – Attijari Assurances
Date de création	Août 2012
Siège social	95, Avenue de la liberté 1002 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation
Capital social au 31/12/2016	10 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Bank : 55,00% ; ▪ Wafa assurance : 45,00%
Capitaux propres au 31/12/2016	10 404 mDT
Revenus au 31/12/2016	60 598 mDT
Résultat net au 31/12/2016	1 524 mDT

Source : Attijari Assurances

III.1.5 Chiffres clés des sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2016

En mDT	Capitaux propres avant affectation	Produit d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total Passifs	Charges financières	Dividendes distribués en 2016 au titre de l'exercice 2015	Dividendes distribués en 2017 au titre de l'exercice 2016
Attijari bank	487 696	489 296	164 818	107 077	6 381 107	168 112	1,500 DT/action	2,000 DT/action
Attijari intermédiation	4 686	575	(1 189)	(1 185)	7 493	426	7,800 DT/action	0,000 DT/action
Attijari Recouvrement	1 685	1 792	795	518	1 265	4	15,500 DT/action	5,500 DT/action
Attijari SICAR	27 487	2 992	175	352	25 921	6	3,000 DT/action	1,300 DT/action
Attijari Leasing	42 046	46 616	7 593	5 168	460 809	26 878	1,400 DT/action	1,400 DT/action
Attijari Immobilière	(5 627)	2	(107)	(1 089)	19 279	989	0,000 DT/action	0,000 DT/action
Attijari Finances Tunisie	775	1 291	60	17	557	37	0,000 DT/action	0,000 DT/action
Attijari Gestion	790	508	(152)	(55)	228	6	0,000 DT/action	0,000 DT/action
Attijari Obligataire Sicav	105 533	4 784	4 128	4 359	464	0	4,087 DT/action	4,244 DT/action
Attijari Placement Sicav	617	145	70	6	95	0	15,804 DT/action	13,313 DT/action
Attijari Valeur Sicav	846	96	46	13	249	0	1,814 DT/action	1,976 DT/action
Général Tunisienne d'Informatique	1 107	2 167	336	216	829	12	1,000 DT/action	1,200 DT/action
Général Immobilière du Sud	7 439	3 233	2 248	1 289	5 967	347	0	33,333 DT/action
Attijari Assurances	10 404	60 598	4 954	1 524	147 227	0	0	0

Source : Etats financiers arrêtés au 31/12/2016 des filiales du Groupe Attijari bank

III.1.6 Les engagements financiers du Groupe Attijari bank au 31/12/2016

En mDT	Crédits bancaires	Crédits extérieurs	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Emprunts et ressources spéciales ³	Découverts bancaires	Billet de trésorerie et certificats de leasing	Leasing	TOTAL
Attijari bank	57 560	-	127 675	-	17 474	-	-	693	203 402
Attijari Intermédiation	-	-	-	-	-	38	-	78	116
Attijari Recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	45	45
Attijari SICAR	-	-	-	25 482	-	-	-	-	25 482
Attijari Leasing	144 939	22 164	150 403	-	-	1	72 500	64	390 072
Attijari Immobilière	18 484	-	-	-	-	228	-	-	18 712
Attijari Finances Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	53	53
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-	-	48	48
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Général Tunisienne d'Informatique	-	-	-	-	-	-	-	32	32
Général Immobilière du Sud	3 100	-	-	-	-	-	-	-	3 100
Attijari Assurances	-	-	-	-	-	-	-	198	198

Source : Etats financiers arrêtés au 31/12/2016 des filiales du Groupe Attijari bank

³ Hors emprunts obligataires

III.1.7 Principaux agrégats financiers d'Attijari bank

Les principaux agrégats consolidés d'Attijari bank se présentent comme suit :

Indicateurs en mDT	2014	2015	2016
Activité			
Dépôts et avoirs de la clientèle	4 506 740	4 883 308	5 469 433
Créances sur la clientèle	4 000 803	4 264 371	4 954 103
Assise financière			
Total bilan	5 697 094	6 539 981	7 436 322
Capital social	198 741	198 741	198 741
Fonds propres part Groupe avant répartition	420 676	457 071	502 115
Résultats			
Produit net bancaire	278 885	301 416	344 190
Charges générales d'exploitation	35 223	37 234	40 543
Résultat net consolidé avant modif. compt.	74 408	95 575	104 693
Ratios			
Rendement des capitaux propres (ROE) ⁴	22,29%	27,01%	27,59%
Rendement des actifs (ROA) ⁵	1,31%	1,56%	1,50%
Indicateurs boursiers			
Cours de l'action au 31 décembre	23,900	23,700	27,39
BPA de base (résultat net consolidé avant modif. compt. / nombre d'actions)	2,205	2,832	3,102
BPA dilué (résultat net consolidé avant modif. compt. / (nombre d'actions de base + nombre d'actions résultant de la convocation des OCA))	1,872	2,405	2,634

Source : Attijari bank

III.2 POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les filiales du Groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du Groupe dans les conditions du marché.

III.3 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Depuis la privatisation de la banque, un ambitieux plan de transformation a été mis en place dans un objectif de faire d'Attijari Bank Tunisie une banque de référence dans le paysage bancaire Tunisien à travers plusieurs initiatives dont notamment:

- ✓ Assainissement financier
- ✓ Expansion du réseau
- ✓ Nouvelle organisation commerciale
- ✓ Mise en place d'un nouveau système d'information
- ✓ Enrichissement de l'offre de valeur pour la clientèle

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.

⁴ROE = résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) des fonds propres part Groupe avant affectation des résultats

⁵ROA= résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) du total bilan

Cette méthodologie se décline en deux grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur :
 - ✓ capitalisation sur les meilleures pratiques d'Attijariwafa bank ;
 - ✓ reengineering et optimisation des process ;
 - ✓ qualité de service ;
 - ✓ banque multicanal ;
 - ✓ recouvrement.
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✓ la Banque de détail ;
 - ✓ la Banque d'Entreprise ;
 - ✓ la Banque d'Investissement ;
 - ✓ les fonctions transversales.

La réalisation de ce plan devra permettre à la Banque d'avoir une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

III.4 RELATIONS ENTRE ATTIJARI LEASING ET LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2016

III.4.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Attijari bank

a) Crédit reçus

Au 31/12/2016, les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

DESIGNATION	SOLDE DEBUT (EN DT)	UTILISATIONS (EN DT)	REMBOURSEMENTS (EN DT)	SOLDE FIN (EN DT)	INTERET 2016 (EN DT)
Attijari bank	80 081 943	113 000 000	102 881 943	90 200 000	4 929 250
Attijari OBLIG SICAV	-	2 500 000	-	2 500 000	5 245
Attijari FCPR DYNAMIQUE	-	1 000 000	-	1 000 000	4 778
TOTAL	80 081 943	116 500 000	102 881 943	93 700 000	4 939 273

Par ailleurs, Attijari Bank a participé à des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing dont l'encours au 31 décembre 2016 s'élève à 695 mDT. Le produit constaté par la banque en 2016 s'élève à 56 mDT.

Attijari SICAR a procédé à la souscription aux emprunts obligataires émis par Attijari Leasing pour les montants mentionnés ci-dessous. Les conditions des emprunts obligataires peuvent se présenter comme suit :

Emprunt obligataire	Montant souscrit (En DT)	Date de souscription	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2011	3 000 000	13/01/2012	Annuel à raison de 20 DT par obligation	6% brut l'an
Attijari Leasing 2013-1	1 000 000	22/11/2013	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7% brut l'an
Attijari Leasing 2014-1	500 000	11/06/2014	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7,2% brut l'an

Attijari SICAR a procédé également à la souscription à l'emprunt obligataire émis par Attijari Leasing pour le compte du fonds géré Attijari bank. Les conditions de cet emprunt obligataire peuvent se présenter comme suit :

Emprunt obligataire	Montant souscrit (En DT)	Date de souscription	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2013-1	2 000 000	22/11/2013	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7% brut l'an

En outre, Attijari SICAR a procédé en date du 19 décembre 2013 à l'acquisition de l'emprunt obligataire suivant :

Emprunt obligataire	Montant acquis (En DT)	Date d'acquisition	Montant des intérêts courus en date de la transaction (En DT)	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2011	160 000	19/12/2013	9 074	Annuel à raison de 20 DT par obligation	6% brut l'an

b) Prêts octroyés

Comptes à vue ouvert auprès de	Montant en mDT
Attijari Bank	2 137

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force 4 contrats au profit de la société « Attijari Bank » société mère, pour une valeur totale de **387 770 DT**.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à **1 304 281 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **764 812 DT**.

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société Attijari Sicar, dans laquelle elle détient une participation, pour une valeur de 64 868 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à **55 871 DT**.
- A la clôture de l'exercice 2016, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Finances, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à **88 381 DT**.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à **44 952 DT**.

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société «Attijari Intermédiation», dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de **64 896 DT**.

A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Intermédiation, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à **91 196 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **77 943 DT**.

- A la clôture de l'exercice 2016, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Gestion, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à **56 048 DT**.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à **41 110 DT**.

- A la clôture de l'exercice 2016, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Recouvrement, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à **54 946 DT**.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à **38 439 DT**.

III.4.2 Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Créances sur les sociétés du groupe Attijari bank

Néant.

b) Dettes envers les sociétés du groupe Attijari bank

Néant.

III.4.3 Apports en capitaux en 2016 avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Reçus

Néant

b) Donnés

Néant

III.4.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et distribués par les sociétés du groupe Attijari bank (2014-2016)

En DT	2014	2015	2016	Forme de rémunération
Attijari SICAR	6 174	0	5 292	dividendes
Total	6 174	0	5 292	

III.4.5 Dividendes et autres rémunérations distribués par la société Attijari Leasing et encaissés par les sociétés du groupe Attijari bank

Au titre de l'exercice 2015, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.

Société	Montant en DT
Attijari bank	1 844 998
Attijari Valeurs SICAV	12 302
Attijari Placement SICAV	20 146
Attijari FCP CEA	700
Attijari Intermédiation	33 181
Attijari SICAR	24 342
Total groupe Attijari	1 935 669

Au titre de l'exercice 2016, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.

Société	Montant en DT
ATTIJARI BANK	1 865 808
ATTIJARI FCP CEA	700
ATTIJARI SICAR	48 902
Total groupe Attijari	1 915 410

III.4.6 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Attijari bank

✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

a) Reçues

Partie liée	Engagements Hors Bilan (en mDT)
Attijari Bank - Engagements par signature	1 121
Total	1 121

b) Données

Néant

III.4.7 Chiffre d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.4.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou toutes autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.4.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

- Au cours de l'exercice 2008, la société Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec « Attijari bank » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :
 - ✓ La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
 - ✓ Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
 - ✓ Le suivi des règlements des loyers revenant à Attijari Leasing ;
 - ✓ L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par Attijari bank courant l'année 2016, la société Attijari Leasing a supporté une commission de **142 939 DT**.

- Attijari bank a facturé à la société Attijari Leasing la somme de **421 701 DT** représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2016.
- La société Attijari Leasing a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société Attijari Finances afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de **60 000 DT**.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- ✓ Etablissement du Business Plan ;
- ✓ Détermination de la politique de financement ;
- ✓ Développement du factoring.

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 mai 2015 en vertu duquel Attijari Finances s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister Attijari Leasing dans la mise à jour du Business Plan sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et 2015 et des changements d'ordre stratégique décidé par la direction générale.

En contrepartie de ses prestations, Attijari Finances percevra une rémunération forfaitaire de **35 000 DT**.

La charge supportée à ce titre, en 2016, s'élève à **20 000DT**.

- En date du **11 avril 2016**, les sociétés Attijari Leasing et Attijari Finances ont conclu un contrat de conseil au titre d'un ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Leasing paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de **50 000 DT** et pour chaque emprunt une commission de succès de **0,50%** sur les montants levés et une commission de clôture de **0,05%**.

La charge supportée à ce titre en 2016 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à **215 000 DT**.

- La société Attijari Leasing et la société Attijari Intermédiation ont conclu, en date du **21 avril 2010**, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à **4 000 DT** hors taxes.

b) Données

- Attijari Leasing a facturé à la société Attijari Bank la somme de **2 030 DT** représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2016.
- En date du **12 septembre 2014**, une convention a été conclue entre les sociétés Attijari Leasing et Attijari Finances en vertu de laquelle Attijari Leasing met à la disposition d'Attijari Finances un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de **20%** du coût de sa rémunération.

En 2016, Attijari Leasing a facturé la somme de **6 502 DT**.

III.4.10 Contrat de gestion

a) Reçues

Néant.

b) Données

La société Attijari Leasing a conclu, le **11 octobre 2011**, une convention avec la société Attijari Immobilière en vertu de laquelle, la société Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de **4%** hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2016.

III.4.11 Contrat de location

- La société Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société Attijari Finances en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m² situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac, Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le **1^{er} avril 2009** renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de **3 000 DT** payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de **5%** l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société Attijari Leasing a ramené l'augmentation prévue de **5%** à **2,5%** en 2015 suite à une demande adressée par la société Attijari Finances.

Un avenant audit contrat a été signé le **25 Novembre 2015**, en vertu duquel Attijari Finances s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de **7%** l'an à compter du **1^{er} avril 2016**. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

Les produits constatés à ce titre en 2016, s'élèvent à **46 993 DT**.

III.4.12 Fonds gérés

- La société Attijari Leasing a conclu, le **22 mars 2012**, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société Attijari SICAR, en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de **1 000 000 DT**.

En contrepartie, la société Attijari SICAR perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à **0,75%** du montant initial du fonds.

En outre, la société Attijari SICAR perçoit une commission de performance, égale à **5%** des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016 pour respectivement **7 500 DT et 520 DT**.

- La société Attijari Leasing a conclu, le **19 mars 2013**, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société Attijari SICAR, en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de **1 000 000 DT**.

En contrepartie, la société Attijari SICAR perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à **0,75%** du montant initial du fonds.

En outre, la société Attijari SICAR perçoit une commission de performance, égale à **5%** des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016 pour respectivement **7 500 DT et 456 DT**.

- La société Attijari Leasing a conclu, le **13 mars 2014**, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société Attijari SICAR, en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de **2 000 000 DT**.

En contrepartie, la société Attijari SICAR perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à **0,75%** du montant initial du fonds.

En outre, la société Attijari SICAR perçoit une commission de performance, égale à **5%** des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016 pour respectivement **15 000 DT et 2 540 DT**.

- La société Attijari Leasing a conclu, le **23 mars 2015**, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société Attijari SICAR, en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de **2 500 000 DT**.

En contrepartie, la société ATTIJARI SICAR perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à **1%** du montant initial du fonds.

En outre, la société Attijari SICAR perçoit une commission de performance, égale à **5%** des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à **25 000 DT et 5 067 DT**.

- La société Attijari Leasing a conclu, le **17 mars 2016**, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société Attijari SICAR, en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de **1 000 000 DT**.

En contrepartie, la société Attijari SICAR perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à **1%** du montant initial du fonds.

En outre, la société Attijari SICAR perçoit une commission de performance, égale à **5%** des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à **10 000 DT et 1 973DT**.

III.4.13 Transfert des ressources

a) Reçues

Néant.

b) Données

Néant.

III.5 RELATIONS DE LA SOCIETE ATTIJARI LEASING AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2016

III.5.1 Prêts octroyés et crédits reçus auprès des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Crédits Reçus

Néant.

b) Prêts octroyés

Néant.

III.5.2 Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Créances commerciales

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de **233 446 DT**.

A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « les pierres du nord », et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à **905 432 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **258 297 DT**.

- A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société THON MANAR, dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à **365 067 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **109 776 DT**.

b) Dettes commerciales

Néant.

III.5.3 Apports en capitaux en 2016 avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et décaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.5 Dividendes et autres rémunérations décaissés par la société Attijari Leasing et encaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

- Au titre de l'exercice 2015, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.
- Au titre de l'exercice 2016, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.

En DT	2015	% du capital et droit de vote	2016	% du capital et droit de vote
KAMOUN Habib	100 971	3,4%	100 971	3,4%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	25 540	0,9%	25 540	0,9%
STE MEHARI BEACH	3 748	0,1%	3 748	0,1%
Total Groupe KAMOUN	130 259	4,4%	130 259	4,4%
BEN JEMAA Khaled	35 508	1,2%	35 508	1,2%
BEN JEMAA Motors sa	2 715	0,1%	2 664	0,1%
ITTC	11 942	0,4%	11 942	0,4%
SAM	84 242	3,2%	94 242	3,2%
Total Groupe BEN JEMAA	144 407	4,9%	144 357	4,9%
MZABI MZOUGHJI	28 237	0,9%	0	0,0%
Total Groupe MZABI	28 237	0,9%	0	0,0%
EVOLIA HOLDING	1 561	0,1%	1 561	0,05%
Total Groupe Slim MOALLA	1 561	0,1%	1561	0,05%
Rached HORCHANI	200 822	6,8%	297 500	10,00%
Total Rached HORCHANI	200 822	6,8%	297 500	10,0%
Autres	534 045	18%	485 913	16,3%
Total	534 045	18%	1 059 590	35,6%

La Direction de la société se compose d'un Directeur Général.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari Bank du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du **31 mars 2015**, M. MOEZ TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. MOEZ TERZI au titre de l'exercice 2016, s'élève à **101 626 DT**. La charge supportée à ce titre en 2016 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève **160 878 DT**.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de sept (7) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- six (6) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2016 à **80 mille dinars** et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2016, a été fixée à **12 000DT**.

III.5.6 Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

- ✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

c) Reçues

Néant

d) Données

Néant

III.5.7 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.5.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tout autre élément d'actif avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.5.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

III.5.10 Contrats de gestion

Néant

III.5.11 Contrats de location

Néant

III.5.12 Fonds gérés

Néant

III.5.13 Transfert de ressources

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant.

III.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES (EN DINARS)

En DT	2014	2015	2016
Capital	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Dividende global	2 550 000	2 975 000	2 975 000
Dividende par action	1,2	1,4	1,4
<i>% du nominal</i>	<i>12%</i>	<i>14%</i>	<i>14%</i>
Date de paiement	25/06/2015	15/06/2016	29/06/2017

III.7 MARCHE DES TITRES D'ATTIJARI LEASING

Les titres de capital d'Attijari Leasing sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/03/2017, les emprunts obligataires émis par Attijari Leasing sur le marché obligataire se présentent comme suit :

Intitulé de l'emprunt	Montant émis (En DT)	Encours au 31/03/2017 (En DT)
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	2 328 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	5 016 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	594 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	2 766 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	1 372 320
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	1 000 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	7 316 800
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	2 632 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	9 122 760
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	9 950 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG A	7 368 000	4 420 800
Emprunt Subordonné 2014 CATEG B	10 632 000	10 632 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG C	2 000 000	1 200 000
Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	8 865 800
Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	17 918 000
Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	800 000
Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	24 000 000
Emprunt obligataire 2016-1 A	7 850 000	7 850 000
Emprunt obligataire 2016-1 B	22 150 000	22 150 000
Emprunt obligataire 2016-2 A	14 240 000	14 240 000
Emprunt obligataire 2016-2 C	15 760 000	15 760 000
Total	229 236 600	169 933 480

III.8 NOTATION

En date du **02 juin 2017**, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne « Attijari Leasing » à '**BB+ (tun)**' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est **Stable**.

Les notes nationales attribuées à « Attijari Leasing » sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain « Attijariwafa Bank » (AWB, 'BB+' / Stable / 'B') à travers sa filiale tunisienne, « Attijari Bank » Tunisie (ABT).

Les notes attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son appartenance au groupe Attijariwafa Bank. Tout changement notable de l'actionnariat d'Attijari Leasing, de son importance stratégique pour Attijariwafa Bank ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes d'Attijari Leasing.

Le tableau suivant décrit l'évolution des notes attribuées à la société Attijari Leasing depuis mars 1999 :

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable
06/02/2015	B	BB+	Stable
24/03/2016	B	BB+	Stable
02/06/2017	B	BB+	Stable

FitchRatings

Mr. Kais Chaibi
Attijari Leasing SA
Rue du Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac
Tunis
Tunisie

2 June 2017

Dear Mr. Chaibi,

Re: Attijari Leasing Issuer Ratings

This letter is provided in response to a request that Fitch (see definition below) verify the ratings of Attijari Leasing. As of today's date 2 June 2017, Fitch verifies that the ratings for Attijari Leasing are:

National Long Term Rating: 'BB+(tun)'
National Long Term Rating Outlook: 'Stable'
National Short Term Rating: 'B(tun)'

These ratings are listed and updated on Fitch's public website under

<https://www.fitchratings.com/gws/en/esn/issr/80478176>

In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction.

The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors.

Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature

FitchRatings

cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

Fitch seeks to continuously improve its ratings criteria and methodologies, and periodically updates the descriptions on its website of its criteria and methodologies for securities of a given type. The criteria and methodology used to determine a rating action are those in effect at the time the rating action is taken, which is the date of the related rating action commentary. Each rating action commentary provides information about the criteria and methodology used to arrive at the stated rating, which may differ from the general criteria and methodology for the applicable security type posted on the website at a given time. For this reason, you should always consult the applicable rating action commentary for the most accurate information on the basis of any given rating.

Ratings are based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only.

Ratings are not a recommendation or suggestion, directly or indirectly, to buy, sell, make or hold any investment, loan or security or to undertake any investment strategy with respect to any investment, loan, security or any issuer. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any investment, loan or security for a particular investor (including without limitation, any accounting and/or regulatory treatment), or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect of any investment, loan or security. Fitch is not your advisor, nor is Fitch providing to you or any other party any financial advice, or any legal, auditing, accounting, appraisal, valuation or actuarial services. A rating should not be viewed as a replacement for such advice or services.

This verification of the ratings described above by Fitch does not constitute consent by Fitch to the use of its name as an expert in connection with any registration statement or other filings under US, UK or any other relevant securities laws. Fitch does not consent to the inclusion of its ratings nor its ratings verifications in any offering document in any instance in which US, UK or any other relevant securities laws requires such consent. Fitch does not consent to the inclusion of this letter communicating our rating action in any offering document. You understand that Fitch has not consented to, and will not consent to, being named as an "expert" in connection with any registration statement or other filings under US, UK or any other relevant securities laws, including but not limited to Section 7 of the U.S. Securities Act of 1933. Fitch is not an "underwriter" or "seller" as those terms are defined under applicable securities laws or other regulatory guidance, rules or recommendations, including without limitation Sections 11 and 12(a)(2) of the U.S. Securities Act of 1933, nor has Fitch performed the roles or tasks associated with an "underwriter" or "seller" under this engagement.

Nothing in this letter is intended to or should be construed as creating a fiduciary relationship between Fitch and you or between Fitch and any user of the ratings.

Fitch relies on the issuer and other parties to promptly provide Fitch with all information that may be material to the ratings so that our ratings continue to be appropriate. Ratings may be raised, lowered, withdrawn or placed on Rating Watch due to changes in, additions to, accuracy of or the inadequacy of information or for any other reason Fitch deems sufficient.

Investors may find Fitch's ratings to be important information, and Fitch notes that if you have shared the relevant rating with a third party in accordance with a Fitch fee agreement, you are responsible for communicating the contents of this letter and any changes with respect to the ratings, to investors.

FitchRatings

In this letter, "**Fitch**" means Fitch Ratings Limited and any successor in interest.

If we can be of further assistance, please contact Janine Dow at +44 203 530 1464 and Nicolas Charreyron at +971 4 424 1208.

Sincerely,

Fitch



Christian Scarpia, Senior Director

Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION

I. APERÇU DU SECTEUR DU LEASING TUNISIEN

I.1 CADRE REGLEMENTAIRE

I.1.1 Lois régissant le secteur

L'activité des sociétés de leasing est régie par les lois suivantes :

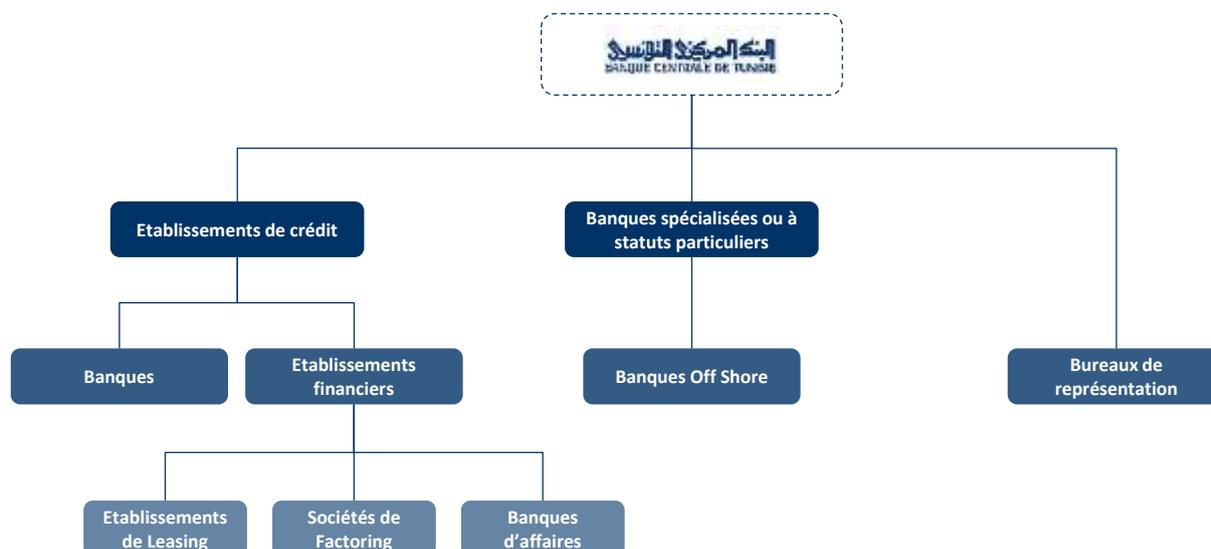
- Loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers.
- Loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 ;
- Loi n°77-37 du 25 mai 1977 régissant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux d'immeubles ou des locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;
- Loi n°85-108 du 6 décembre 1985 portant encouragement d'organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non-résidents.

I.1.2 Organisation du secteur du leasing tunisien

Les établissements de crédit en Tunisie sont placés sous le contrôle et la supervision de la Banque Centrale de Tunisie dont les principaux rôles sont :

- Veiller sur la politique monétaire ;
- Contrôler la circulation monétaire et veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement et garantir sa stabilité, sa solidité, son efficacité ainsi que sa sécurité ;
- Superviser les établissements de crédit ;
- Préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

Organisation du système bancaire et organismes spécialisés tunisiens



Source : BCT

I.2 HISTORIQUE

L'activité du leasing en Tunisie est une activité relativement jeune. Elle a été instaurée en 1984 date à laquelle la première société de leasing, à savoir Tunisie Leasing, a été créée.

Cette activité est venue consolider le paysage des services financiers en Tunisie afin de contribuer au financement de l'économie tunisienne et de relayer le financement par endettement bancaire.

Les produits proposés par les sociétés de leasing ont connu un franc succès principalement auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) tunisiennes qui voient en cette solution de financement une alternative au crédit bancaire.

I.3 PRESENTATION DU SECTEUR DU CREDIT-BAIL TUNISIEN

Le secteur du leasing occupe une place de taille dans le paysage financier tunisien. Sa contribution au financement de l'économie prend de plus en plus d'ampleur.

En 2016, les mises en force ont atteint 1 862 MDT contre 1 729 MDT en 2015, enregistrant ainsi une croissance de 7,7% sur cette période.

La nature du tissu économique tunisien composé principalement de PME fait que le recours au secteur du leasing s'intensifie d'une année à l'autre. La célérité du traitement du dossier et la souplesse des procédures de financement restent les points forts du secteur. De ce fait, le recours au financement leasing est devenu le choix préféré pour un grand nombre de sociétés.

Le secteur de leasing recèle des potentialités de croissance considérables. Sauf événements exceptionnels, les professionnels sont unanimes quant à l'évolution favorable du secteur.

En Tunisie, la majorité des banques disposent actuellement d'une filiale de crédit-bail. A ce jour, il existe huit sociétés de leasing en Tunisie dont sept sont cotées sur la bourse de Tunis.

Société	Raison sociale	Cotation	Principaux actionnaires
TLS	Tunisie Leasing	Coté	Groupe Amen
TJL	Attijari Leasing	Coté	Attijari bank
CIL	Compagnie Internationale de Leasing	Coté	M. Mohamed BRIGUI (PDG de la société)
ATL	Arab Tunisian Lease	Coté	Arab Tunisian Bank
Modern Leasing	Modern Leasing	Coté	Banque de l'Habitat
AIL	Arab International Lease	Non coté	Banque Tuniso-Koweitienne
Best Lease	Best Lease	Coté	Al Tawfik Development House, Al-Baraka Bank
HL	Hannibal Lease	Coté	Groupe Djilani

Source : BVMT

Le taux de pénétration du secteur ne cesse d'augmenter grâce à un recours croissant des PME au produit leasing.

Toutes les sociétés de leasing se sont penchées sur la maîtrise du coût des ressources et ce afin d'assurer l'équilibre de leurs situations financières. L'émission des emprunts obligataires reste la forme préférée de refinancement.

II. HISTORIQUE D'ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital d'Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social d'Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

III. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2016

III.1 SITUATION D'ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31/12/2016

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période 2014-2016 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché d'Attijari Leasing		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Approbations	1 963	2 162	2 418	268	274	327	13,7%	12,7%	13,5%
Mises en force	1 606	1 729	1 862	215	216	251	13,4%	12,5%	13,5%
Encours financiers	2 871	3 167	3 339	385	408	453	13,4%	12,9%	13,6%

Source : Attijari Leasing

La part de marché d'Attijari Leasing en termes d'approbations est passée de 12,7% en 2015 à 13,5% en 2016. Avec une part de marché de 13,5% en termes de mises en forces, Attijari Leasing se positionne au 4^{ème} rang des sociétés de leasing tunisiennes en 2016.

III.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS D'ATTIJARI LEASING

A fin 2016, les approbations enregistrent une hausse de 19,5% par rapport à leur niveau de 2015. Sur la période 2014-2016, les approbations enregistrent une hausse annuelle moyenne de 10,4% s'établissant à 327 MDT en 2016 contre 274 MDT en 2015.

En MDT	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %	TCAM 16/14
Approbations	268	274	327	2,2%	19,5%	10,4%

III.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, sur la période 2014-2016, réparties par type de bien :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	255	95,2%	261	95,3%	315	96,2%	2,4%	20,5%
Immobilier	13	4,8%	13	4,7%	12	3,8%	0,0%	(2,6%)
Total	268	100,0%	274	100,0%	327	100,0%	2,2%	19,5%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations d'Attijari Leasing, sur la période 2014-2016, par secteur se présente comme suit :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	27	10,1%	33	12,0%	66	20,2%	22,2%	>100,0%
Agriculture	52	19,4%	43	15,7%	34	10,3%	(17,3%)	(22,4%)
Industrie	33	12,2%	27	9,9%	31	9,4%	(18,2%)	14,2%
Services	151	56,4%	165	60,2%	191	58,5%	9,3%	15,9%
Tourisme	5	1,9%	6	2,2%	5	1,6%	20,0%	(11,7%)
Total	268	100,0%	274	100,0%	327	100,0%	2,2%	19,5%

En 2016, les secteurs « Services » et « BTP » représentent 78,7% des approbations totales d'Attijari Leasing.

III.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type de matériel sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	125	46,6%	134	48,9%	148	45,2%	7,2%	10,0%
Camionnette	41	15,3%	40	14,6%	38	11,8%	(2,4%)	(2,7%)
Matériel industriel	30	11,1%	20	7,3%	19	5,9%	(33,3%)	(5,2%)
Camion	28	10,6%	35	12,8%	51	15,7%	25,0%	46,2%
Matériel BTP	24	9,1%	29	10,6%	47	14,4%	20,8%	61,3%
Immobilier	13	4,8%	13	4,7%	12	3,8%	0,0%	(3,1%)
Bus	2	0,6%	1	0,6%	3	0,8%	(50,0%)	164,2%
Matériel médical	5	1,9%	1	0,4%	8	2,4%	(80,0%)	486,4%
Total	268	100,0%	274	100,0%	327	100,0%	2,2%	19,5%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE D'ATTIJARI LEASING

A fin 2016, les mises en force s'établissent à 251 MDT contre 216 MDT à fin 2015, enregistrant ainsi une hausse de 16,1% sur la période considérée.

En MDT	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %	TCAM 16/14
Mises en force	215	216	251	0,5%	16,1%	7,9%

III.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en forces, sur la période 2014-2016, réparties par type de bien :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	206	95,7%	208	96,3%	243	96,8%	1,0%	16,6%
Immobilier	9	4,3%	8	3,7%	8	3,2%	(17,5%)	3,9%
Total	215	100,0%	216	100,0%	251	100,0%	0,5%	16,1%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par secteur, sur la période 2014-2016, se présente comme suit :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	16	7,6%	21	9,7%	42	16,8%	31,3%	>100,0%
Agriculture	40	18,6%	34	15,7%	27	10,8%	(15,0%)	(19,3%)
Industrie	28	12,9%	19	8,8%	19	7,6%	(32,1%)	1,2%
Services	127	58,9%	139	64,4%	158	63,1%	9,4%	13,8%
Tourisme	4	2,0%	4	1,9%	4	1,6%	0,0%	9,6%
Total	215	100,00%	216	100,0%	251	100,0%	0,5%	16,1%

En 2016, les secteurs « Services » et « BTP » représentent 80,0% des mises en force totales d'Attijari Leasing.

III.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2014-2016, se présente comme suit :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	105	48,8%	113	52,3%	121	48,2%	7,6%	6,4%
Camionnette	34	15,9%	32	14,8%	34	13,5%	(5,9%)	4,1%
Matériel industriel	24	11,1%	14	6,5%	16	6,4%	(41,7%)	17,7%
Camion	21	9,8%	26	12,0%	33	13,3%	23,8%	26,2%
Matériel BTP	20	9,2%	20	9,2%	35	14,0%	0,0%	74,3%
Immobilier	8	3,8%	8	3,7%	8	3,2%	0,0%	3,9%
Bus	1	0,3%	1	0,4%	2	0,8%	0,0%	>100,0%
Matériel médical	2	1,1%	1	0,4%	2	0,7%	(50,0%)	21,1%
Total	215	100,00%	216	100,0%	251	100,0%	0,5%	16,1%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS D'ATTIJARI LEASING

A fin 2016, les encours financiers s'établissent à 452 MDT contre 385 MDT à fin 2014, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 8,4% sur la période 2014-2016.

Les encours financiers sont déterminés comme suit :

En MDT	2014	2015	2016
Encours financiers figurant au niveau des états financiers	404	426	472
Contrats en instance de MEF	2	2	2
A déduire	0	0	0
Contrats suspendus (ordinaires et contentieux)	20	20	21
Encours financiers	385	408	452

III.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, sur la période 2014-2016, répartis par type de bien :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	364	94,6%	382	93,6%	424	93,7%	4,9%	11,0%
Immobilier	21	5,4%	26	6,4%	29	6,3%	23,8%	11,2%
Total	385	100,0%	408	100,0%	452	100,0%	6,0%	11,0%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	47	12,3%	47	11,5%	65	14,5%	0,0%	39,5%
Agriculture	65	16,7%	88	21,6%	64	14,2%	35,4%	(27,2%)
Industrie	60	15,6%	48	11,8%	46	10,2%	(20,0%)	(2,8%)
Services	207	53,7%	218	53,4%	268	59,3%	5,3%	23,3%
Tourisme	7	1,8%	7	1,7%	8	1,8%	0,0%	10,2%
Total	385	100,0%	408	100,0%	452	100,0%	6,0%	11,0%

En 2016, les secteurs « BTP », « Services » et « Agriculture » représentent 88,0% des encours financiers totaux d'Attijari Leasing.

III.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2014-2016, se présente comme suit :

En MDT	2014		2015		2016		Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	197	51,0%	189	46,3%	198	43,7%	(4,1%)	4,6%
Camionnette	50	12,9%	59	14,5%	65	14,5%	18,0%	10,0%
Matériel industriel	40	10,4%	39	9,6%	38	8,5%	(2,5%)	(2,9%)
Camion	40	10,3%	47	11,5%	61	13,5%	17,5%	29,4%
Matériel BTP	33	8,6%	41	10,0%	54	11,8%	24,2%	30,8%
Immobilier	21	5,4%	26	6,4%	30	6,6%	23,8%	13,2%
Bus	1	0,2%	1	0,2%	2	0,4%	0,0%	124,0%
Matériel médical	5	1,3%	5	1,2%	5	1,0%	0,0%	1,3%
Total	385	100,0%	408	100,0%	452	100,0%	6,0%	11,0%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En mDT	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	443 026	468 115	511 238	5,7%	9,2%
Montant des engagements courants sur la clientèle	396 888	421 609	461 523	6,2%	9,5%
Montant des créances classées leasing (b)	46 138	46 506	49 715	0,8%	6,9%
Dont actifs classe 4	36 441	35 108	36 392	(3,7%)	3,7%
Dont actifs classe 3	3 948	5 713	6 084	44,7%	6,49%
Dont actifs classe 2	5 749	5 685	7 239	(1,1%)	27,3%
Provisions + agios réservés (c)	29 509	31 366	33 543	6,3%	6,9%
Provisions	26 352	28 201	30 255	7,0%	735%
Agios réservés	3 157	3 165	3 288	0,3%	3,9%
Ratio des créances classées (b/a)	10,41%	9,93%	9,72%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	63,96%	67,44%	67,47%		

III.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En mDT	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
Acheteurs Factorés	10 029	8 790	11 633	(12,4%)	32,4%
Commissions de factoring	319	290	345	(9,0%)	18,9%
Commissions de financement	568	642	823	13,0%	28,2%
Total des produits de factoring	887	932	1 168	5,1%	25,3%

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 31/12/2016 s'élève à 11 633 mDT contre 8 790 mDT à fin 2015 enregistrant ainsi une hausse de 32,4% sur la période étudiée.

On constate également :

- Une augmentation des commissions de factoring qui passent de 290 mDT en 2015 à 345 mDT en 2016, enregistrant ainsi une hausse de 18,9% ;
- Une augmentation des commissions de financement de 642 mDT en 2015 à 823 mDT en 2016, soit une hausse de 28,2%.

III.7 COMPOSITION DE L'ENCOURS COMPTABLES EN 2014, 2015 ET 2016

En DT	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Créances de leasing	403 945 431	425 718 418	472 618 396
Impayés	31 427 800	33 521 602	32 319 240
Effets impayés et à l'encaissement	44 696	44 759	44 249
Intérêts échus et différés	(1 915 951)	(2 095 352)	(2 313 360)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 721 565	2 450 749	1 536 807
Créances radiées			434 846
Total brut	435 223 541	459 640 175	504 640 178
Provisions pour dépréciation des encours	(10 256 015)	(11 125 751)	(12 141 005)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 648 076)	(16 700 234)	(17 782 382)
Provisions additionnelles	(448 259)	(374 955)	(331 520)
Provisions collectives	(1 704 976)	(1 895 481)	(2 004 922)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 531)	(168 401)
Provisions sur créances radiées			(434 846)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 156 581)	(3 165 799)	(3 288 000)
Total des provisions et produits réservés	(31 427 687)	(33 475 999)	(36 195 325)
Total net	403 795 854	426 164 176	468 444 853

IV. INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2017

(Montants exprimés en mDT)

		Premier trimestre			Exercice 2016 (2)
		2017 (1)	2016	Var en %	
Répartition des approbations / secteurs & par type	Total	83 432	74 977	11,3%	326 932
Agriculture	Mobilier	7 572	6 031	26%	33 531
	Immobilier	0	0		0
Industrie	Mobilier	7 246	6 853	6%	30 589
	Immobilier	0	0		249
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	13 265	12 411	7%	64 919
	Immobilier	258	0		1 235
Tourisme	Mobilier	984	952	3%	4 784
	Immobilier	0	0		482
Services et commerce	Mobilier	52 296	46 005	14%	180 791
	Immobilier	1 811	2 725	(34%)	10 352
Répartition des mises en force / secteurs & par type	Total	64 949	53 149	22,2%	250 543
Agriculture	Mobilier	5 788	4 202	37,7%	27 158
	Immobilier	0	0		0
Industrie	Mobilier	7 911	4 753	66,4%	19 117
	Immobilier	0	0		0
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	11 414	7 057	61,7%	41 873
	Immobilier	276	327		327
Tourisme	Mobilier	787	1 047	(24,8%)	3 789
	Immobilier	0	110		110
Services et commerce	Mobilier	36 769	34 560	6,4%	151 040
	Immobilier	2 004	1 093	83,3%	7 129
Total des engagements en cours		516 196	459 972	12,2%	511 238
Total des engagements classés		57 402	56 348	1,9%	49 715
Trésorerie Nette		7 211	18 247	(60,5%)	6 717
Structure des ressources		422 021	383 220	10,12%	400 071
	Emprunts obligataires	40%	37%	8,11%	38%
	Emprunts bancaires	52%	42%	24,29%	54%
	Emprunts étrangers	5%	7%	(28,57%)	6%
	Certificat de dépôt	3%	2%	40,00%	3%
	Billet de trésorerie	0%	12%	(100,00%)	0%
Capitaux propres (3)		42 027	39 903	5,32%	36 877
Revenus bruts de Leasing & Factoring (4)		65 199	54 880	18,80%	239 884
Revenus nets de leasing		12 121	10 705	13,23%	46 616
Produits nets de leasing		4 942	4 275	15,60%	20 041
Total charges d'exploitation hors provisions		2 082	1 689	23,27%	7 686

(1) Données non auditées

(2) Données financières définitives et auditées

(3) Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

(4) Changement de la présentation de la marge pour les besoins de comparabilité à la pratique du secteur de leasing.

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing, de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits / financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants :

L'activité de la société s'est caractérisée au 1^{er} trimestre 2017 par :

- * Un accroissement des approbations de 11,3% par rapport au premier trimestre 2016 ;
- * Un accroissement des mises en forces de 22,2%, par rapport au premier trimestre 2016 ;
- * Les ressources ont augmenté de 10,12% par rapport au premier trimestre 2016 ;
- * Un taux des actifs classés en amélioration passant de 12,25% au premier trimestre 2016 à 11,12% au premier trimestre 2017 ;
- * Les capitaux propres ont enregistré une augmentation de 5,32% compte non tenu du résultat de la période

V. ORGANISATION D'ATTIJARI LEASING

V.1 PROCEDURES GENERALES

Attijari Leasing répond aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et a renouvelé sa certification à ladite norme en novembre 2015 pour une nouvelle période de trois ans qui expire le 14/09/2018. Cette certification témoigne tant de l'orientation client et de la recherche continue de la satisfaction de ses attentes que de l'organisation des différents départements et services.

En dépit de la validité de sa certification ISO 9001 version 2008 qui s'étale à 2018, Attijari Leasing a choisi de décrocher le défi de la migration à la nouvelle version de la norme ISO 9001-2015. Ce projet a été mis en épreuve à partir du mois de décembre 2016.

De ce fait, elle a structuré son système organisationnel autour de l'approche processus et a identifié 8 processus qui sont répartis entre processus de management, processus de réalisation et processus support.

Ce système qui est présenté dans un manuel qualité permet de :

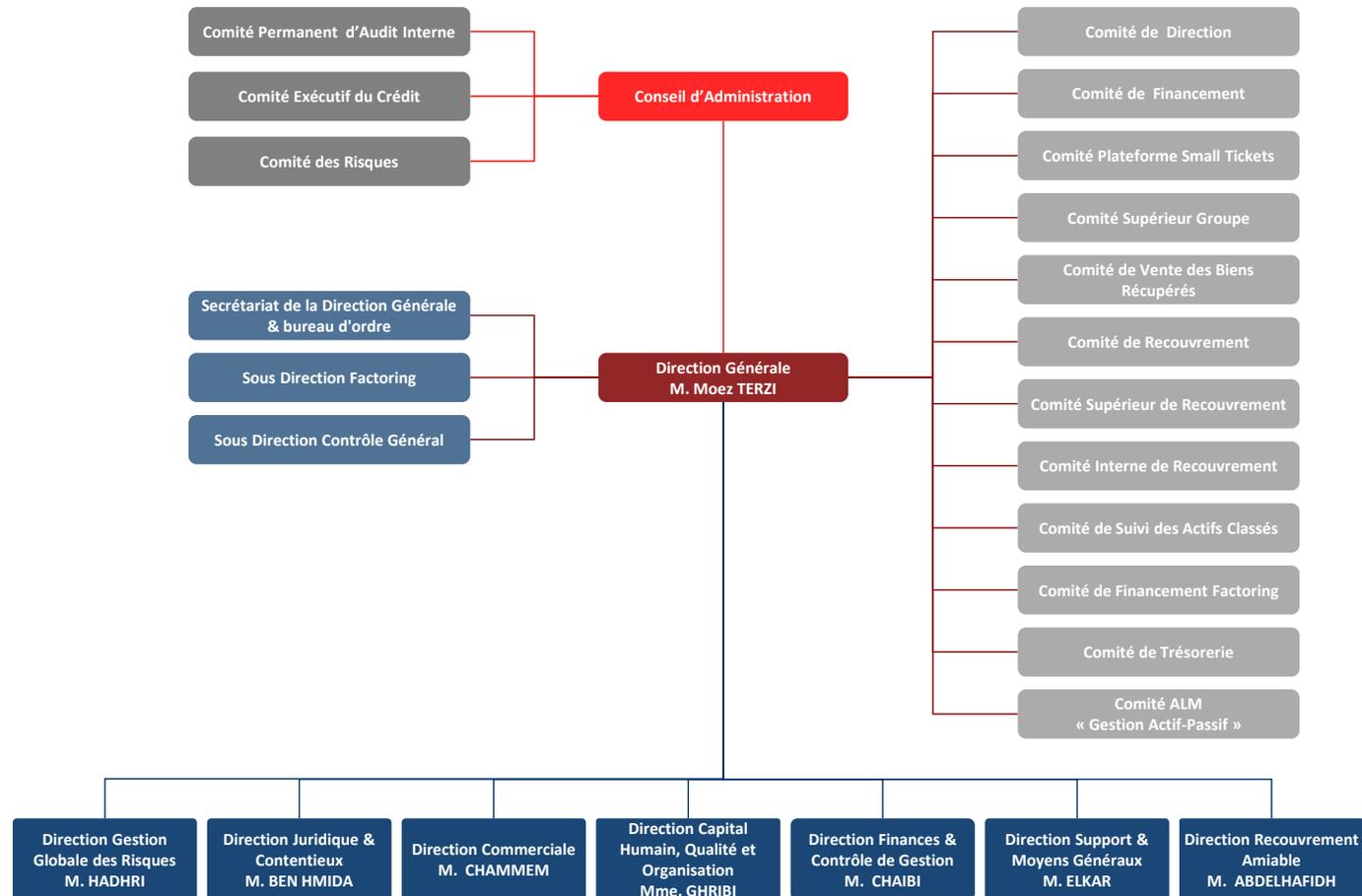
- Préserver et améliorer la compétitivité de l'entreprise ;
- Favoriser la synergie avec les structures d'Attijari bank, l'actionnaire de référence de la société, et particulièrement avec le réseau afin de développer l'activité commerciale ;
- Optimiser le rapport coût/rendement des opérations d'Attijari Leasing ;
- Limiter la progression des charges d'exploitation ;
- Améliorer la qualification et l'efficacité de l'équipe par la formation continue et le recrutement de cadre compétent d'une part et la réorganisation de l'entreprise d'autre part ;
- Assurer l'adhésion du personnel d'Attijari Leasing aux normes du Groupe Attijari bank, respecter le code de déontologie du Groupe ;
- Améliorer la qualité de prestations de la Société.

V.2 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL D'ATTIJARI LEASING

V.2.1 Organigramme fonctionnel d'Attijari Leasing

L'organigramme fonctionnel actuel d'Attijari Leasing, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel



Il est à noter que depuis le Conseil d'Administration du 17/12/2014, l'organigramme de Attijari Leasing a subi plusieurs modifications qui n'ont pas été approuvés par un Conseil d'Administration.

V.2.2 Gouvernance

a) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing est composé de :

- M. Khaled Ben JEMAA : Président ;
- ATTIJARI BANK représentée par :
 - ✓ M. Hicham SEFFA : Administrateur ;
 - ✓ M. Kamel HABBACHI : Administrateur ;
 - ✓ M. Mohsen BOUZID : Administrateur.
- M. Salem DAHMANI : Administrateur, représentant des petits porteurs ;
- M. Hedi Karim SELLAMI : Administrateur indépendant ;
- M. Walid KALBOUSSI : Administrateur indépendant.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le Conseil.

i) Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité Permanent d'Audit Interne est chargé de :

- Vérifier les informations et apprécier la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Examiner les insuffisances du système de contrôle interne et prendre les mesures qui corrigent ces insuffisances ;
- Contrôler et coordonner les activités des structures chargées du contrôle et donner son avis au Conseil d'Administration sur la désignation des responsables de l'Audit Interne et du Contrôle de la conformité ;
- Proposer la nomination des Commissaires Aux Comptes et des Auditeurs Externes et formuler des remarques sur leurs programmes et les résultats de leurs contrôles ;
- Veiller à ce que la structure d'Audit Interne soit dotée de moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

Créé en 2009, le Comité Permanent d'Audit Interne est composé, selon le Conseil d'Administration du **21/06/2016**, comme suit :

- Président : M. Walid KALBOUSSI ;
- Membres : M. Mohsen BOUZID, M. Ilyes MAATKI et Salem DAHMANI ;
- Invités permanents :
 - ✓ M. Mehdi YERMINI : Responsable contrôle général d'Attijari bank ;
 - ✓ M. Mohamed MOUSSA : Responsable du Pôle Finances d'Attijari bank.

L'AGO du **28/04/2017** a fixé la rémunération de ce comité, au titre de l'exercice 2016, à 12 000 dinars.

ii) Comité des Risques

Créé en 2013, le Comité des Risques est composé, selon le Conseil d'Administration du **21/06/2016**, comme suit :

- Président : M. Hédi Karim SELLAMI ;
- Membres : M. Kamel HABBACHI et M. Khaled BEN JEMAA ;
- Invité permanent : M. Khaled HATTAB, membre représentant le département de la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank ;
- Le secrétariat du comité est assuré par M. Radhouane EL HADHRI, Directeur du département de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Leasing.

L'AGO du **28/04/2017** a fixé la rémunération de ce comité, au titre de l'exercice 2016, à 12 000 dinars.

iii) Comité Exécutif du Crédit

Mis en place depuis juin 2006, le Comité Exécutif du Crédit est composé, selon le Conseil d'Administration du 21/06/2016, comme suit :

- Président : M. Hicham SEFFA ;
- Membres : M. Moez TERZI ;
- Invités permanents :
 - ✓ M. Khaled HATTAB : membre représentant le département de la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank ;
 - ✓ M. Jamel CHAMMEM, Responsable Direction Commerciale Attijari Leasing

L'AGO du **28/04/2017** a fixé la rémunération de ce comité, au titre de l'exercice 2016, à 12 000 dinars.

b) Direction Générale

La Direction Générale a pour mission principale :

- La réalisation de la stratégie et la politique générale de l'entreprise ;
- L'optimisation d'utilisation des ressources pour atteindre les objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration ;
- La réalisation du processus adéquat lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Pour l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale est assistée par les comités suivants :

i) Comité de Direction

Le Comité de Direction est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Financier, du Directeur Gestion Globale des Risques, du Directeur Support et Moyens généraux, du Responsable Recouvrement Amiable, du Responsable Capital Humain, et du Responsable Contrôle Général.

Ce comité assiste le Directeur Général dans le pilotage de la performance globale d'Attijari Leasing et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration.

ii) Comité de Financement

Le Comité de Financement est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion Globale des Risques.

Ce comité a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont :

- L'engagement net est supérieur à 50 mDT (HT) et inférieur ou égal à 500 mDT (HT), pour un financement leasing mobilier de matériels standards ;
- L'engagement net est inférieur ou égal à 500 mDT (HT), pour un financement leasing mobilier de matériels spécifiques ou immobilier ;
- Les demandes de financement du personnel Attijari Leasing ;
- Les demandes de financement soumises au Comité Plateforme Small Tickets dont les conditions dérogent à la procédure de la plateforme et ce, en vertu du Procès Verbal du Comité de Financement du 02/06/2014.

iii) Comité Plateforme Small Tickets

Le Comité Plateforme Small Tickets est composé du Responsable de la Gestion Globale des Risques et du Directeur d'Agence/commercial sénior.

Ce comité a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatives aux relations dont l'engagement net est inférieur ou égal à 50 mDT (HT) et qui concernent le financement leasing mobilier de matériels standards et ce, conformément aux conditions édictées par la procédure « PGR PST 01-EDITION 2 » DU 19/02/2014.

iv) Comité Supérieur Groupe

Le Comité Supérieur Groupe est composé comme suit :

- **Pour les demandes de financement inférieures à 1 MDT** : ce comité est composé du Comité de Financement d'Attijari Leasing, du Responsable de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Bank, du Responsable Risque de Contrepartie d'Attijari Bank.
- **Pour les demandes de financement supérieures ou égales à 1MDT** : ce comité est composé du Directeur Général d'Attijari Bank, du Responsable de la Gestion Globale des Risque d'Attijari Bank, du Responsable Risque de Contrepartie d'Attijari Bank, du Directeur Général d'Attijari leasing et du Responsable de la Gestion Globale des risques d'Attijari Leasing.

Le Comité Supérieur Groupe a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatives aux relations dont l'engagement est supérieur à 500 mDT et qui sont soumises à l'avis technique de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Bank.

v) Comité de Ventes des Biens Récupérés

Le Comité de Ventes des Biens Récupérés est composé du Directeur Général, du Responsable Vente Matériels, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux.

Ce comité a pour objet de statuer sur la décision de la vente des biens récupérés ainsi que le mode de règlement et ce, en fonction de la meilleure offre proposée et de la valeur du bien à vendre selon l'expertise effectuée par un expert agréé.

vi) Comité de Recouvrement

Le Comité de Recouvrement est composé du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Responsable Recouvrement Amiable, du Directeur Commercial et du Directeur Risques.

Ce comité a pour mission de statuer sur les propositions de transfert des clients du service recouvrement amiable au service contentieux.

vii) Comité Supérieur de Recouvrement

Le Comité Supérieur de Recouvrement est composé du Directeur Général, Directeur du département de Recouvrement Contentieux et Juridique d'Attijari Banque, du Directeur Juridique et Contentieux ou son adjoint et des chargés de dossiers.

Ce comité a pour mission de statuer pour la prise de position concernant les dossiers nécessitant une décision importante tels que les dossiers de radiation de créances, d'abandon ou d'abattement pour solde de tout compte.

viii) Comité Interne de Recouvrement

Le Comité Interne de Recouvrement est composé du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Adjoint Juridique et Contentieux, du Back Office Contentieux, des Chargés d'Exécution, du Responsable Engagement, du Responsable Suivi Judiciaire et Assurances et du Responsable Précontentieux.

Ce comité a pour mission de statuer pour :

- Examen détaillé des principaux dossiers du portefeuille contentieux ;
- Vérifier les prévisions des dossiers objet de glissement ;
- Discuter des réalisations et des objectifs à atteindre.

ix) Comité de Suivi des Actifs Classés

Le Comité de Suivi des Actifs Classés est composé du Directeur Général, du Directeur de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Banque, du Directeur du département Recouvrement Contentieux et Juridique d'Attijari Banque, du Directeur Risques d'Attijari Leasing, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Commercial, du Directeur Recouvrement Amiable, et du Responsable de la Classification.

Ce comité constitue une instance interne de décision qui a pour mission la discussion des prévisions annuelles de recouvrement amiable et contentieux, l'examen et la discussion de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités de recouvrement, le suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement, la validation de l'ajustement de classes proposé par les unités de recouvrement, ainsi que l'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés de la société.

x) Comité de Financement Factoring

Le Comité de Financement Factoring est composé du Directeur Général, du Responsable Factoring et du Chargé de l'unité d'Exploitation des Remises.

Ce comité a pour mission de statuer sur les remises de créances des adhérents (client de factoring) et les demandes d'autorisations des acheteurs (tiré de l'adhérent).

xi) Comité de Trésorerie

Le Comité de Trésorerie est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Contrôle de Gestion (ou son intérim), du Responsable de Trésorerie (ou son intérim) et du Responsable du Service Portefeuille (le cas échéant).

Ce comité assure le suivi périodique de la situation de trésorerie et décide des choix en matière de ressources.

xii) Comité Asset and Liability Management (ALM) « Gestion Actif-Passif »

Ce comité est composé du Directeur Général, des Responsables de la Direction Financière et Contrôle de Gestion, Direction Commerciale, Direction de Gestion Globale des Risques, service trésorerie, d'un représentant du Pôle Finance d'Attijari Bank et du Responsable du Marché des Capitaux d'Attijari Bank.

Le Comité ALM a pour mission d'analyser les risques du bilan globalement, risque taux, risque de liquidité, risque de change (pour les banques)

VI. CONTROLE INTERNE

Attijari Leasing est dotée d'un système de contrôle interne qui lui permet d'assurer la maîtrise des risques liés à ses opérations et de se conformer aux lois et règlement et notamment ceux régissant les établissements financiers (dont la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits et la circulaire aux établissements de crédits n° 2006-19 du 2 mai 2006 relative au contrôle interne).

Ce système de contrôle interne comprend trois niveaux de contrôle :

- Un contrôle de premier niveau assuré tant par les chefs hiérarchiques que par le système d'information, les procédures, les instructions et notes de services mises en place par la direction générale visant à assurer en permanence la sécurité et l'efficacité des opérations, la protection des actifs de la société ainsi que la fiabilité de l'information financière ;
- Un contrôle de second niveau, mis en place à compter de Août 2011 est assuré par le service de contrôle permanent et permet un contrôle des dossiers commerciaux jusqu'au stade de la mise en force d'un contrat. Ce contrôle s'étend à tous les autres services ;
- Un contrôle périodique de troisième niveau assuré par l'organe d'audit. Les missions d'audit interne sont programmées sur la base d'un plan annuel d'audit approuvé par la Direction Générale et soumis au Comité Permanent d'Audit Interne pour avis. Les rapports émis suite à toute action sont diffusés et les recommandations proposées et validées seront prises en compte pour la mise à jour des procédures et instructions.

Toutefois, le rapport des Commissaires Aux Comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2016 a révélé certaines défaillances notamment en ce qui concerne :

▪ **Risque comptable :**

- ✓ Les procédures comptables en vigueur au sein de la société ne permettent pas de saisir l'ensemble des engagements hors bilan et de leur assurer un suivi rigoureux ;
- ✓ Existence d'un écart sur des encours clients et les soldes sur « PROLEASE » datant de l'exercice 2008 ;
- ✓ Manquement au niveau du manuel comptable qui ne décrit pas tous les traitements comptables inhérents à l'activité de leasing. De plus, il n'a pas été adapté aux dispositions de la norme comptable n°41 relative aux opérations de leasing ;
- ✓ Etablissement manuel des états financiers de la société ;
- ✓ Le logiciel comptable de la société n'est pas en mesure de letter les comptes. En effet, la justification des compte est assurée manuellement ;
- ✓ Existence d'un écart des encours des factures achetées ;
- ✓ Centralisation manuelle de la balance relative à l'activité de factoring avec celle relative à l'activité de leasing ;
- ✓ Existence de suspens d'une antériorité supérieure à une année au niveau des états de rapprochement bancaire.

▪ **Risque financier :**

- ✓ Non facturation à temps des intérêts de retard ;
- ✓ Vices de forme pour certaines chaines d'effets reçues par les clients ;
- ✓ Absence d'un logiciel de trésorerie.

▪ **Risque réglementaire :**

- ✓ Non respect des dispositions suivantes de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers :
 - Le Directeur Général ne peut plus être administrateur. **Il est à signaler que M. Moez TERZI a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil d'Administration lors de l'AGO du 28/04/2017 ;**
 - Le capital minimum est de 25 millions de dinars. **Il est à signaler qu'une opération d'augmentation de capital a été décidée par l'AGE du 28/04/2017 ;**
 - Et, la création d'un comité de nomination et de rémunération.
- ✓ La société n'a pas réalisé l'audit du dispositif de contrôle interne relatif à la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ;
- ✓ La société n'a pas mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) conformément aux dispositions de l'article 15 de la circulaire n°2006-19. A ce titre, un projet de migration des serveurs a été établi avec succès ce qui approuve l'implication du PCA informatique Attijari Leasing au sein du PCA d'Attijari bank ;
- ✓ La société ne dispose pas d'un système de notation interne tel que prévu par l'article 25 de la circulaire n°2006-19, relative au contrôle interne des établissements de crédits, et la circulaire n°2016-06, relative au système de notation des contreparties.
- ✓ La société n'a pas mis en place un système d'analyse, de surveillance et de mesure des risques lui permettant de mesurer l'impact des risques ainsi que leurs consommations de fonds propres et ce, conformément aux dispositions de la circulaire 2006-19

VII. SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information d'Attijari Leasing couvre toutes les lignes de métiers de la société :

VII.1.1 Le parc informatique

Tout le parc serveurs d'Attijari Leasing est mis en place dans les Datacenters d'Attijari Bank tout en assurant le déploiement et intégration de solutions de haute disponibilité (cluster), virtualisation des systèmes.

Seul le serveur Proxy reste au Salle de serveurs Attijari Leasing et joue le rôle d'un serveur de secours pour la connexion internet.

VII.1.2 La connectivité

a) Domaine

Toute l'infrastructure d'Attijari Leasing est sous le contrôle du domaine d'Attijari Bank nommé « Bank-sud ».

Les utilisateurs, les postes de travail ainsi que les serveurs sont connectés au domaine principal « Bank-sud » sous forme d'une unité d'organisation nommée « Filiale Leasing ».

b) Attijari Leasing – Banque Centrale

Attijari Leasing est reliée à la Banque Centrale à travers une liaison FRAME RELAY via un poste de travail ayant une adresse IP Statique : 10.2.41.2.

c) Attijari Leasing – Attijari Bank

Attijari Leasing est reliée à Attijari Bank à travers une liaison Fibre Optique à haut débit.

d) Attijari Leasing : Siège – Agences

Attijari Leasing est reliée avec ses agences par routage du réseau Attijari Bank via des liaisons MPLS ou SDSL.

e) Attijari Leasing – Local

Un serveur DHCP attribue automatiquement les adresses IP des postes de travail au sein du siège d'Attijari Leasing.

f) Attijari Leasing – Internet

Attijari Bank prend en charge la connexion internet d'Attijari Leasing à travers des comptes Websense.

g) Attijari Leasing – Téléphone

Attijari Leasing possède 2 types de liaisons téléphoniques :

- Liaison RTC chez TUNISIE TELECOM pour la réception des appels ;
- Liaison VOIP chez ORANGE pour l'émission et la réception des appels.

VII.1.3 La sécurité du matériel

Attijari Leasing assure la sécurité matérielle du parc informatique en respectant les normes de sécurité dans ses salles des serveurs à travers :

- Des détecteurs d'incendie ;
- Des onduleurs ;
- Un système d'aération ;
- Un système de basculement des climatiseurs qui assure leurs fonctionnements sans arrêts.

VII.1.4 Les logiciels

a) Environnement du travail

Attijari Leasing a opté pour l'environnement MICROSOFT mis en place par la société ADVANCIA.

Le système d'information d'Attijari Leasing se compose comme suit :

- 100 postes de travail qui fonctionnent avec MICROSOFT WINDOWS SEVEN ;
- 1 poste de travail qui fonctionne avec MICROSOFT WINDOWS XP ;
- 8 serveurs qui fonctionnent avec MICROSOFT WINDOWS SERVER 2008 R2 ;
- 1 serveur qui fonctionne avec MICROSOFT WINDOWS 2003 SERVER.

Pour les applications bureautiques, tous les postes de travail utilisent le pack bureautique MICROSOFT OFFICE 2007.

b) Applications métiers

Dans le cadre de son exploitation, Attijari Leasing utilise les applications suivantes :

Application	Outil de développement	Base de données	Observations
Prolease	WinDev	SQL server	Solution de traitement des opérations de leasing
Profactor	WinDev	SQL server	Solution de traitement des opérations de factoring
Wcompta	WinDev	SQL server	Solution de traitement des opérations comptables

Etant donné que l'activité principale d'Attijari Leasing est le crédit-bail, l'application la plus utilisée par le personnel est « Prolease ».

Prolease est un progiciel dédié exclusivement aux sociétés de leasing. Il est constitué de modules fonctionnels indépendants, organisés autour d'une base de données relationnelle unique destinée à la gestion globale des opérations de leasing.

c) Solutions internes d'Attijari Leasing

Afin d'améliorer la qualité du système d'information, Attijari Leasing utilise les applications suivantes :

MICROSOFT SHAREPOINT

La plateforme SHAREPOINT est un site web représentant un espace de stockage centralisé pour les documents et les informations.

Cette plateforme permet aux utilisateurs d'effectuer les tâches suivantes :

- ✓ Consulter les différents communiqués de la société (Notes de service, notes d'information, etc.) ;
- ✓ Coordonner des projets, des calendriers et des agendas ;
- ✓ Echanger des idées et revoir des documents ou des propositions ;
- ✓ Partager des documents ou des informations au sein de la société.

SERVICE HELP DESK

Le service Help Desk est un site web local qui aide à organiser et suivre les demandes ou les réclamations fournies par le personnel au niveau du support technique, physique ou logistique.

d) Sécurité logiciel

ANTIVIRUS

Pour la protection contre les virus et les logiciels malveillants, Attijari Leasing exploite l'antivirus SYMANTEC END POINT utilisé aussi par Attijari Bank suivant une politique de mise à jour centralisée.

DONNEES

Pour la protection des données, le serveur de sauvegarde prend en charge de sauvegarder les bases de données, les machines virtuelles et les applications métier grâce au logiciel SYMANTEC BACKUPEXEC suivant les politiques suivantes :

- ✓ Une sauvegarde quotidienne des journaux des bases des données ;
- ✓ Une sauvegarde hebdomadaire des bases de données SQL ;
- ✓ Une sauvegarde mensuelle des machines virtuelles ;
- ✓ Une sauvegarde instantanée lors de chaque mise à jour de l'application métier.

RESEAUX

Un Pare-feu CISCO ASA 5510 est implémenté dans le réseau d'Attijari Leasing pour empêcher toute intrusion. L'équipe de sécurité réseau d'Attijari Leasing prend en charge le monitoring du réseau.

VIII. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIFS DE LA SOCIETE

VIII.1 POLITIQUE DE RECRUTEMENT

Depuis sa restructuration en 2008, Attijari Leasing a entrepris un important programme de transformation et de renforcement de son réseau. Ceci a nécessité la mise en place d'un plan de recrutement qui a permis d'intégrer entre 2008 et 2016, 58 employés.

VIII.2 POLITIQUE DE FORMATION

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière, etc.

Les actions de formations effectuées en 2016 sont au nombre de 25 et auxquelles 60 participants ont en bénéficié durant l'année 2016.

VIII.3 POLITIQUE D'INTERESSEMENT

L'exercice 2010 a été marqué par le lancement de plusieurs challenges et l'attribution de primes de performance indexées sur les objectifs visant la motivation des collaborateurs d'Attijari Leasing.

Attijari Leasing a continué en 2016 son action de motivation de son personnel lancée en 2010 et a attribué des primes à ses commerciaux en fonction de leurs performances.

VIII.4 EVOLUTION DES EFFECTIFS

VIII.4.1 Structure des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
Cadres	70	71	76	1,4%	7,0%
Exécution	10	13	13	30,0%	0,0%
Stagiaires	5	11	12	120,0%	9,1%
Total	85	95	101	11,8%	6,3%

En 2016, l'évolution de l'effectif d'Attijari Leasing s'est caractérisée notamment par la hausse de l'effectif d'exécution.

Année	2014	2015	2016
Taux d'encadrement⁶	82,4%	74,7%	75,2%

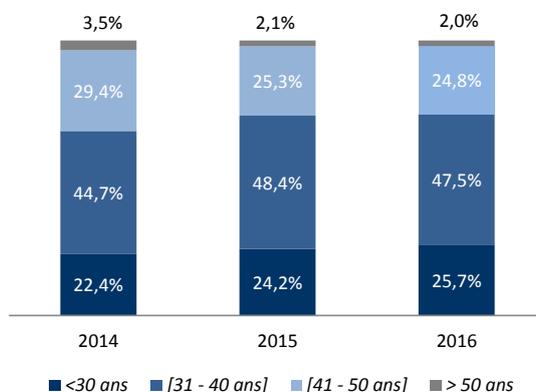
Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le taux d'encadrement s'établit à 75,2% en 2016 contre 74,7% en 2015.

⁶ Taux d'encadrement : le rapport entre le nombre de cadres d'une part et l'effectif total d'autre part.

VIII.4.2 Structure des effectifs par tranche d'âge et par sexe

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par tranche d'âge se décline de la manière suivante :

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

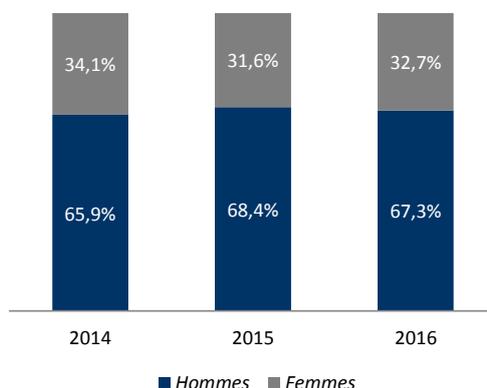


Source : Attijari Leasing

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, en 2016, les moins de 40 ans représentent 73,3% de l'effectif global d'Attijari Leasing.

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par sexe se décline comme suit :

Répartition de l'effectif par sexe



Source : Attijari Leasing

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les femmes représentent 32,7% de l'effectif total d'Attijari Leasing en 2016. Cette présence renseigne sur l'importance accordée à la mixité au sein de la Société.

VIII.4.3 Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Attijari Leasing au cours des trois derniers exercices :

Turnover	2014	2015	2016	Var.15/14 en %	Var.16/15 en %
Recrutements ⁷ (1)	4	12	12	>100,0%	0,0%
Départs (2)	1	2	2	100,0%	0,0%
<i>dont départs à la retraite volontaires</i>	0	0	0	<i>n.s</i>	<i>0,0</i>
Solde (1) – (2)	3	10	10	>100,0%	0,0%

⁷ Ne tenant pas compte des détachés d'Attijari bank

Le turnover d'Attijari Leasing s'est établi à 10 personnes en 2016.

IX. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING

Conformément aux dispositions de la circulaire 2006-19, la société Attijari Leasing doit mettre en place des systèmes d'analyse, de mesure et de surveillance des risques qui permettent de s'assurer que les risques encourus notamment en matière de crédit, de marché, de taux global d'intérêt, de liquidité, de règlement ainsi que les risques opérationnels sont correctement évalués et maîtrisés.

Ces systèmes doivent, en outre, faire l'objet d'un réexamen régulier réalisé dans le cadre du processus d'audit interne. Ils doivent comporter, dans le respect des normes en vigueur, des limites internes globales par type de risques encourus. Ces limites doivent être fixées et revues au moins une fois par an par l'organe de direction et approuvées par le Conseil d'Administration et ce, en tenant compte notamment du niveau des fonds propres (cette situation date de 2012).

Par ailleurs, Attijari Leasing doit élaborer au moins une fois par an, un rapport sur la mesure et la surveillance des risques qui doit être communiqué au Conseil d'Administration et au Comité Permanent d'Audit Interne ainsi qu'aux Commissaires Aux Comptes.

Au niveau du rapport sur le contrôle interne, les commissaires Aux Comptes ont relevé le non-respect des dispositions mentionnées ci-dessus. A ce titre, un Comité ALM « Gestion Actif – Passif » a été mis en place en 2016 (1^{ère} réunion tenue en février 2016).

En tant qu'établissement financier, Attijari Leasing est confrontée aux risques suivants :

IX.1.1 Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants :

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru pour tout le secteur de leasing ;
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme.

IX.1.2 Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagements d'Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements.

IX.1.3 Le risque de contrepartie (ou de crédit)

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées contre un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

Attijari Leasing ne traite qu'avec les contreparties, personnes physiques ou morales, bénéficiant d'une bonne réputation, y compris personnelle du promoteur, et exerçant des activités licites et jugées honorables. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle, en excluant la clientèle qui serait répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes/chéquiers, contentieux, terrorisme, lutte anti-blanchissement...).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès d'Attijari Leasing ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédit auprès d'Attijari Leasing sauf en cas de leur régularisation rapide.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances en principal ou en intérêt, après accord par l'instance habilitée formellement, la contrepartie (groupe ou individuelle) ne peut plus prétendre à des concours auprès d'Attijari Leasing, sauf décision contraire et formelle du Comité Exécutif de Crédit.

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'octroi de concours s'appuie sur un avis indépendant et favorable de la Gestion Globale des Risques, à exposer devant l'instance de décision compétente en matière de financement leasing : plateforme, comité de financement, comité supérieur groupe (incluant la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank) et le comité exécutif de crédit d'Attijari Leasing demeurant l'instance ultime de décision.

Les garanties et suretés sont exigées en tant qu'atténuateur de risque, en cas de défaillance de la contrepartie, et ne sauraient constituer la principale source de remboursement.

Elles sont prises en compte pour leur valeur économique et font l'objet d'actualisation périodique.

Le processus d'octroi des prêts est basé sur des limites de financement et les niveaux d'engagement :

- Small Tickets : engagement global de la relation inférieur à 50 MDT : décision au niveau du Comité Plateforme Small Tickets ;
- Middle Tickets : engagement global de la relation de 50 à 500 MDT : décision au niveau du Comité de Financement ;
- Large Tickets : engagement global de la relation supérieur à 500 MDT : décision au niveau du Comité Supérieur Groupe.

IX.1.4 Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter de la fluctuation des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Attijari Leasing n'est pas exposé au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

IX.1.5 Le risque de règlement

Selon l'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19, le risque de règlement s'entend comme étant le risque de survenance au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un

établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus lorsque ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Attijari Leasing gère ce risque en deux phases :

- 1^{ère} phase : au niveau de la sous-direction du recouvrement amiable, et ce par le suivi et les actions de recouvrement des impayés inférieurs à 90 jours.
- 2^{ème} phase : au niveau de la direction juridique et contentieux, et ce par le suivi et les actions judiciaires de recouvrement des impayés supérieurs à 90 jours.

Le Comité Interne de Recouvrement se réunit régulièrement et se charge de la coordination et du suivi des résultats des actions.

IX.1.6 Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

Afin de maîtriser ces risques, Attijari Leasing a revu son système de contrôle interne pour renforcer les contrôles permanents au niveau de la société relativement à sa taille. Une sous-direction de contrôle général rattaché à la Direction Générale a été mis en place depuis août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnel, commercial, mises en forces, etc.

Une cartographie des risques a été arrêtée pour déterminer à tout niveau les risques existants et les actions qu'il faut pour y faire face, renforcer les contrôles périodiques menés par le département d'audit interne.

Depuis janvier 2014, Attijari Leasing est dotée d'une Direction de Gestion Globale du Risque, qui assure la gestion des différents risques ci-dessus énumérés et ce, en étroite relation avec la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank. Progressivement, les procédures et process actuels seront revus pour une meilleure maîtrise de ces différents risques.

IX.1.7 Le risque de gouvernance

L'article 200 du Code des Sociétés Commerciales prévoit que toute convention conclue directement ou par personne interposée entre la société, d'une part, et une autre société disposant de dirigeant commun d'autre part, est soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration. Or Attijari Leasing, a obtenu l'accord pour la convention conclue avec Attijari Finances en date du 11 avril 2016 à posteriori. En effet, ladite convention a été autorisée et mentionnée au niveau du conseil d'administration du 23 mars 2017.

A ce titre, la Société s'engage à se conformer à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

X. DEPENDANCE D'ATTIJARI LEASING

La dépendance d'Attijari Leasing s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

X.1.1 Application de l'article 1

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

3 fois les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ;

- Au 31/12/2016, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets s'élève à 10 136 mDT, soit **17,93%** des fonds propres nets et donc n'excède pas la limite de 3 fois desdits fonds propres, **d'où respect de cette condition.**

1,5 fois les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

- Au 31/12/2016, aucune relation ne dispose d'un engagement dépassant 15% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

X.1.2 Application de l'article 2

En vertu de l'article 2 de la circulaire susmentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

- Au 31/12/2016, aucune relation ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres, **d'où respect de cette condition.**

X.1.3 Application de l'article 3

En vertu de l'article 3 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi N°2001-65 du 10/07/2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

- Au 31/12/2016, le total des risques encourus s'élève à 1 421 mDT, soit **2,51%** des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cet article 3.**

X.1.4 Application de l'article 4

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents, les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter en permanence au moins 7% des risques encourus pondérés.

- Au 31/12/2016, le montant des fonds propres nets d'Attijari Leasing s'élève à **56 524 mDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **38 267 mDT** à la même date. Le montant des risques encourus pondérés s'élève à **523 947 mDT**.
- Ainsi et au 31/12/2016, les fonds propres nets de la société représentent 10,79% des risques encourus pondérés et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à 7,30%, **d'où respect de cette condition.**

XI. LITIGES ET ARBITRAGES

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

XII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous retrace la politique d'investissement de la société Attijari Leasing sur la période prévisionnelle 2017-2021 :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Immobilier	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel roulant	43	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(87,7%)</i>	<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel de bureaux	19	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>>100,0%</i>	<i>>100,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
AAI	74	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>33,0%</i>	<i>35,6%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
Matériel et log Informatique	52	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>>100,0%</i>	<i>93,5%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
Autres	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Total Investissements Propres	187	300	300	300	300	300	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(82,4%)</i>	<i>60,5%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	

XIII. ANALYSE SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien de son principal actionnaire Attijari bank ▪ Ressources humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences ▪ Leviers de développement à travers le réseau commercial de la banque ▪ Partenariats et synergies groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poids des créances accrochées ▪ Coefficient d'exploitation relativement faible
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ De grands projets d'infrastructure (programme d'appui au développement de la Tunisie « Tunisia 2020 ») devant profiter au secteur du leasing 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence acerbe sur le secteur ▪ Retard dans la relance économique du Pays

XIV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays après les événements du 14/01/2011 en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels qu'avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

Chapitre 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

I. PATRIMOINE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2016

I.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING AU 31/12/2016

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	31/12/2016	31/12/2015
Créances de leasing	472 618 396	425 718 418
Impayés	32 319 240	33 521 602
Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 759
Intérêts échus et différés	(2 313 360)	(2 095 352)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 536 807	2 450 749
Créances radiées	434 846	
Total brut	504 640 178	459 640 176
Provisions pour dépréciation des encours	(12 141 005)	(11 125 751)
Provisions pour dépréciation des impayés	(17 782 382)	(16 700 234)
Provisions additionnelles	(331 520)	(374 955)
Provisions collectives	(2 004 922)	(1 895 481)
Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(169 531)
Provisions sur créances radiées	(434 846)	
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 288 000)	(3 165 799)
Total des provisions et produits réservés	(36 195 325)	(33 475 999)
Total net	468 444 853	426 164 176

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
Soldes au 31 décembre 2015	428 169 167
Additions de la période	
Investissements	253 382 799
Relocations	5 414 419
Consolidations	26 035
Retraits de la période	
Remboursement des créances échues	(196 455 383)
Remboursement anticipé de créances	(10 825 250)
Remboursement des valeurs résiduelles	(13 399)
Relocations	(5 389 922)
Radiations de créances	(153 261)
Soldes au 31 décembre 2016	474 155 203

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit:

En DT	31/12/2016	31/12/2015
Païement minimaux sur contrats actif (a)	528 262 608	473 604 075
A recevoir dans moins d'un an	196 135 370	179 191 264
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	327 142 576	284 073 193
A recevoir dans plus de 5 ans	4 984 662	10 339 618
Produits financiers non acquis (b)	77 382 377	68 414 468
A recevoir dans moins d'un an	36 112 309	31 992 499
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	40 796 535	35 144 792
A recevoir dans plus de 5 ans	473 533	1 277 177
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	450 880 231	405 189 607
Créances en instance de mise en force (2)	1 536 807	2 450 749
Créances échues (3)	496 112	366 088
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	1 151 702	1 918 639
Contrats suspendus (contentieux) (5)	20 090 351	18 244 085
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	474 155 203	428 169 167

Analyse par secteur d'activité

En DT	31/12/2016	31/12/2015
Bâtiment et travaux publics	72 991 568	48 985 984
Industrie	52 663 836	49 652 540
Tourisme	8 939 916	7 773 093
Commerces et service	253 759 323	230 102 183
Agriculture	85 800 561	91 655 367
Total	474 155 203	428 169 167

Analyse par type de matériel

En DT	31/12/2016	31/12/2015
Equipements	55 592 929	41 380 406
Matériel roulant	342 849 797	311 435 666
Matériel spécifique	45 541 616	45 776 191
Sous Total	443 984 341	398 592 263
Immobilier	30 170 862	29 576 903
Total	474 155 203	428 169 167

I.2 ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2016, le solde net de ce poste étant de 11 633 141 DT contre 8 789 541 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT	31/12/2016	31/12/2015
Compte des acheteurs factorés	11 908 374	9 389 736
Effets à l'encaissement	383 452	120 179
Sous Total (A)	12 291 826	9 509 915
Provisions	(601 282)	(652 560)
Agios réservés	(57 403)	(67 814)
Total des provisions	(658 685)	(720 374)
Total net	11 633 141	8 789 541
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie	1 781 127	1 648 720
Sous Total (B)	1 781 127	1 648 720
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	10 510 699	7 861 195

I.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2016

L'analyse des immobilisations financières, se présente comme suit :

En DT	31/12/2016	31/12/2015
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	7 814 882	6 730 434
Total	7 991 282	6 906 834

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2016 comme suit :

En DT	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

I.4 VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2016, cette rubrique totalisant 4 097 565 DT contre 4 320 424DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions		Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Logiciels	33,3%	234 094	35 760	269 854	224 611	12 068	236 679	33 175
Total des immobilisations incorporelles		234 094	35 760	269 854	224 611	12 068	236 679	33 175
Terrain	-	949 160	0	949 160	0	0	0	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	0	3 403 650	1 555 903	170 182	1 726 085	1 677 565
Matériel de transport	20,0%	427 869	42 500	470 369	76 200	90 845	167 045	303 324
Installations générales	10,0%	737 857	73 732	811 589	332 687	65 012	397 699	413 890
Mobilier de bureau	20,0%	228 221	18 997	247 218	200 351	14 034	214 385	32 833
Matériel informatique	33,3%	238 409	15 912	254 321	215 229	15 529	230 758	23 563
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	0	130 482	24 695	42 090	66 785	63 697
Immobilisations hors exploitation		600 358	0	600 358	0	0	0	600 358
Total des immobilisations corporelles		6 716 006	151 141	6 867 147	2 405 065	397 692	2 802 757	4 064 390
Totaux		6 950 100	186 901	7 137 001	2 629 676	409 760	3 039 436	4 097 565

II. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2016

Les règles d'établissements et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2016, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que :

- La note sur l'état des engagements hors bilan conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;
- Une note complémentaire à la note « Portefeuille de placement » portant sur les règles de classification (en placements à long terme et placements à court terme) et les méthodes d'évaluation des placements et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
- la note sur les règles de prise en compte des gains et pertes de change et de couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.

La société Attijari Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017 et suivants.

II.1 BILANS COMPARES AU 31/12/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	NOTES	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF				
Caisse et Avoirs auprès des banques	4	6 717 900	9 213 283	10 670 992
Créances sur la clientèle de Leasing	5	468 444 853	426 164 176	403 795 854
Acheteurs factorés	6	11 633 141	8 789 541	10 029 312
Portefeuille de placement	7	300 160	11 725 221	16 334 547
Portefeuille d'investissement	8	7 991 282	6 906 834	4 304 322
Valeurs immobilisées	9	4 097 565	4 320 424	3 645 002
Autres actifs	10	3 669 612	2 989 811	4 889 559
TOTAL DES ACTIFS		502 854 513	470 109 290	453 669 587
PASSIF				
Concours Bancaires	11	569	569	760 431
Dettes envers la clientèle	12	7 321 555	6 671 439	7 019 561
Comptes courants des adhérents	6	1 781 127	1 648 720	1 784 952
Emprunts et Dettes rattachées	13	406 859 321	396 015 483	385 181 991
Fournisseurs et comptes rattachés	14	40 560 388	22 932 578	18 767 049
Autres Passifs	15	4 285 758	2 926 941	2 960 422
TOTAL DES PASSIFS		460 808 718	430 186 730	416 474 405
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		9 716 736	8 687 104	6 192 204
Résultats reportés		6 462 255	5 204 778	4 301 979
Effets des modifications comptables		(551 800)	(551 800)	(551 800)
Résultat de l'exercice		5 168 604	5 332 477	6 002 799
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	16	42 045 795	39 922 559	37 195 181
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		502 854 513	470 109 290	453 669 587

II.2 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 31/12/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNEES	63 030 240	61 223 604	59 750 340
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 214 200	13 185 754	13 040 196
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	48 177 007	45 108 943	48 554 344
Engagements de factoring	2 639 033	2 928 906	3 155 800
ENGAGEMENTS RECUS	607 184 697	536 233 109	516 154 787
Garanties reçues	9 660 059	68 414 468	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	77 382 377	69 018 654	63 054 807
Valeurs des biens, objet de leasing	520 142 261	466 575 997	452 311 522
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	31 530 000	7 104 763	11 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	31 530 000	7 104 763	11 000 000

II.3 ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31/12/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de leasing	17	43 356 537	39 673 703	35 991 932
Revenus de factoring	18	1 168 545	932 043	887 231
Total des revenus		44 525 082	40 605 746	36 879 163
Autres produits d'exploitation	19	2 091 409	2 013 996	1 986 823
Total Produits d'exploitation		46 616 491	42 619 742	38 865 986
Charges financières nettes	20	(26 878 010)	(25 727 662)	(22 734 155)
Commissions encourues		(142 939)	(89 226)	(64 000)
Produits des placements	21	446 025	638 332	460 996
Produits nets		20 041 567	17 441 186	16 528 827
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(4 703 492)	(4 002 471)	(3 653 800)
Autres charges d'exploitation	23	(2 572 880)	(2 316 123)	(2 481 075)
Dotations aux amortissements	24	(409 760)	(353 229)	(302 873)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		12 355 435	10 769 363	10 091 079
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(3 665 267)	(2 903 545)	(2 515 193)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(1 096 840)	(316 964)	(2 753)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 593 328	7 548 854	7 573 133
Autres gains ordinaires	27	588 925	363 424	355 058
Autres pertes ordinaires	28	(586)	(76 949)	(3 111)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 181 667	7 835 330	7 925 060
Impôt sur les bénéfices	29	(2 357 817)	(2 502 852)	(1 922 262)
contribution conjoncturelle	29	(655 246)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 168 604	5 332 477	6 002 799
Résultat par action	16	2,432	2,509	2,825

II.4 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES

(Montant exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements reçus des clients	30	288 966 886	264 933 826	249 021 302
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	43 704 482	39 188 942	25 883 293
Financements des adhérents	31	(45 063 097)	(37 112 228)	(28 715 498)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(269 702 267)	(241 527 751)	(240 048 674)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(7 009 516)	(7 232 067)	(5 700 567)
Intérêts payés	34	(26 888 225)	(25 069 397)	(21 667 334)
Impôts et taxes payés	35	(5 133 115)	(2 937 080)	(2 415 122)
Autres flux de trésorerie	36	12 004 200	5 262 094	(14 303 174)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(9 120 651)	(4 493 660)	(37 945 774)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(186 901)	(928 730)	(259 971)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	11 194	44 689
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(1 000 000)	(2 500 000)	(2 000 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(1 186 901)	(3 417 536)	(2 215 281)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions	39	(3 045 368)	(2 605 099)	(2 612 622)
Encaissements provenant des emprunts	13	168 470 000	179 321 605	171 047 662
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(160 937 463)	(165 108 157)	(141 808 565)
Flux liés au financement à court terme	13	3 325 000	(4 395 000)	21 370 000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		7 812 169	7 213 349	47 996 475
Variation de trésorerie		(2 495 383)	(697 847)	7 835 420
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	40	9 212 714	9 910 561	2 075 141
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	40	6 717 331	9 212 714	9 910 561

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL**1-1 Présentation de la société**

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000 DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2016, à 21.250.000 DT composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société**1-2-1 Impôt sur les sociétés :**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« ATTIJARI LEASING » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ATTIJARI LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2016, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « ATTIJARI LEASING » et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « ATTIJARI LEASING » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements

financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash flow » compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- *Matériel standard* : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- *Matériel spécifique* : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- *Immeubles* : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « ATTIJARI LEASING ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24 et adaptée par « ATTIJARI LEASING ».

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.

2. La détermination pour chaque groupe de créances i , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2013 à 2015 TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2016. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2016}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2015}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2013-2015 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i .

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements }_{gi} \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi} .

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui

sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Construction | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 20,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-4 Faits saillants

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Juillet 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 3.013.279 DT dont 1.109.038 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2014 de 2.900.026 DT à 252.359 DT.

En application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en septembre 2016, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en 2017, sans recours juridictionnel et a eu pour effet de ramener le complément des impôts et taxes réclamés à 386.800 DT dont 359.830 DT de pénalités, le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2014 de 2.900.026 DT à 1.062.490 DT et le crédit de l'impôt sur les sociétés à la même date de 241.989 DT à 52.048 DT.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 900.000 DT.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et des avoirs auprès des banques, est le suivant :

	31 décembre	
	2016	2015
- Banques	6 715 445	9 211 091
- Caisses	2 455	2 192
<u>Total</u>	<u>6 717 900</u>	<u>9 213 283</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 décembre	
	2016	2015
- Créances de leasing	472 618 396	425 718 418
- Impayés	32 319 240	33 521 602
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 759
- Intérêts échus et différés	(2 313 360)	(2 095 352)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	1 536 807	2 450 749
- Créances radiées	434 846	-
<u>Total brut</u>	<u>504 640 178</u>	<u>459 640 175</u>
- Provisions pour dépréciation des encours	(12 141 005)	(11 125 751)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(17 782 382)	(16 700 234)
- Provisions additionnelles	(331 520)	(374 955)
- Provisions collectives	(2 004 922)	(1 895 481)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(169 531)
- Provisions pour Créances radiées	(434 846)	-
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 288 000)	(3 165 799)
<u>Total des provisions et produits réservés</u>	<u>(36 195 325)</u>	<u>(33 475 999)</u>
<u>Total net</u>	<u>468 444 853</u>	<u>426 164 176</u>

Les mouvements enregistrés sur les créances de Leasing durant l'exercice, sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2015	<u>428 169 167</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	253 382 799
- Relocations	5 414 419
- Consolidations	26 035
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(196 455 383)
- Remboursement anticipé de créances	(10 825 250)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(13 399)
- Relocations	(5 389 922)
- Radiations de créances	(153 261)
Solde au 31 Décembre 2016	<u>474 155 203</u>

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit :

	31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	<u>528 262 608</u>	<u>473 604 075</u>
A recevoir dans moins d'un an	196 135 370	179 191 264
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	327 142 576	284 073 193
A recevoir dans plus de 5 ans	4 984 662	10 339 618
Produits financiers non acquis (b)	<u>77 382 377</u>	<u>68 414 468</u>
A recevoir dans moins d'un an	36 112 309	31 992 499
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	40 796 535	35 144 792
A recevoir dans plus de 5 ans	473 533	1 277 177
Encours contrats actifs (1) = (a) - (b)	<u>450 880 231</u>	<u>405 189 607</u>
Créances en instance de mise en force (2)	<u>1 536 807</u>	<u>2 450 749</u>
Créances échues (3)	<u>496 112</u>	<u>366 088</u>
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	<u>1 151 702</u>	<u>1 918 639</u>
Contrats suspendus (contentieux) (5)	<u>20 090 351</u>	<u>18 244 085</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	<u>474 155 203</u>	<u>428 169 167</u>

Analyse par secteur d'activité :

	31 décembre	
	2016	2015
Bâtiment et travaux publics	72 991 568	48 985 984
Industrie	52 663 836	49 652 540
Tourisme	8 939 916	7 773 093
Commerces et services	253 759 323	230 102 183
Agriculture	85 800 561	91 655 367
<u>Total</u>	474 155 203	428 169 167

Analyse par type de matériel :

	31 décembre	
	2016	2015
Equipements	55 592 929	41 380 406
Matériel roulant	342 849 797	311 435 666
Matériel spécifique	45 541 616	45 776 191
<u>Sous Total</u>	443 984 341	398 592 263
Immobilier	30 170 862	29 576 903
<u>Total</u>	474 155 203	428 169 167

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actif compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	385 324 614	58 898 762	5 886 512	4 154 504	18 225 045	472 489 437
Impayés	2 263 859	6 558 611	1 412 470	1 993 335	20 090 965	32 319 240
Contrats en instance de mise en force	1 167 016	125 437	-	-	244 354	1 536 807
CREANCES LEASING	388 755 489	65 582 809	7 298 981	6 147 839	38 560 364	506 345 484
Avances reçues (**)	(4 753 594)	(275 819)	(59 923)	(64 285)	(2 167 933)	(7 321 555)
ENCOURS GLOBAL	384 001 895	65 306 990	7 239 058	6 083 554	36 392 432	499 023 929
ENGAGEMENTS HORS BILAN	12 214 200	-	-	-	-	12 214 200
TOTAL ENGAGEMENTS	396 216 095	65 306 990	7 239 058	6 083 554	36 392 432	511 238 129
Produits réservés	-	-	(196 089)	(317 007)	(2 774 904)	(3 288 000)
Provisions sur encours financiers	-	-	(10 289)	(122 584)	(12 008 133)	(12 141 005)
Provisions sur impayés	-	-	(232 369)	(697 396)	(16 852 617)	(17 782 382)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(331 520)	(331 520)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(438 746)	(1 136 987)	(31 967 174)	(33 542 907)
ENGAGEMENTS NETS	396 216 095	65 306 990	6 800 311	4 946 567	4 425 258	477 695 222
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,42%	1,19%	7,12%	
				9,72%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2015					9,93%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,06%	18,69%	87,84%	
				67,47%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2015					67,45%	

(*) Le total général des encours financiers excède celui comptable de 128 959 DT qui remonte aux exercices antérieurs et qui est totalement provisionné.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>
- Comptes des acheteurs factorés	11 908 374	9 389 736
- Effets à l'encaissement	383 452	120 179
<u>Sous Total (A)</u>	<u>12 291 826</u>	<u>9 509 915</u>
- Provisions	(601 282)	(652 560)
- Agios réservés	(57 403)	(67 814)
<u>Total des provisions</u>	<u>(658 685)</u>	<u>(720 374)</u>
<u>Total net</u>	<u>11 633 141</u>	<u>8 789 541</u>
Comptes des adhérents		
- Fonds de garantie	1 781 127	1 648 720
<u>Sous total (B)</u>	<u>1 781 127</u>	<u>1 648 720</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>10 510 699</u>	<u>7 861 195</u>

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	11 178 817	-	-	-	735 539	11 914 356
Valeurs à l'encaissement	379 452	-	-	-	4 000	383 452
Fonds de garantie (**)	(1 701 630)	-	-	-	(80 854)	(1 782 484)
ENGAGEMENTS BILAN	9 856 639	-	-	-	658 685	10 515 324
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 639 033	-	-	-	-	2 639 033
TOTAL ENGAGEMENTS	12 495 671	-	-	-	658 685	13 154 356
Produits réservés	-	-	-	-	57 403	57 403
Provisions	-	-	-	-	601 282	601 282
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	-	-	658 685	658 685
ENGAGEMENTS NETS	12 495 671	-	-	-	-	12 495 671
Ratio des actifs non performants					5,01%	
Ratio des actifs non performants de 2016				5,01%		
Ratio des actifs non performants de 2015				7,78%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés					100,00%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2016				100,00%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015				85,79%		

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 5 983 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 357 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	-	1 179 061
- Titres cotés	497 000	546 160
- Certificats de dépôt	-	10 000 000
Total brut	497 000	11 725 221
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(196 840)	-
Total net	300 160	11 725 221

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation Attijari Leasing	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	cours moyen du mois de décembre	Provisions	pourcentage de détention
UAOH	70 000	1,000	7,100	497 000	4,288	196 840	1,348%

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	7 814 882	6 730 434
Total	7 991 282	6 906 834

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2016, cette rubrique totalisant 4 097 565 DT contre 4 320 424 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Logiciels	33,3%	234 094	35 760	269 854	224 611	12 068	236 679	33 175
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>234 094</u>	<u>35 760</u>	<u>269 854</u>	<u>224 611</u>	<u>12 068</u>	<u>236 679</u>	<u>33 175</u>
Terrain	-	949 160	-	949 160	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	3 403 650	1 555 903	170 182	1 726 085	1 677 565
Matériel de transport	20,0%	427 869	42 500	470 369	76 200	90 845	167 045	303 324
Installations générales	10,0%	737 857	73 732	811 589	332 687	65 012	397 699	413 890
Mobilier de bureau	20,0%	228 221	18 997	247 218	200 351	14 034	214 385	32 834
Matériel informatique	33,3%	238 409	15 912	254 321	215 229	15 529	230 758	23 564
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	-	130 482	24 695	42 090	66 785	63 696
Immobilisations hors exploitation		600 358	-	600 358	-	-	-	600 358
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>6 716 006</u>	<u>151 141</u>	<u>6 867 147</u>	<u>2 405 065</u>	<u>397 692</u>	<u>2 802 757</u>	<u>4 064 390</u>
TOTAUX		6 950 100	186 901	7 137 001	2 629 676	409 760	3 039 436	4 097 565

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre	
	2016	2015
- Frais d'émission des emprunts	804 254	807 739
- Dépôts et cautionnements versés	31 234	31 234
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	329 415	106 706
- Avances et acomptes au personnel	505 404	477 170
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	1 355 429	863 499
- Frais de syndic	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	330 635	454 262
- Autres comptes débiteurs	380 451	382 836
- Produits à recevoir	200 049	151 058
- Compte d'attente	15 500	-
- Charges constatées d'avance	26 398	24 463
Total brut	4 116 683	3 436 882
A déduire		
- Provisions pour dépréciation	(447 071)	(447 071)
Total net	3 669 612	2 989 811

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus, et se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 739 764	327 073	2 066 837	932 025	330 558	1 262 583	804 254
TOTAUX		1 739 764	327 073	2 066 837	932 025	330 558	1 262 583	804 254

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
- Banques, découverts	569	569
Total	569	569

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre	
	2016	2015
- Avances et acomptes reçus des clients	7 321 555	6 671 439
<u>Total</u>	<u>7 321 555</u>	<u>6 671 439</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
Emprunts		
- Banques locales	144 939 059	134 650 612
- Banques étrangères	22 164 390	27 384 149
- Emprunts obligataires	150 403 480	147 897 920
- Certificats de Leasing	72 500 000	68 235 000
- Billets de trésorerie	-	1 440 000
- Certificats de dépôt	10 000 000	9 500 000
- Crédits de leasing	64 077	105 786
<u>Total emprunts</u>	<u>400 071 005</u>	<u>389 213 467</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	797 654	1 013 825
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	398 937	477 404
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 068 592	3 872 295
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 641 852	1 426 499
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	133 467
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	24 000	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(142 719)	(121 474)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 788 316</u>	<u>6 802 016</u>
<u>Total général</u>	<u>406 859 321</u>	<u>396 015 483</u>

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	134 650 612	134 000 000	123 711 553	144 939 059	80 723 406	64 215 652
* ATTJARI BANK 18	750 000	-	750 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 19	1 250 000	-	1 000 000	250 000	-	250 000
* ATTJARI BANK 20	1 500 000	-	1 000 000	500 000	-	500 000
* ATTJARI BANK 21	3 500 000	-	2 000 000	1 500 000	-	1 500 000
* ATTJARI BANK 22	2 500 000	-	2 500 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 23	231 943	-	231 943	-	-	-
* ATTJARI BANK 24	3 750 000	-	3 750 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 25	7 000 000	-	2 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK 26	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 27	3 750 000	-	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 28	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 29	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 15/1	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 15/2	6 300 000	-	1 400 000	4 900 000	3 500 000	1 400 000
* ATTJARI BANK 15/3	4 750 000	-	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 15/4	3 800 000	-	800 000	3 000 000	2 200 000	800 000
* ATTJARI BANK 16/1	-	2 000 000	300 000	1 700 000	1 300 000	400 000
* ATTJARI BANK 16/2	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 16/3	-	2 000 000	200 000	1 800 000	1 400 000	400 000
* ATTJARI BANK 16/4	-	3 000 000	150 000	2 850 000	2 250 000	600 000
* ATTJARI BANK 16/5	-	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000
* ATTJARI BANK 16/6	-	4 000 000	200 000	3 800 000	3 000 000	800 000
* ATTJARI BANK 16/7	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
* ATTJARI BANK 16/8	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
* ATTJARI BANK 16/9	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 16/10	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* Crédits Directs, ATTJARI BANK	25 000 000	80 000 000	80 000 000	25 000 000	-	25 000 000
TOTAL ATTJARI BANK	80 081 943	113 000 000	102 881 943	90 200 000	46 150 000	44 050 000

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* AL BARAKA BANK CMT11	358 442	-	358 442	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT12	179 221	-	179 221	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT13	161 299	-	161 299	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT14	143 377	-	143 377	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT15	108 163	-	108 163	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT16	354 868	-	354 868	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT17	354 868	-	354 868	-	-	-
TOTAL AL BARAKA BANK	1 660 237	-	1 660 237	-	-	-
* AMEN BANK 6	634 232	-	634 232	-	-	-
* AMEN BANK 7	633 278	-	633 278	-	-	-
* AMEN BANK 18	875 000	-	500 000	375 000	-	375 000
* AMEN BANK 19	700 000	-	400 000	300 000	-	300 000
* AMEN BANK 20	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000
* AMEN BANK 21	1 123 513	-	411 662	711 851	271 175	440 676
* AMEN BANK 22	283 484	-	103 827	179 657	68 456	111 201
* AMEN BANK 23	1 186 015	-	405 699	780 316	345 831	434 485
* AMEN BANK 24	1 186 235	-	405 775	780 460	345 895	434 566
* AMEN BANK 25	2 177 115	-	797 375	1 379 741	525 733	854 007
* AMEN BANK 27	1 274 553	-	275 647	998 906	700 734	298 172
* AMEN BANK 28	859 030	-	185 937	673 093	472 064	201 028
* AMEN BANK 29	1 386 476	-	300 653	1 085 823	761 133	324 690
* AMEN BANK 30	967 380	-	209 843	757 537	530 963	226 574
* AMEN BANK 16/1	-	2 000 000	-	2 000 000	1 658 786	341 214
* AMEN BANK 16/2	-	3 000 000	-	3 000 000	2 478 471	521 529
TOTAL AMEN BANK	13 486 313	-	5 363 929	13 122 384	8 159 242	4 963 142

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* BANQUE DE TUNISIE 1	571 426	-	571 426	-	-	-
* BANQUE DE TUNISIE 2	1 285 600	-	535 750	749 850	321 250	428 600
* BANQUE DE TUNISIE 3	856 000	-	286 000	570 000	284 000	286 000
* BANQUE DE TUNISIE 4	2 800 000	-	1 000 000	1 800 000	1 000 000	800 000
* BANQUE DE TUNISIE 15/01	3 800 000	-	1 000 000	2 800 000	2 000 000	800 000
* BANQUE DE TUNISIE 16/01	-	4 000 000	400 000	3 600 000	2 800 000	800 000
TOTAL BT	9 313 026	4 000 000	3 793 176	9 519 850	6 405 250	3 114 600
* BIAT 1	847 266	-	847 266	-	-	-
* BIAT 2	250 000	-	250 000	-	-	-
TOTAL BIAT	1 097 266	-	1 097 266	-	-	-
* ABC5	562 500	-	562 500	-	-	-
* ABC7	2 000 000	-	500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
* ABC8	2 000 000	-	500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
* ABC 15/1	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-
* ABC 16/1	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
TOTAL ABC	5 862 500	5 000 000	2 862 500	8 000 000	2 000 000	6 000 000
* BH	2 733 555	-	729 476	2 004 079	1 234 482	769 597
* BH 15/01	4 715 772	-	598 027	4 117 745	3 478 004	639 742
* BH 15/02	2 000 000	-	285 714	1 714 286	1 428 571	285 714
* BH 15/03	3 000 000	-	428 571	2 571 429	2 142 857	428 571
* BH 16/01	-	3 000 000	214 286	2 785 714	2 357 143	428 571
* BH 16/02	-	2 000 000	71 429	1 928 571	1 642 857	285 714
TOTAL BH	12 449 327	5 000 000	2 327 503	15 121 824	12 283 914	2 837 910

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* ATB	2 000 000	-	1 250 000	750 000	-	750 000
* ATB 2	1 200 000	-	500 000	700 000	300 000	400 000
* ATB 15/01	3 500 000	-	875 000	2 625 000	1 925 000	700 000
* ATB 16/01	-	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000
TOTAL ATB	6 700 000	2 000 000	2 725 000	5 975 000	3 725 000	2 250 000
* QNB	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
TOTAL QNB	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					d'un an	moins d'un an
BANQUES ETRANGERES	27 384 149	-	5 219 760	22 164 390	15 797 677	6 366 712
* BAD 1	4 723 521	-	674 789	4 048 732	3 373 944	674 789
* BAD 2	1 245 961	-	88 997	1 156 964	978 969	177 994
TOTAL BAD	5 969 482	-	763 786	5 205 696	4 352 913	852 783
* BEI 5	10 082 294	-	2 880 655	7 201 639	4 320 984	2 880 655
* BEI 6	1 810 768	-	517 362	1 293 406	776 044	517 362
TOTAL BEI	11 893 062	-	3 398 018	8 495 045	5 097 028	3 398 017
* SANAD	9 521 605	-	1 057 956	8 463 649	6 347 737	2 115 912
TOTAL SANAD	9 521 605	-	1 057 956	8 463 649	6 347 737	2 115 912
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	162 034 761	134 000 000	128 931 313	167 103 448	96 521 084	70 582 365

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires :

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
* Emprunt obligataire 01/2011 F	11 400 000	-	5 700 000	5 700 000	-	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	600 000	-	300 000	300 000	-	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	4 656 000	-	2 328 000	2 328 000	-	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	6 688 000	-	1 672 000	5 016 000	3 344 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	1 188 000	-	594 000	594 000	-	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	5 532 000	-	2 766 000	2 766 000	-	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	1 828 640	-	457 120	1 371 520	914 400	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	1 500 000	-	500 000	1 000 000	500 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	10 975 200	-	3 658 400	7 316 800	3 658 400	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	658 000	2 632 000	1 974 000	658 000
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	12 163 680	-	3 040 920	9 122 760	6 081 840	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	9 950 000	7 960 000	1 990 000
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG A	5 894 400	-	1 473 600	4 420 800	2 947 200	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	-	-	10 632 000	8 505 600	2 126 400
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	1 600 000	-	400 000	1 200 000	800 000	400 000
* Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	-	2 216 400	8 865 600	6 649 200	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	-	-	17 918 000	17 918 000	-
* Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000
* Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016-1 A	-	7 850 000	-	7 850 000	6 280 000	1 570 000
* Emprunt obligataire 2016-1 B	-	22 150 000	-	22 150 000	22 150 000	-
* Emprunt obligataire 2016-2 A	-	1 170 000	-	1 170 000	1 170 000	-
* Emprunt obligataire 2016-2 B	-	3 300 000	-	3 300 000	3 300 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	147 897 920	34 470 000	31 964 440	150 403 480	112 752 640	37 650 840

(4) : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt, les billets de trésorerie et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AUTRES EMPRUNTS						
* CERTIFICATS DE LEASING	68 235 000	187 000 000	182 735 000	72 500 000	-	72 500 000
* BILLETS DE TRESORERIE	1 440 000	-	1 440 000	-	-	-
* CERTIFICATS DE DEPOT	9 500 000	27 000 000	26 500 000	10 000 000	-	10 000 000
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°51263	70 684	-	31 033	39 651	7 195	32 456
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°55610	35 103	-	10 677	24 426	12 862	11 564
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	79 280 786	214 000 000	210 716 710	82 564 077	20 057	82 544 020
TOTAL GENERAL	389 213 467	382 470 000	371 612 463	400 071 005	209 293 781	190 777 225

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>		
- Factures d'achats	6 547 704	1 211 967
- Effets à payer	34 012 684	21 711 611
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>40 560 388</u>	<u>22 923 578</u>

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31 décembre	
	2016	2015
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	204 718	148 398
- Etat, retenues sur salaires	67 852	50 436
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	614 992	542 099
- Etat, impôts sur les bénéfices (voir note 29)	105 075	527 089
- Contribution conjoncturelle (voir note 29)	655 246	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	44 003	45 690
- Etat, TCL à payer	15 074	13 663
- C.N.S.S	186 448	153 374
- CAVIS	21 085	9 518
- Autres comptes créditeurs	14 157	84 545
- Remboursement assurance groupe	7 024	2 370
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	548 353	535 649
- Compte d'attente	133 456	189 841
- Caisse de compensation	6 156	21 896
- Produits constatés d'avance	165 933	95 325
- Prestataires de services	15 842	4 779
- Retenue de garantie	5 799	7 499
- Provisions pour passifs et charges	1 225 772	325 772
- Provisions pour départ à la retraite	180 447	100 672
<u>Total</u>	<u>4 285 758</u>	<u>2 926 941</u>

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre	
		2016	2015
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	7 500 000	6 500 000
- Réserve pour fonds social	(D)	91 736	62 104
- Effets de modifications comptables		(551 800)	(551 800)
- Résultats reportés		6 462 255	5 204 778
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(E)	36 877 191	34 590 082
Résultat de l'exercice		5 168 604	5 332 477
Total des capitaux propres avant affectation	(G)	42 045 795	39 922 559
Résultat par action:			
Résultat de la période (1)		5 168 604	5 332 477
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(F)	2,432	2,509

- (A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à la somme de 21.250.000 DT, divisé en 2.125.000 actions de 10 DT chacune.
- (B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- (D) Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.
- (E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue, s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4 000 000 DT, correspondant à une partie de la Réserve spéciale de réinvestissement.
- (F) Le résultat par action, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.
- (G) Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 31 Décembre 2016
(Montants exprimés en dinars)**

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181
Affectations approuvées par IAGO du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 550 000)		(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social				(55 099)				(55 099)
Résultat au 31 décembre 2015							5 332 477	5 332 477
Solde au 31 Décembre 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559
Affectations approuvées par IAGO du 13/05/2016			1 000 000	100 000		4 232 477	(5 332 477)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015						(2 975 000)		(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social				(70 368)				(70 368)
Résultat au 31 décembre 2016							5 168 604	5 168 604
Solde au 31 Décembre 2016	21 250 000	2 125 000	7 500 000	91 736	(551 800)	6 462 255	5 168 604	42 045 795

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre	
	2016	2015
Intérêts conventionnels	41 996 156	38 516 457
Intérêts intercalaires	37 649	17 526
Intérêts de retard	1 539 507	1 244 239
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>43 573 312</u>	<u>39 778 222</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(707 230)	(571 541)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	490 455	467 022
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(216 775)</u>	<u>(104 519)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>43 356 537</u>	<u>39 673 703</u>

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

	31 décembre	
	2016	2015
Commissions de factoring	345 265	290 138
Intérêts de financement	823 280	641 905
<u>Total revenus de factoring</u>	<u>1 168 545</u>	<u>932 043</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

	31 décembre	
	2016	2015
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	431 038	449 576
- Commissions d'assurance	924	66 968
- Frais divers sur dossiers	1 653 222	1 493 142
- Autres produits d'exploitation	6 225	4 309
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>2 091 409</u>	<u>2 013 996</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes, se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
- Intérêts des emprunts obligataires	10 758 595	8 698 958
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	11 103 980	10 665 448
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 511 243	1 238 437
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	330 558	264 154
Total des charges financières des emprunts	23 704 376	20 866 998
- Intérêts des comptes courants	483 643	713 185
- Intérêts sur opérations de financement	2 689 991	4 147 479
Total des autres charges financières	3 173 634	4 860 664
Total général	26 878 010	25 727 662

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements, se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
- Dividendes sur titres immobilisés	5 292	-
- Dividendes sur titres cotés	4 550	-
- Dividendes sur titres SICAV	333 736	208 275
- Plus values sur cession de titres cotés	-	46 154
- Plus values latentes sur titres immobilisés	7 789	-
- Plus values sur cession de titres SICAV	75 918	141 610
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	5 316
- Moins values sur cession de titres cotés	(20 426)	-
- Moins values réalisées sur cession de titres SICAV	(95 215)	-
- Moins values latentes sur titres immobilisés	(8 196)	(30 447)
- Revenus des certificats de dépôt	46 664	108 871
- Intérêts des comptes courants	95 913	158 553
Total	446 025	638 332

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
- Salaires et compléments de salaires	3 357 312	2 944 273
- Rémunérations du personnel détaché	421 701	426 251
- Charges connexes aux salaires	64 884	39 191
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	648 403	514 383
- Autres charges sociales	219 723	192 362
- Transfert de charges	(8 531)	(113 990)
Total	4 703 492	4 002 471

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation, se présente comme suit :

	31 décembre	
	2016	2015
- Achat de matières et fournitures	153 089	128 670
<u>Total des achats</u>	153 089	128 670
- Locations	88 302	73 780
- Charges locatives et de copropriété	31 611	30 146
- Entretien et réparations	67 765	86 206
- Primes d'assurances	192 657	121 056
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	21 083	18 499
<u>Total des services extérieurs</u>	401 418	329 688
- Formations	49 218	22 903
- Personnel extérieur à l'entreprise	8 911	20 556
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	477 553	346 943
- Publicités, publications, relations publiques	227 469	279 960
- Transports	46 518	40 725
- Déplacements, missions et réceptions	34 885	37 024
- Frais postaux et de télécommunications	167 112	142 365
- Services bancaires et assimilés	472 469	449 724
- Documentations	4 204	4 168
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 488 339	1 344 368
- Jetons de présence	50 000	50 000
- Rémunération comité d'audit	12 000	12 000
- Rémunération comité de risque	12 000	12 000
- Rémunération comité de crédit	12 000	12 000
<u>Total des charges diverses</u>	86 000	86 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	85 399	59 604
- T.C.L	164 498	150 365
- Droits d'enregistrement et de timbres	188 044	207 434
- Autres impôts et taxes	6 094	9 994
<u>Total des impôts et taxes</u>	444 035	427 397
<u>Total général</u>	2 572 880	2 316 123

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2016	2015
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	12 068	10 952
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	397 692	342 277
<u>Total</u>	409 760	353 229

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2016	2015
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	5 442 463	4 863 448
- Dotations aux provisions additionnelles	206	24 755
- Reprise sur provisions additionnelles	(43 642)	(98 059)
- Provisions antérieures non déduites fiscalement	249 916	-
- Reprises de provisions antérieures non déduites fiscalement	(249 916)	-
- Dotations aux provisions collectives (*)	109 441	190 505
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 800 368)	(2 074 014)
- Créances radiées	1 223 005	1 001 129
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 110 976)	(867 541)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(94 574)	(95 301)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(51 394)	-
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	116	1 315
- Encaissement sur créances radiées	(9 010)	(42 692)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>3 665 267</u>	<u>2 903 545</u>

(*) : Cette provision est constituée en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers, se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2016	2015
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	900 000	300 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotés	196 840	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	16 964
<u>Total</u>	<u>1 096 840</u>	<u>316 964</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

	31 décembre	
	2016	2015
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	57 493
- Revenus des immeubles	46 993	44 651
- Apurement de comptes	531 663	257 377
- Autres produits	10 268	3 903
<u>Total</u>	<u>588 925</u>	<u>363 424</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

	31 décembre	
	2016	2015
- Redressement social	-	76 860
- Autres	586	88
Total	586	76 949

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre	
	2016	2015
Bénéfice comptable	8 181 667	7 835 330
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 692 379	4 863 448
- Dotations aux provisions collectives	109 441	190 505
- Dotations aux provisions additionnelles	206	24 755
- Dotations aux provisions pour départ à la retraite	79 775	72 000
- Dotations aux provisions pour risques divers	1 096 840	316 964
- Provisions fiscales constituées en 2013/2012 pour affaires en cours	2 687 143	2 062 133
- Plus value latente sur titres SICAV 2015/2014	-	5 788
- Moins value latente sur titres SICAV 2016/2015	-	30 447
- Moins value latente sur titres	8 196	-
- Moins value sur cession des actions SICAV	95 215	-
- Jetons de présence 2015	-	50 000
- Abandon de créances	238 102	169 436
A déduire		
- Provisions fiscales constituées en 2013/2012 pour affaires en cours	2 687 143	2 062 133
- Reprises sur provisions additionnelles	43 642	98 059
- Reprise sur provisions ayant déjà subi l'impôt	249 916	-
- Montant ayant déjà subi l'impôt	90 964	-
- Moins value latente sur titres SICAV 2015	30 447	17 308
- Dividendes	343 578	208 275
- Plus value latente sur titres	7 789	-
- Plus value latente sur titres SICAV 2016/2015	-	5 316
Bénéfice fiscal avant provisions	14 735 485	13 229 714
Provisions pour créances douteuses	5 802 026	5 078 708
Provisions pour dépréciation de titres cotés	196 840	-
Bénéfice fiscal	8 736 619	8 151 006
Réinvestissements exonérés		
* Fonds gérés auprès d'Attijari Sicar	2 000 000	1 000 000
Bénéfice imposable	6 736 619	7 151 006
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	2 357 817	2 502 852
A imputer		
- Report d'impôt de l'exercice précédent	-	241 989
- Acomptes provisionnels payés	2 252 567	1 733 774
- Retenues à la source	175	-
Impôt à payer (Report d'impôt)	105 075	527 889
Contribution conjonctuelle (au taux de 7,5%, du bénéfice fiscal avant dégrèvement)	655 246	-

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+ 5	33 521 602	31 427 800
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	- 5	(32 319 240)	(33 521 602)
- Effets Impayés et à l'encaissement en début de période	+ 5	44 759	44 696
- Effets Impayés et à l'encaissement en fin de période	- 5	(44 249)	(44 759)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	- 12	(6 671 439)	(7 019 561)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+ 12	7 321 555	6 671 439
- Créances radiées en début de période	+ 5	-	-
- Créances radiées en fin de période	- 5	(434 846)	-
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou - 5	(24 497)	997 378
- Intérêts constatés d'avance en début de période	- 5	(2 095 352)	(1 915 951)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+ 5	2 313 360	2 095 352
- TVA collectée	+	35 627 111	32 759 228
- Loyers encaissés	+ 5 & 17	238 489 188	218 043 497
- Intérêts de retard	+ 17	1 539 507	1 244 239
- Créances virées en Pertes	- 25	(1 223 005)	(1 001 129)
- Encours financiers virées en pertes	+ 5	153 261	502 649
- Commissions encourues	-	(142 939)	(89 226)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+ 5	13 399	158 193
- Encaissement sur créances radiées	+ 25	9 010	42 692
- Consolidations	- 5	(26 035)	(47 192)
- Remboursements anticipés	+ 5	10 825 250	12 639 056
- Produits sur Cessions anticipées	+ 19	431 038	449 576
- Autres produits d'exploitation	+ 19	1 659 447	1 497 451
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>288 966 886</u>	<u>264 933 826</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+ 6	7 861 195	8 960 913
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	- 6	(10 510 699)	(7 861 195)
- Produits constatés d'avance en début de période	- 15	(95 325)	(105 590)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ 15	165 933	95 325
- Revenus du factoring	+ 18	1 168 545	932 043
- Variations des agios réservés	- 6	(10 411)	2 505
- Financement des adhérents	+	45 063 097	37 112 228
- TVA collectée	+	62 148	52 712
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>		<u>43 704 482</u>	<u>39 188 942</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+ 14	22 923 578	18 767 049
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	- 14	(40 560 388)	(22 923 578)
- Fournisseurs, avances en début de période	- 10	(106 706)	(77 305)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ 10	329 415	106 706
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+ 5	253 382 799	216 261 769
- TVA sur investissements	+	33 733 568	29 393 110
Décaissements pour financement de contrats de leasing		269 702 267	241 527 751

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Prestataires Assurances en début de période	- 10	(454 262)	-
- Prestataires Assurances en fin de période	+ 10	330 635	454 262
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- 10	(480 180)	(418 355)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 10	508 414	480 180
- Charges constatées d'avance en début de période	- 10	(24 463)	(52 089)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 10	26 398	24 463
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 15	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- 15	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 15	148 398	146 712
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- 15	(204 718)	(148 398)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 15	50 436	56 252
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- 15	(67 852)	(50 436)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 15	542 099	445 539
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- 15	(614 992)	(542 099)
- C.N.S.S en début de période	+ 15	153 374	147 288
- C.N.S.S en fin de période	- 15	(186 448)	(153 374)
- CAVIS en début de période	+ 15	9 518	13 948
- CAVIS en fin de période	- 15	(21 085)	(9 518)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 15	535 649	955 165
- Diverses Charges à payer en fin de période	- 15	(548 353)	(535 649)
- TVA, payées sur biens et services	+	554 386	598 978
- Charges de personnel	+ 22	4 623 717	3 930 471
- Autres charges d'exploitation	+ 23	2 572 880	2 316 123
- Impôts et taxes	- 23	(444 035)	(427 397)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		7 009 516	7 232 067

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Frais d'émission des emprunts	+ 10	327 073	490 451
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ 13	3 872 295	3 981 215
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- 13	(4 068 592)	(3 872 295)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+ 13	1 013 825	1 072 299
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	- 13	(797 654)	(1 013 825)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ 13	477 404	72 833
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	- 13	(398 937)	(477 404)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	+ 13	1 426 499	1 209 319
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	- 13	(1 641 852)	(1 426 499)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+ 13	133 467	40 208
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	- 13	-	(133 467)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	+ 13	-	-
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	- 13	(24 000)	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	- 13	(121 474)	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	+ 13	142 719	121 474
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	- 13	-	(458 420)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+ 13	-	-
- Charges financières	+ 20	26 878 010	25 727 662
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- 20	(330 558)	(264 154)
Intérêts payés		26 888 225	25 069 397

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ 15	527 089	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- 15	(105 075)	(527 089)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	- 10	-	(241 989)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+ 10	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ 15	45 690	37 933
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- 15	(44 003)	(45 690)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	+ 15	21 896	25 882
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	- 15	(6 156)	(21 896)
- Etat, TCL à payer en début de période	+ 15	13 663	12 669
- Etat, TCL à payer en fin de période	- 15	(15 074)	(13 663)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- 10	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ 10	133 515	133 515
- Contributions conjoncturelles en début de période	+ 15	-	-
- Contributions conjoncturelles en fin de période	- 15	(655 246)	-
- TVA payées	+ 23	1 893 234	780 674
- Impôts et taxes	+ 23	444 035	427 397
- Contribution conjoncturelle	+ 29	655 246	-
- Impôts sur les bénéfices	+ 29	2 357 817	2 502 852
Impôts et taxes payés		5 133 115	2 937 080

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Placements en titres en début de période	+ 7	11 725 221	16 334 547
- Placements en titres en fin de période	- 7	(497 000)	(11 725 221)
- Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou- 10 & 15	(2 370)	-
- Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou- 10 & 15	7 024	2 370
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ 10	151 058	301 152
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- 10	(200 049)	(151 058)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+ 10	-	166 653
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	- 10	-	-
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 10	384 225	413 606
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- 10	(381 840)	(384 225)
- Comptes d'attente en début de période	+ ou- 10 & 15	(189 841)	(159 106)
- Comptes d'attente en fin de période	+ ou- 10 & 15	117 956	189 841
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	- 15	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+ 15	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	- 15	(84 545)	(6 811)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 15	14 157	84 545
- Prestataires en début de période	- 15	(4 779)	(706 575)
- Prestataires en fin de période	+ 15	15 842	4 779
- Dépôts et cautionnements en début de période	+ 10	31 234	30 884
- Dépôts et cautionnements en fin de période	- 10	(31 234)	(31 234)
- Retenue de garantie en début de période	- 15	(7 499)	(18 182)
- Retenue de garantie en fin de période	+ 15	5 799	7 499
- Produits des placements	+ 21	361 577	535 820
- Autres produits d'exploitation	+ 19	924	66 968
- Autres gains ordinaires	+ 27	588 924	305 931
- Autres pertes ordinaires	- 28	(586)	(88)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>12 004 200</u>	<u>5 262 094</u>

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Investissements en Immobilisations Incorporelles	+ 9	35 760	-
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 9	151 141	1 059 212
- Matériel acquis en leasing	- 9	-	(130 482)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>186 901</u>	<u>928 730</u>

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 8	1 000 000	2 500 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>1 000 000</u>	<u>2 500 000</u>

NOTE 39 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Dividendes et tantièmes	+ 16	2 975 000	2 550 000
- Prélèvement sur fonds social	+ 16	70 368	55 099
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>3 045 368</u>	<u>2 605 099</u>

NOTE 40 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Notes	31 décembre	
		2016	2015
- Banques	+ 4	6 715 445	9 211 091
- Caisses	+ 4	2 455	2 192
- Banques, découverts	- 11	(569)	(569)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>6 717 331</u>	<u>9 212 714</u>

NOTE 41 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

A- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 7 500 DT et 520 DT.

B- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 7 500 DT et 456 DT.

C- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 15 000 DT et 2 540 DT.

D- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 25 000 DT et 5 067 DT.

E- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 17 mars 2016, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 10 000 DT et 1 973 DT.

2- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « ATTIJARI IMMOBILIERE » en vertu de laquelle, la société « ATTIJARI LEASING » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI IMMOBILIERE » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2016.

3- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « ATTIJARI FINANCES » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 mai 2015 en vertu duquel « ATTIJARI FINANCES » s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister « ATTIJARI LEASING » dans la mise à jour du Business Plan sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et 2015 et des changements d'ordre stratégique décidé par la direction générale.

En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI FINANCES » percevra une rémunération forfaitaire de 35 000 dt.

La charge supportée à ce titre, en 2016, s'élève à 20 000 DT.

4- Convention avec « ATTIJARI FINANCES »

A- En date du 11 avril 2016, les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,50% sur les montants levés et une commission de clôture de 0,05%.

La charge supportée à ce titre en 2016 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 215 000 DT.

B- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » en vertu de laquelle « ATTIJARI LEASING » met à la disposition d'« ATTIJARI FINANCES » un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération.

En 2016, « ATTIJARI LEASING » a facturé la somme de 6 502 DT.

5- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTIJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTIJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « ATTIJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTIJARI LEASING » ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTIJARI LEASING » ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des prestations fournies par « ATTIJARI BANK » courant l'année 2016, la société « ATTIJARI LEASING » a supporté une commission de 142 939 DT.

6- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes.

7- Contrats de leasing avec « ATTIJARI FINANCES »

A la clôture de l'exercice 2016, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ATTIJARI FINANCES », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 88 381 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 44 952 DT.

8- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI INTERMEDIATION »

Au cours de l'exercice 2016, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI INTERMEDIATION », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 64 896 DT.

A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ATTIJARI INTERMEDIATION », et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 91 196 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 77 943 DT.

9- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI GESTION »

A la clôture de l'exercice 2016, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société «ATTIJARI GESTION», dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 56 048 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 41 110 DT.

10- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI RECOUVREMENT »

A la clôture de l'exercice 2016, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société «ATTIJARI RECOUVREMENT», dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 54 946 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 38 439 DT.

11- Contrats de leasing avec la société « LES PIERRES DU NORD »

Au cours de l'exercice 2016, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 233 446 DT.

A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 905 432 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 258 297 DT.

12- Contrats de leasing avec la société « THON MANAR »

A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « THON MANAR», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 365 067 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 109 776 DT.

13- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI SICAR »

Au cours de l'exercice 2016, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI SICAR», dans laquelle elle détient une participation, pour une valeur de 64 868 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 55 871 DT.

14- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2016, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 4 contrats au profit de la société « ATTIJARI BANK » société mère, pour une valeur totale de 387 770 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 1 304 281 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 764 812 DT.

15- Emprunts et certificats de dépôt avec parties liées

Les emprunts et certificats de dépôt avec les parties liées se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2016
ATTIJARI BANK	80 081 943	113 000 000	102 881 943	90 200 000	4 929 25
ATTIJARI OBLIG SICAV	-	2 500 000	-	2 500 000	5 24
ATTIJARI FCPR DYNAMIQUE	-	1 000 000	-	1 000 000	4 77
Total	80 081 943	116 500 000	102 881 943	93 700 000	4 939 27

16- Contrat de bail avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » a ramené l'augmentation prévue de 5% à 2,5% en 2015 suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel « ATTIJARI FINANCES » s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1^{er} avril 2016. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

Les produits constatés à ce titre en 2016, s'élèvent à 46 993 DT.

17- Opérations réalisées avec « ATTIJARI BANK »

- « ATTIJARI BANK » a facturé à la société « ATTIJARI LEASING » la somme de 421 701 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2016.

- « ATTIJARI LEASING » a facturé à la société « ATTIJARI BANK » la somme de 2 030 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2016.

18- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

En vertu des termes de la décision de détachement de « ATTIJARI BANK » du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M. MOEZ TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société « ATTIJARI LEASING ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. MOEZ TERZI au titre de l'exercice 2016, s'élève à 101.626 DT. La charge supportée à ce titre en 2016 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 160.878 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

NOTE 42: ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 23 mars 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

II.6 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2016

II.6.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2016

a) Note complémentaire concernant les évènements significatifs postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'aujourd'hui :

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'aujourd'hui et qui aurait pu avoir un impact sur les comptes et/ou sur la continuité d'exploitation.

b) Note complémentaire sur l'état des engagements hors bilan :

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques						
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	0	0		0		
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	48 177 007	38 767 412		9 409 595		
g) Engagements sur opérations de Leasing	12 214 200	12 214 200		0		
g) Engagements sur opérations de factoring	2 639 033	2 639 033		0		
TOTAL	63 030 240	53 620 645		9 409 595		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques	9 660 059	9 660 059				
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	77 382 377	77 189 984		192 393		
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	520 142 261	518 966 672		1 175 589		
Total	607 184 697	605 816 715		1 367 982		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	31 530 000	31 530 000				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	31 530 000	31 530 000				

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunt obligataire	
• Emprunt d'investissement	
• Emprunt courant de gestion	
• Emprunt de restructuration financière	

c) Une note complémentaire à la note 8 « Portefeuille d'investissement » mentionnant les règles d'évaluation des parts FCPR (Attijari SICAR) et ce, conformément aux dispositions de la NC 07 relative aux placements :

Les fonds à capital risque confiés à des SICARs en gestion pour compte dans le cadre de la stratégie d'optimisation fiscale de la société sont également classés dans la catégorie des placements à long terme.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Par conséquent la note aux états financiers « 3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents » est valable pour les règles d'évaluation des parts FCPR.

II.6.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2016

a) Note explicative portant sur l'autorisation du conseil d'administration de la nouvelle convention de conseil conclue en date du 11 avril 2016 :

La convention de conseil conclue par Attijari Leasing avec la société « Attijari Finances » a été autorisée et mentionnée au niveau du conseil d'administration du 23 mars 2017.

Toutefois, l'article 200 du code des sociétés commerciales prévoit que toute convention conclue directement ou par personne interposée entre la société, d'une part, et une autre société disposant de dirigeant en commun d'autre part, est soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration. Or, cette convention a obtenu l'accord à postériori.

A ce titre, la société prend acte de cette recommandation et s'engage à s'y conformer pour les prochaines conventions.

b) Note explicative portant sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale :

Au niveau des notes aux états financiers ces informations existent et sont présentées au niveau des notes suivantes :

« 3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes »

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. **Le risque de change étant couvert.**

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

A part les emprunts bancaires, Attijari Leasing n'a pas d'autres opérations en monnaies étrangères et elle ne se trouve pas exposé, par conséquent, à des risques de changes.

Par ailleurs, on peut ajouter la note aux états financiers suivante :

3-3-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

c) Note explicative de la note 38 relative aux décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières ». Ladite note, dans le but d'expliquer le montant des décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières qui est de 1 000 000 DT, a fait référence à la note 8 « Portefeuille d'investissement ». Or, cette dernière note ne mentionne pas au niveau des titres immobilisés le montant susvisé :

Attijari Leasing a réalisé un dégrèvement financier pour un montant de 1.000.000 DT en souscrivant à un fonds communs de placement à risque gérés par Attijari SICAR. Ainsi les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières s'élèvent à 1.000.000 DT.

La différence par rapport au mouvement du « Fonds communs de placements à risque » de la note 8 et qui s'élèvent à 1.084.448 DT, soit une différence de 84.448 DT provient des mouvements des sommes mises à la disposition du fonds avant la souscription dans le capital de société.

Ainsi, au cours de 2016, les sommes mises à la disposition d'Attijari SICAR ont servi à la souscription de titres SICAV qui ont généré des dividendes de 200 558 DT, des moins-values latentes pour -407 DT, la souscription d'une police d'assurance auprès de la SOTUGAR pour la couverture d'éventuels risques pour dépréciation pour -39 000 mDT et des commissions de gestion prélevées pour -76 703 DT.

Ces mouvements sont réalisées sans flux monétaires, par conséquent, ils ne figurent pas au niveau de l'Etat de flux et ils sont venus en déduction des produits de placements figurant à la note 36 « AUTRES FLUX DE TRESORERIE »

II.6.3 Notes rectificatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2016

a) Etat de résultat rectificatif :

ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		2016	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus de Leasing	17	43 356 537	39 673 703
Revenus de Factoring	18	1 168 545	932 043
Total des revenus		44 525 082	40 605 746
Autres produits d'exploitation	19	2 091 409	2 013 996
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		46 616 491	42 619 742
Charges financières nettes	20	(26 878 010)	(25 727 662)
Commissions encourues		(142 939)	(89 226)
Produits des placements	21	446 025	638 332
PRODUITS NETS		20 041 567	17 441 186
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	22	(4 703 492)	(4 002 471)
Autres charges d'exploitation	23	(2 572 880)	(2 316 123)
Dotations aux amortissements	24	(409 760)	(353 229)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(7 686 132)	(6 671 823)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		12 355 435	10 769 363
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(3 665 267)	(2 903 545)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(1 096 840)	(316 964)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 593 328	7 548 854
Autres gains ordinaires	27	588 925	363 424
Autres pertes ordinaires	28	(586)	(76 949)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 181 667	7 835 330
Impôt sur les bénéfices	29	(2 357 817)	(2 502 852)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		5 823 850	5 332 478
Eléments extraordinaires	29	(655 246)	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 168 604	5 332 477
Résultat par action	16	2,432	2,509

b) Etat des engagements hors bilan rectificatif :

La comparaison entre les soldes de l'état des engagements hors bilan au 31/12/2015 figurant à titre indicatif et les soldes de l'état des engagements hors bilan figurant au niveau des états financiers déposés au CMF et arrêtés au 31/12/2015, fait ressortir les discordances suivantes :

- Le total au 31/12/2015 des « engagements reçus » mentionné au niveau dudit état est de 536 233 109 DT alors qu'il doit être égal à 535 628 923 DT tel que mentionné au niveau des états financiers déposés au CMF et arrêtés au 31/12/2015 ;
- Le total au 31/12/2015 de la rubrique « Garanties reçues » mentionné au niveau dudit état est de 68 414 468 DT alors qu'il doit être égal à 638 458 DT tel que mentionné au niveau des états financiers déposés au CMF et arrêtés au 31/12/2015 ;
- Le total au 31/12/2015 de la rubrique « Intérêts à échoir sur contrats actifs » mentionné au niveau dudit état est de 69 018 654 DT alors qu'il doit être égal à 68 414 468 DT tel que mentionné au niveau des états financiers déposés au CMF et arrêtés au 31/12/2015.

L'Etat des Engagements hors bilan sera rectifié comme suit :

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)**

	31 décembre	
	2016	2015
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	63 030 240	61 223 604
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 214 200	13 185 754
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	48 177 007	45 108 943
Engagements de factoring	2 639 033	2 928 906
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	607 184 697	535 628 923
Garanties reçues	9 660 059	638 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	77 382 377	68 414 468
Valeurs des biens, objet de leasing	520 142 261	466 575 997
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	31 530 000	7 104 763
Emprunts obtenus non encore encaissés	31 530 000	7 104 763

II.7 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2016



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana – Tunis
MF : 1022568 QAP 000
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LCO) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING » ,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ATTIJARI LEASING » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 502.854.513 DT et un bénéfice net de 5.168.604 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « ATTIJARI LEASING », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la société « ATTIJARI LEASING », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 3-4 dont le contenu indique que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Juillet 2016 et la société a formulé, en septembre 2016, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en 2017 sans recours juridictionnel et a eu pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 386.800 DT et de réduire les crédits de la TVA et de l'impôt sur les sociétés pour un total de 2.027.477 DT.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 900.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

5- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ATTIJARI LEASING » eu égard à la réglementation en vigueur.

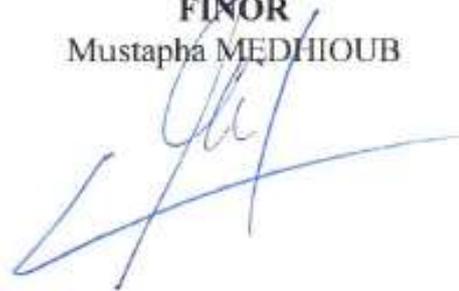
Tunis, le 27 Mars 2017

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



II.8 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2016



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana – Tunis
MF : 1022588 QAP 000
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.O) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : R1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING »,

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

1- Convention de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 17 mars 2016, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 10 000 DT et 1 973 DT.

2- Convention avec « ATTIJARI FINANCES »

En date du 11 avril 2016, les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,50% sur les montants levés et une commission de clôture de 0,05%.

La charge supportée à ce titre en 2016 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 215 000 DT.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

I- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTIJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTIJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « ATTIJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTIJARI LEASING »;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTIJARI LEASING »;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des prestations fournies par « ATTIJARI BANK » au courant de l'année 2016, la société « ATTIJARI LEASING » a supporté une commission de 142 939 DT.

2- Emprunts et certificats de dépôt avec les parties liées

Les emprunts et certificats de dépôt avec les parties liées, se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2016
ATTIJARI BANK	80 081 943	113 000 000	102 881 943	90 200 000	4 929 250
ATTIJARI OBLIG SICAV	-	2 500 000	-	2 500 000	5 245
ATTIJARI FCPR DYNAMIQUE	-	1 000 000	-	1 000 000	4 778
Total	80 081 943	116 500 000	102 881 943	93 700 000	4 939 273

3- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes.

4- Contrat de bail conclu avec « ATTIJARI FINANCES »

A- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » a ramené l'augmentation prévue de 5% à 2,5% en 2015, suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel « ATTIJARI FINANCES » s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1^{er} avril 2016. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

Les produits constatés à ce titre en 2016, s'élèvent à 46 993 DT.

B- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » en vertu de laquelle « ATTIJARI LEASING » met à la disposition d'« ATTIJARI FINANCES » un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération.

En 2016, « ATTIJARI LEASING » a facturé la somme de 6 502 DT.

5- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

A. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 7 500 DT et 520 DT.

- B. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR » en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 7 500 DT et 456 DT.

- C. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 15 000 DT et 2 540 DT.

- D. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2016, respectivement à 25 000 DT et 5 067 DT.

6- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « ATTIJARI IMMOBILIERE » en vertu de laquelle, la société « ATTIJARI LEASING » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI IMMOBILIERE » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2016.

7- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « ATTIJARI FINANCES » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaire stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 mai 2015 en vertu duquel « ATTIJARI FINANCES » s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister « ATTIJARI LEASING » dans la mise à jour du Business Plan sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et 2015 et des changements d'ordre stratégique décidé par la direction générale.

En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI FINANCES » percevra une rémunération forfaitaire de 35 000 DT.

La charge supportée à ce titre, en 2016, s'élève à 20 000 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement de « ATTIJARI BANK » du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M. MOEZ TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société « ATTIJARI LEASING ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. MOEZ TERZI au titre de l'exercice 2016, s'élève à 101.626 DT. La charge supportée à ce titre en 2016 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 160.878 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Mars 2017

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



III. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2016

III.1 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2016

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 214 200	12 214 200				
e) abandon de créances						
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunt	48 177 007	38 767 412		9 409 595		
f) engagements sur opérations de leasing						
g) engagement sur opérations de factoring	2 639 033	2 639 033				
Total	63 030 240	53 620 645		9 409 595		
2- Engagements reçus						
a) Garanties reçues						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèque	9 660 059	9 660 059				
- Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) les intérêts à échoir au crédit de leasing	77 382 377	77 189 984		192 393		
h) valeurs des biens, objet de leasing	520 142 261	518 966 672		1 175 589		
Total	607 184 697	605 816 715		1 367 982		
3-Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	31 530 000	31 530 000				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de consommables						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Engagements sur dossiers génériques						
Total	31 530 000	31 530 000				

III.2 ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 31/12/2016

III.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2014	Encours au 31/12/2015	Encours au 31/12/2016
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	17 100 000	11 400 000	5 700 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	900 000	600 000	300 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	6 984 000	4 656 000	2 328 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	8 360 000	6 688 000	5 016 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	1 782 000	1 188 000	594 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	8 298 000	5 532 000	2 766 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	2 285 760	1 828 640	1 371 520
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	2 000 000	1 500 000	1 000 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	14 633 600	10 975 200	7 316 800
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	3 290 000	3 290 000	2 632 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	15 204 600	12 163 680	9 122 760
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	9 950 000	9 950 000	9 950 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG A	7 368 000	7 368 000	5 894 400	4 420 800
Emprunt Subordonné 2014 CATEG B	10 632 000	10 632 000	10 632 000	10 632 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG C	2 000 000	2 000 000	1 600 000	1 200 000
Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	-	11 082 000	8 865 600
Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	-	17 918 000	17 918 000
Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	-	1 000 000	800 000
Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000
Emprunt obligataire 2016-1 A	7 850 000	-	-	7 850 000
Emprunt obligataire 2016-1 B	22 150 000	-	-	22 150 000
Emprunt obligataire 2016-2 A	1 170 000	-	-	1 170 000
Emprunt obligataire 2016-2 B	3 300 000	-	-	3 300 000
Total	233 706 600	110 787 960	147 897 920	150 403 480

III.2.2 Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire Attijari Leasing 2016-2

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars		Pourcentage
			Souscrit à taux fixe	Souscrit à taux variable	
SICAV	12	117 000	11 700 000	-	39,0%
Assurances	9	97 000	9 700 000	-	32,3%
Banques	3	24 265	2 426 500	-	8,1%
FCP	3	2 600	260 000	-	0,9%
Personne Physique	2	3 446	344 600	-	1,1%
Société	5	55 689	5 568 900	-	18,6%
Total	34	300 000	30 000 000	0	100,0%

III.2.4 Encours des emprunts bancaires contractés par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2014	Encours au 31/12/2015	Encours au 31/12/2016
Attijari bank	339 300 000	85 275 414	80 081 943	90 200 000
Al Baraka bank	39 300 000	5 474 234	1 660 237	-
Amen-bank	63 500 000	16 574 046	13 486 313	13 122 384
Banque de Tunisie	13 000 000	7 291 905	9 313 026	9 519 850
BIAT	15 000 000	3 940 932	1 097 266	-
ABC	18 250 000	9 812 500	5 862 500	8 000 000
BH	5 000 000	3 425 002	12 449 327	15 121 824
ATB	7 000 000	4 250 000	6 700 000	5 975 000
QNB	5 000 000	5 000 000	4 000 000	3 000 000
BAD	5 969 482	5 969 482	5 969 482	5 205 696
BEI	29 068 562	11 893 062	11 893 062	8 495 045
SANAD	9 521 605	-	9 521 605	8 463 649
Total	549 909 649	158 906 578	162 034 761	167 103 448

III.2.5 Encours des billets de trésorerie et des certificats de dépôt contractés par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis au 31/12/2016	Encours au 31/12/2014	Encours au 31/12/2015	Encours au 31/12/2016
CD/ AOS	2 500 000	-	-	2 500 000
Amen Tresor SICAV	-	-	-	-
BT SICAV AMEN	-	-	-	-
BT AMEN PREMIERE SICAV	-	-	-	-
BT Maxula Placement SICAV	-	500 000	-	-
FCP HelionMoneo	-	750 000	-	-
FCP Helion Actions Defensif	-	250 000	-	-
CD/ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	1 000 000	-	-	1 000 000
Jumeux Immobilier	-	2 000 000	1 000 000	-
Hajer TNANI	2 000 000	720 000	1 000 000	1 000 000
FCP VIVEO	-	250 000	-	-
MENOTERIE DE LA SOUKRA	-	-	-	-
FOUED MILED	-	100 000	-	-
HABIB MILED	-	-	1 000 000	-
QNB	25 000 000	9 000 000	5 000 000	5 000 000
BT LA CARTE	-	-	-	-
KHIRA MILED	500 000	400 000	440 000	500 000
BT LA CARTE VIE	-	1 000 000	-	-
SADIG	-	1 500 000	-	-
SOTUFIS	-	1 000 000	-	-
SHPI	-	700 000	-	-
KCHOUF FETHI	-	1 000 000	1 000 000	-
SMPI	-	2 500 000	-	-
POST	-	2 000 000	-	-
BT MCTC SA	-	3 000 000	-	-
BT CNI	-	-	-	-
Maxula Investissement SICAV	-	500 000	-	-
BT CIMF	-	-	1 000 000	-
Total	31 000 000	27 170 000	10 940 000	10 000 000

III.3 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31/12/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES		
	2016	2015	2014		2016	2015	2014		2016	2015	2014
Intérêts de leasing	41996 156	38 516 457	34 711 439	Intérêts et charges assimilés	26 878 010	25 727 662	22 734 155				
Intérêts intercalaires	37 649	17 526	43 737	Commissions encourues	142 939	89 226	64 000				
Intérêts de retard	1539 507	1244 239	1258 709								
Variation des produits réservés	(216 775)	(104 519)	(21953)								
Commissions de factoring	345 265	290 138	318 958								
Intérêts de financement	823 280	641905	568 274								
Autres produits d'exploitation	2 091 409	2 013 996	1986 823								
Intérêts et produits assimilés de leasing	46 616 491	42 619 742	38 865 987	Total des intérêts et charges assimilés	27 020 949	25 816 888	22 798 155	Marge commerciale	19 595 542	16 802 854	16 067 832
Marge commerciale (PNB)	19 595 542	16 802 854	16 067 832	Autres charges d'exploitation	2 572 880	2 316 123	2 481 075				
Produits des placements	446 025	638 332	460 996	Charges de personnel	4 703 492	4 002 471	3 653 800				
Sous total	20 041 567	17 441 186	16 528 828	Sous total	7 276 372	6 318 594	6 134 875	Excédent brut d'exploitation	12 765 195	11 122 592	10 393 953
Excédent brut d'exploitation	12 765 195	11 122 592	10 393 953	Dotations aux amortissements et aux résolutions	409 760	353 229	302 873				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	1800 368	2 074 014	1702 823	- Pour dépréciation des créances	5 442 463	4 863 448	4 260 853				
- Sur provisions additionnelles	43 642	98 059	66 873	- Collectives	109 441	190 505	184 509				
- affectées aux comptes adhérents	51394	0	17 611	- Pour risques et charges	900 000	300 000	2 753				
- des autres actifs	0	0	0	- Additionnelles	206	24 755	0				
Encaissement sur créances radiées	9 010	42 692	142 862	- des comptes adhérents	116	1315	0				
Autres produits ordinaires	588 925	363 424	355 038	- Pour dépréciation des autres actifs	196 840	16 964	0				
				Pertes sur créances radiées	17 455	38 287	0				
				Autres pertes ordinaires	586	76 949	3 111				
				Impôts sur les bénéfices	3 013 063	2 502 852	1922 262				
Sous total	15 258 534	13 700 782	12 679 160	Sous total	10 089 930	8 368 304	6 676 361	Résultat des activités ordinaires	5 168 604	5 332 477	6 002 799
Résultat des activités ordinaires après impôt	5 168 604	5 332 477	6 002 799	Résultat négatif des activités ordinaires							
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires							
Effets positif de modification comptable				Effet négatif de modification comptable							
								Résultat net	5 168 604	5 332 477	6 002 799

III.4 TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014 avant affectation	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 182
Affectations approuvées par l'AGO du 26/05/2015			2 500 000	50 000	-	3 452 799	(6 002 799)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014				-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social				(55 099)	-	-	-	(55 099)
Résultat au 31 décembre 2015				-	-	-	5 332 477	5 332 477
Solde au 31 Décembre 2015 avant affectation	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559
Affectations approuvées par l'AGO du 13/05/2016			1 000 000	100 000		4 232 477	(5 332 477)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015						(2 975 000)		(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social				(70 368)				(70 368)
Résultat au 31 décembre 2016							5 168 604	5 168 604
Solde au 31 Décembre 2016 avant affectation	21 250 000	2 125 000	7 500 000	91 736	(551 800)	6 462 255	5 168 604	42 045 795
Affectations approuvées par l'AGO du 28/04/2017			2 000 000	100 000		3 068 604	(5 168 604)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016						(2 975 000)		(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social								
Résultat au 31 décembre 2016								
Solde au 31 Décembre 2016 après affectation	21 250 000	2 125 000	9 500 000	191 736	(551 800)	6 555 859	0	39 070 795

III.5 AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En DT	2016	2015	2014
Résultat de l'exercice	5 168 604	5 332 477	6 002 799
Réserves légales	0	0	0
Résultat de l'exercice distribuable	5 168 604	5 332 477	6 002 799
Report à nouveau (n – 1)	5 910 455	4 652 978	3 750 179
Total bénéfice distribuable	11 079 059	9 985 455	9 752 978
Dividende statutaire (6%)	0	0	0
Dotations fonds social	100 000	100 000	50 000
Réserves à régime spécial	2 000 000	1 000 000	2 500 000
Bénéfice à distribuer	2 975 000	2 975 000	2 550 000
Report à nouveau	6 004 059	5 910 455	4 652 978

III.6 EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Revenus nets de leasing	43 356 537	39 673 703	35 991 932
Revenus du factoring	1 168 545	932 043	887 231
Total des revenus	44 525 082	40 605 746	36 879 163
Autres produits d'exploitation	2 091 409	2 013 996	1 986 823
Total produits d'exploitation	46 616 491	42 619 742	38 865 986
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	7 593 328	7 548 854	7 573 133
Résultat d'exploitation par action	3,573	3,552	3,564
Revenus par action	20,953	19,109	17,355

III.7 EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Résultat avant impôts	8 181 667	7 835 330	7 925 060
Impôts sur les sociétés	(2 357 817)	(2 502 852)	(1 922 262)
Contribution conjoncturelle	(655 246)	0	0
Effets des modifications comptables	0	0	0
Résultats Nets d'impôts	5 168 604	5 332 478	6 002 799
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	3,850	3,687	3,729
Résultats par action nets d'impôts	2,432	2,509	2,825
Résultats avant impôts / capital social	38,50%	36,87%	37,29%
Résultats nets d'impôts / capital social	24,32%	25,09%	28,25%

III.8 EVOLUTION DES DIVIDENDES

En DT	2014	2015	2016
Capital	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Dividende global	2 550 000	2 975 000	2 975 000
Dividende par action	1,2	1,4	1,4
<i>% du nominal</i>	<i>12%</i>	<i>14%</i>	<i>14%</i>
Date de paiement	25/06/2015	15/06/2016	29/06/2017

III.9 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	2016	2015	2014
Résultat net d'impôt	5 168 604	5 332 477	6 002 799
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 171 867	3 573 738	2 820 819
Reprise sur provisions	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	10 340 471	8 906 216	8 823 618

III.10 INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

III.10.1 Indicateurs de gestion

En mDT	2016	2015	2014
Résultat net de la période (1)	5 169	5 332	6 003
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	511 238	468 115	443 026
Capitaux propres (avant résultat) (3)	36 877	34 590	31 192
Créances sur la clientèle de leasing	468 445	426 164	403 796
Créances classées sur la clientèle de leasing (4)	49 715	46 506	46 138
Produits réservés (5)	3 288	3 165	3 157
Total Provisions (6)	30 255	28 201	25 904
Emprunts et ressources spéciales (7)	406 859	396 015	385 182
Dettes envers la clientèle	7 322	6 671	7 020
Portefeuille d'investissement	7 991	6 907	4 304
Total bilan	502 855	470 109	453 670
Produits de leasing et de factoring	44 525	40 606	36 879
Charges financières nettes	26 878	25 728	22 734
Total charges d'exploitation	7 686	6 672	6 438
Produits nets	20 042	17 441	16 529
Provisions nettes	3 665	2 904	2 515
Charges de personnel	4 703	4 002	3 654
Portefeuille de placement	300	11 725	16 335

III.10.2 Ratios financiers

Ratios propres aux sociétés de leasing	2016	2015	2014
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	7,21%	7,39%	7,04%
Rentabilité des fonds propres (1) / (3)	14,02%	15,42%	19,25%
Taux de créances classées (4) / (2)	9,72%	9,93%	10,41%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	67,47%	67,44%	62,99%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	10,79%	12,40%	11,79%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	10,43%	10,46%	10,87%

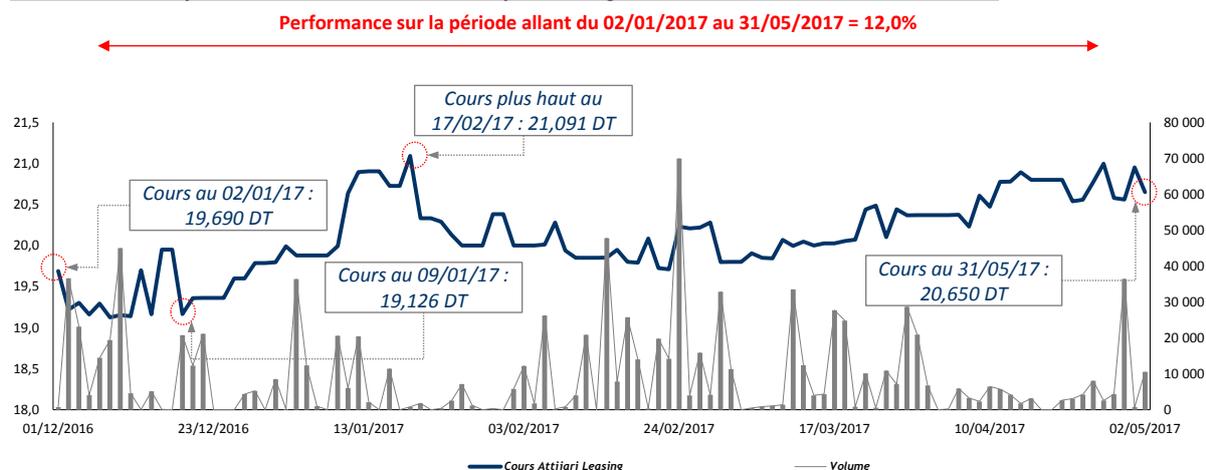
Ratios de structure	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Fonds propres avant résultat / Total bilan	7,33%	7,36%	6,88%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	80,91%	84,24%	84,90%
Créances sur la clientèle de leasing/ Total Bilan	93,16%	90,65%	89,01%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	88,42%	94,49%	97,13%

Ratios de gestion	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Charges de personnel / Produits nets	23,47%	22,95%	22,11%
Produits nets/Fonds propres av résultat	54,35%	50,42%	52,99%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	38,35%	38,25%	38,95%
Provisions nettes / Produits nets	18,29%	16,65%	15,22%

Ratios de rentabilité	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
ROE (1) / (3)	14,02%	15,42%	19,25%
ROA (1) / (8)	1,03%	1,13%	1,32%
Résultat net / produit net	25,79%	30,57%	36,32%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	9,50%	9,53%	9,13%
Produit net / total bilan	3,99%	3,71%	3,64%

IV. COMPORTEMENT BOURSIER DE LA VALEUR ATTIJARI LEASING

Evolution du comportement boursier du titre Attijari Leasing entre le 02/01/2017 et le 31/05/2017



Source : BVMT

Performance de la valeur Attijari Leasing

Indicateurs de performance	2014	2015	2016	31/05/2016
Nominal (En DT)	10	10	10	10
Nombre de titres admis	2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Cours de clôture (En DT)	25,00	21,99	19,70	20,65
Plus haut de la période (En DT)	25,00	29,34	21,99	21,09
Plus bas de la période (En DT)	24,62	19,20	17,51	19,13
Capitalisation Boursière (En DT)	53 125 000	46 728 750	41 862 500	43 881 250
PER ⁸	8,85x	8,76x	8,10x	8,49x
Rendement de la période ⁹	4,84%	(6,44%)	(4,05%)	11,93%

Source : BVMT

Comme illustré ci-haut, le titre Attijari Leasing affiche un cours de clôture de 19,70 DT au 31/12/2016 en baisse de 10,4% par rapport au 31/12/2015.

Le titre affiche un rendement négatif de 4,05% sur l'année 2016.

Le PER de Attijari Leasing s'établit à 8,10x au 31/12/2016 avec une capitalisation boursière de 41,9 MDT.

⁸PER = Capitalisation boursière / Résultats nets après modifications comptables

⁹Rendement = ((Cours clôture n + Dividendes) / Cours clôture n-1)-1

Chapitre 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

I.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration d'Attijari Leasing se présente comme suit :

Membre du Conseil d'Administration	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Lui-même	Président du Conseil	2016-2018*	Tunis
M. Salem DAHMANI***	Lui-même	Administrateur	2016-2018*	Tunis
M. Walid KALBOUSSI**	Lui-même	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Hicham SEFFA	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Kamel HABBACHI	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohsen BOUZID	Administrateur	2016-2018*	Tunis
M. Hédi Karim SELLAMI**	Lui-même	Administrateur	2016-2018*	Tunis

** Administrateurs indépendants

*** Administrateur représentant les petits porteurs

I.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Président du Conseil d'Administration	2016-2018*	Tunis
M. Moez TERZI	Directeur Général	Nommé par le Conseil d'Administration du 31/03/2015**	Tunis

* Mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2016

** Mandat renouvelé par le Conseil d'Administration du 21/06/2016, en tant que Directeur Général d'Attijari Leasing pendant une durée de trois exercices 2016-2018

Il est à signaler que les membres du Conseil d'Administration et de direction suivants font partie des comités suivants :

Membre	Comité
M. Walid KALBOUSSI	Président du Comité Permanent d'Audit
M. Hédi Karim SELLAMI	Président du Comité des Risques
M. Hicham SEFFA	Président du Comité Exécutif des Crédits
M. Khaled BEN JEMAA	Membre du Comité des Risques
M Salem DAHMANI	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Mohsen BOUZID	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Kamel HABBACHI	Membre du Comité des Risques
M. Moez TERZI	Membre du Comité Exécutif des Crédits

I.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activités exercées, en dehors d'Attijari Leasing, au cours des trois dernières années
M. Hicham SEFFA	▪ Directeur Général d'Attijari BANK TUNISIE
M. Mohsen BOUZID	▪ Président du Conseil d'Attijari Immobilière ▪ Responsable Pôle recouvrement judiciaire
M. Khaled BEN JEMAA	▪ Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ▪ Président Directeur Général de la société de TLD ▪ Président Directeur Général de la société de SOHOB ▪ Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION
M. Hédi Karim SELLAMI	▪ Directeur Général de One Tech Holding SA ; ▪ Président de la chambre syndicale des câblers tunisiens FEDELEC ; ▪ Directeur Général de la société Tunisie Câbles SA.

I.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Khaled BEN JEMÂA	▪ SAM ; ▪ TLD ; ▪ GIS ; ▪ TUNISIE LAIT ; ▪ SOHOB ; ▪ TDA.
M. Hédi Karim SELLAMI	▪ One Tech Holding SA ; ▪ Tunisie Câbles SA.
M. Hicham SEFFA	▪ Attijari Gestion ; ▪ Attijari SICAR ; ▪ Attijari Finances ; ▪ Attijari Intermédiation.
M. Mohsen BOUZID	▪ Attijari Recouvrement.

I.5 FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES SOCIETES QU'ILS REPRESENTENT

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Attijari bank	M. Hicham SEFFA	Directeur Général
Attijari bank	M. Kamel HABBACHI	Responsable du pôle Banque de financement
Attijari bank	M. Mohsen BOUZID	Responsable du pôle recouvrement judiciaire

II. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE

II.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

La Direction de la société se compose d'un Directeur Général.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du **31 mars 2015** et la décision du conseil d'administration du **31 mars 2015**, M. Moez TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Moez TERZI au titre de l'exercice 2016, s'élève à **101 626 DT**. La charge supportée à ce titre en 2016 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à **160 878 DT**.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de sept (7) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Six (6) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2016 à 80 mille dinars et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2016, a été fixée à **12 000DT**.

II.2 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2016

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction.

III. ORGANES DE CONTROLE

III.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2016

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat*	2015-2017	2015-2017

* Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/05/2015

IV. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Conformément au rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 et à la note 41 relative aux parties liées des états financiers correspondants, les opérations de leasing ont été conclues avec des membres du Conseil d'Administration, de direction ou des principaux actionnaires sont relatés ci-après :

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force 4 contrats au profit de la société «Attijari Bank », société mère, pour une valeur de **387 770 DT**.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à **1 304 281 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **764 812 DT**.

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société «Attijari Finances », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de **88 381 DT**.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à **44 952 DT**.

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société « Attijari Intermédiation », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de **64 896 DT**.

A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société «Attijari Intermédiation», et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à **91 196 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **77 943 DT**.

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société « Attijari Gestion », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de **56 048 DT**.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à **41 110 DT**.

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société « Attijari Recouvrement », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de **54 946 DT**.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à **38 439 DT**.

- Au cours de l'exercice 2016, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société « Attijari SICAR », dans laquelle elle détient une participation, pour une valeur de **64 868 DT**.
L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à **55 871 DT**.

Opérations de leasing avec le Groupe HORCHANI

- A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, s'élève à **233 446 DT**.

A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à **905 432 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **258 279 DT**.

- A la clôture de l'exercice 2016, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing a mis en force au profit de la société « THON MANAR», dans laquelle elle a des actionnaires en commun et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à **365 067 DT**.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à **109 776 DT**.

Chapitre 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

I. EVOLUTION RECENTE ET STRATEGIE FUTURE

I.1 EVOLUTION RECENTE

Au 31 mars 2017, le Produit Net de Leasing d'Attijari Leasing enregistre une hausse de 15,6% pour se situer à 4,9 MDT contre 4,3 MDT au 31 mars 2016.

Les approbations de financements au 31 mars 2017 se sont élevées à 83,4 MDT contre 75,0 MDT au 31 mars 2016, soit une hausse de 11,3%.

Les mises en force au 31 mars 2017 se sont élevées à 64,9 MDT contre 53,1 MDT au 31 mars 2016, soit une hausse de 22,2%.

Les encours financiers s'élèvent au 31 mars 2017 à 516,2 MDT contre 460,0 MDT au 31 mars 2016, soit un accroissement de 12,2%.

I.2 STRATEGIE FUTURE

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays, en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la Société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés peuvent assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

I.3 NOTE SUR LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DES PREVISIONS PAR RAPPORT AU DERNIER DOCUMENT DE REFERENCE

Pour le présent Document de Référence, certaines informations financières prévisionnelles concernant l'activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiées par rapport à celles figurant au Document de Référence enregistré sous le numéro **16-013** en date du **16/12/2016** et ce, pour tenir compte des éléments suivants :

- Des nouvelles données économiques du pays tant en matière de croissance prévue à fin 2017 et les années à venir que les intentions d'investissements réels et la disponibilité des ressources ;
- Des réalisations commerciales à fin décembre 2016 de la Société ainsi que celle du secteur du leasing ;
- Des nouvelles conditions commerciales au niveau du marché de leasing ;
- Des nouvelles données relatives aux conditions et disponibilité des ressources sur le marché.

En conséquence de ce qui précède, les états financiers prévisionnels tels que présentés dans le présent Document de Référence ont été révisés et ce au niveau des mises en force, d'émission d'emprunts obligataires ou bancaires, de résultats et d'indicateurs de gestion.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

II.1 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ET DES MODIFICATIONS OPERÉES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2017-2020

II.1.1 Mises en force

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	Commentaires
Ancien BP	237 325	251 565	266 658	282 658	299 617	<p>En 2016, les MEF affichent une croissance de 16,1% par rapport à 2015.</p> <p>Par ailleurs, les réalisations de l'exercice 2016 en termes de Mises en Force ont été supérieures aux prévisions de 5,6%.</p> <p>Cet écart est expliqué notamment par la réactivité et la force commerciale proactive d'Attijari Leasing.</p> <p>A ce titre, le niveau global d'évolution des MEF durant la période 2017-2020 a été réajusté à la hausse et ce, au vue des réalisations historiques et des nouveaux objectifs de la Direction Générale d'Attijari Leasing.</p>
Nouveau BP	250 543	275 597	303 157	333 473	366 820	
Ecart en valeur	13 218	24 032	36 499	50 815	67 203	

II.1.2 Intérêts de leasing (marges brutes de leasing)

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	Commentaires
Ancien BP	43 967	46 587	49 362	52 310	55 465	<p>Pour 2016, le niveau de réalisation des marges brutes de leasing prévu a été de 98,6% et le niveau global d'évolution des marges brutes de leasing durant la période 2017-2020 a été déterminé compte tenu des nouvelles prévisions de MEF.</p>
Nouveau BP	43 357	47 527	52 265	57 330	63 608	
Ecart en valeur	(610)	940	2 903	5 020	8 143	

II.1.3 Charges d'intérêts

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	Commentaires
Ancien BP	27 881	29 902	31 582	33 146	35 050	<p>Pour 2016, le niveau de réalisation des Charges d'intérêts prévu a été de 96,4% et le niveau global d'évolution des charges d'intérêts durant la période 2017-2020 a été déterminé compte tenu des nouveaux besoins en ressources et des nouvelles conditions de marché.</p>
Nouveau BP	26 878	29 292	31 896	34 733	38 063	
Ecart en valeur	(1 003)	(610)	314	1 587	3 013	

II.1.4 Frais du personnel

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	Commentaires
Ancien BP	4 803	5 187	5 602	6 050	6 534	Pour 2016, les charges de personnel affichent une croissance de 17,5%, soit un taux de réalisation des Frais du personnel prévu de 97,9%. Le niveau global d'évolution des frais du personnel sur la période 2017-2020 a été déterminé en fonction de (i) l'évolution de l'activité et (ii) la politique RH d'Attijari Leasing en terme de recrutements et d'augmentations salariales.
Nouveau BP	4 703	5 268	5 900	6 608	7 401	
Ecart en valeur	(100)	81	298	558	867	

II.1.5 Les charges d'exploitation

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	Commentaires
Ancien BP	7 690	8 246	8 848	9 457	10 113	Pour 2016, le niveau de réalisation des charges d'exploitation prévu a été de 99,9%. Le niveau global d'évolution des charges d'exploitation durant la période 2017-2020 a été ajusté en fonction de l'évolution des charges de personnel et des objectifs de coefficient d'exploitation fixés par Attijari Leasing.
Nouveau BP	7 686	8 393	9 259	10 216	11 285	
Ecart en valeur	(4)	147	411	759	1 172	

II.1.6 Les ressources à mobiliser

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	Commentaires
Ancien BP	124 300	142 000	172 000	195 000	195 000	Pour 2016, eu égard à l'évolution favorable des MEF, Attijari Leasing a mobilisé 135,5% des ressources de financement initialement prévues. Sur la période 2017-2020, l'augmentation des Emprunts et dettes rattachées est expliquée par les besoins supplémentaires en refinancement générés par des Mises en Force réalisées plus importantes que celles prévues.
Nouveau BP	168 470	192 000	229 000	240 000	255 000	
Ecart en valeur	44 170	50 000	57 000	45 000	60 000	

II.1.7 Les dotations nettes de reprises sur provisions

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	Commentaires
Ancien BP	2 902	3 040	3 162	3 329	3 372	En 2016, le niveau de réalisation des dotations nettes a été de 126,3%. Sur la période 2017-2020, le niveau des dotations nettes a été déterminé selon les objectifs du taux de créances classées et du taux de couverture fixés par Attijari Leasing.
Nouveau BP	3 665	3 761	3 767	3 758	3 997	
Ecart en valeur	763	721	605	429	625	

La Société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Attijari Leasing est également tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

Attijari Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

II.2 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 31 MARS 2017 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2017

La confrontation des réalisations du premier trimestre de l'exercice 2017 reflétées par les indicateurs d'activités arrêtés au 31/03/2017 avec les prévisions établis pour l'année 2017 publiées au niveau du présent Document de Référence « Attijari Leasing 2017 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

En mDT	Indicateurs d'activité au 31/03/2017	Prévisions de l'année 2017	Pourcentage de réalisation
Mises en force	64 949	275 597	23,6%
Intérêts bruts de Leasing & Factoring	12 121	48 765	24,9%
Structure des ressources	422 021	443 386	95,2%
Capitaux propres (hors résultat net)	42 027	43 571	96,5%
Produits nets de Leasing	4 942	20 431	24,2%
Engagements sur la clientèle	516 196	553 381	93,3%
Engagements classés	57 402	52 749	108,8%
Total charges d'exploitation hors provisions	2 082	8 393	24,8%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, Attijari Leasing demeure en ligne avec ses prévisions relatives à l'exercice 2017. En effet, la société réalise, au 31/03/2017, 23,6% de ses prévisions de mises en force au titre de l'exercice 2017.

Attijari Leasing a également réalisé, au 31/03/2017, 24,2% des produits nets de leasing prévus au titre de l'exercice 2017 et affiche à la même période un total engagements de l'ordre de 516 196 mDT représentant 93,3% de ses prévisions.

II.3 HYPOTHESES RETENUES

Les perspectives d'avenir d'Attijari Leasing (2017-2021) ont été établies sur la base des états financiers définitifs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et arrêtés par le Conseil d'Administration du **08 juin 2017**.

II.3.1 Les Mises en force

La progression des mises en forces prévue pour les années 2017 à 2021 tient compte de la conjoncture économique du pays et de la politique d'accroissement de l'activité d'Attijari Leasing compte tenu des différentes opportunités de financement pouvant se présenter.

Durant la période 2017-2021, les mises en forces enregistrent une croissance annuelle moyenne de 10,0%. Ce niveau d'activité devra permettre de maintenir notre position parmi les sociétés de leasing leaders du secteur dans les années à venir.

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Mises en forces	250 543	275 597	303 157	333 473	366 820	403 502	10,0%
<i>Taux de croissance</i>	<i>16,1%</i>	<i>10,0%</i>	<i>10,0%</i>	<i>10,0%</i>	<i>10,0%</i>	<i>10,0%</i>	

II.3.2 Intérêts bruts de Leasing

Les intérêts bruts de leasing prévus durant la période 2017-2021 se présentent comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Intérêts bruts	43 357	47 527	52 265	57 330	63 608	69 907	10,1%
<i>Taux de croissance</i>	9,3%	9,6%	10,0%	9,7%	10,9%	9,9%	

Les intérêts bruts de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 10,1% sur la période 2017-2021. Les hypothèses suivantes sont retenues :

- Un taux de sortie de 10,9% pour les financements prévus ;
- Un autofinancement de 20,7% sur le montant Hors Taxes à financer ;
- Une durée moyenne de 51,6 mois pour les nouveaux financements.

II.3.3 Les revenus du factoring

La Société compte développer progressivement cette activité de factoring durant la période 2017-2021 tout en opérant une politique sélective de sa nouvelle clientèle eu égard notamment à la rentabilité de leur activité et de la solvabilité de leurs propres clients.

Les revenus bruts de factoring enregistrent un taux de croissance annuel moyen de 6,0% sur la période 2017-2021. L'évolution de ce poste se présente comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Commissions de factoring	345	366	388	411	436	462	6,0%
Intérêts de financement	823	873	925	981	1 039	1 102	6,0%
Revenus de factoring	1 169	1 239	1 313	1 392	1 475	1 564	6,0%
<i>Taux de croissance</i>	25,4%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	

II.3.4 Les charges générales d'exploitation

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2017-2021 serait de 10,4%.

En effet, les frais du personnel sont prévus en croissance annuelle moyenne de 12,0% sur la période 2017-2021. Cette évolution s'explique par :

- Les recrutements futurs au niveau du Front et du Back Office prévus par Attijari Leasing visant à accompagner le développement de l'activité sur la période prévisionnelle ;
- Les augmentations légales annuelles de la masse salariale.

Les autres charges d'exploitation enregistrant une croissance annuelle moyenne normative de 7,3% sur la période 2017-2021.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes d'Attijari Leasing ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2017. De même, ces dotations tiennent compte de l'évolution des résorptions des frais relatifs aux émissions d'emprunts obligataires à effectuer durant la période 2017-2021.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2017-2021, se présentent comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Frais du personnel	4 703	5 268	5 900	6 608	7 401	8 289	12,0%
<i>Taux de croissance</i>	17,5%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	
Autres charges d'exploitation	2 573	2 700	2 884	3 080	3 326	3 575	7,3%
<i>Taux de croissance</i>	11,1%	5,0%	6,8%	6,8%	8,0%	7,5%	
Dotations aux amortissements	410	424	475	528	558	588	8,5%
<i>Taux de croissance</i>	16,0%	3,6%	11,9%	11,2%	5,7%	5,4%	
Total Charges d'exploitation hors provisions	7 686	8 393	9 259	10 216	11 285	12 452	10,4%
<i>Taux de croissance</i>	15,2%	9,2%	10,3%	10,3%	10,5%	10,3%	

II.3.5 Les dotations et reprises aux provisions

Les dotations aux provisions sont déterminées selon deux critères à savoir :

- L'évolution des créances classées historiques ;
- Les objectifs d'Attijari Leasing en matière de taux de couverture des créances classées.

Les reprises de provisions sont déterminées sur la base du tableau corrigé des actions de recouvrement.

Le tableau ci-après retrace le détail des dotations aux provisions ou reprises nettes durant la période 2017-2021 :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Reprises ou dotations nettes de provisions	3 665	3 761	3 767	3 758	3 997	4 198	2,8%
<i>Taux de croissance</i>	n.s	2,6%	0,1%	(0,2%)	6,4%	5,0%	

II.3.6 Ressources à mobiliser

En vue de réaliser ses prévisions de mises en force, la Société projette sur la période 2017-2021 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés	34 470	60 000	80 000	80 000	100 000	140 000	23,6%
<i>Taux de croissance</i>	n.s	74,1%	33,3%	0,0%	25,0%	40,0%	
Total ressources bancaires à CMT	134 000	132 000	149 000	160 000	155 000	150 000	3,2%
<i>Taux de croissance</i>	n.s	(1,5%)	12,9%	7,4%	(3,1%)	(3,2%)	
Total	168 470	192 000	229 000	240 000	255 000	290 000	10,9%
<i>Taux de croissance</i>	n.s	14,0%	19,3%	4,8%	6,3%	13,7%	

Les dettes à court terme (billets de trésorerie et autres) auxquelles la Société peut faire appel seront des crédits relais jusqu'à la mise en place des crédits moyen terme ou obligataires.

Caractéristiques des emprunts obligataires que la société compte émettre

Emprunt	Montant (en mDT)	Taux	Durée
Attijari Leasing 2017-1	30 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2017-2	30 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2017	60 000		
Attijari Leasing 2018-1	40 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2018-2	40 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2018	80 000		
Attijari Leasing 2019-1	40 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2019-2	40 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2019	80 000		
Attijari Leasing 2020-1	50 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2020-2	50 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2020	100 000		
Attijari Leasing 2021-1	70 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2021-2	70 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2020	140 000		

Compte tenu de la conjoncture économique en Tunisie, Attijari Leasing compte émettre des emprunts obligataires à taux fixes qui seront sujets à des ajustements à la hausse ou à la baisse en fonction des nouvelles données économiques du pays.

II.3.7 Les charges financières

Les charges financières d'Attijari Leasing, sur la période 2017-2021, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits et emprunts en cours et ceux programmés sur la période prévisionnelle.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Crédits bancaires en cours	12 615	7 949	5 275	3 160	1 519	512	(49,6%)
<i>Taux de croissance</i>	6,0%	(37,0%)	(33,6%)	(40,1%)	(51,9%)	(66,3%)	
Emprunts obligataires en cours	11 089	10 796	9 248	7 048	4 793	2 836	(28,4%)
<i>Taux de croissance</i>	23,7%	(2,6%)	(14,3%)	(23,8%)	(32,0%)	(40,8%)	
Nouveaux crédits bancaires	0	7 348	9 469	11 291	14 433	16 128	21,7%
<i>Taux de croissance</i>	n.s	n.s	28,9%	19,2%	27,8%	11,7%	
Nouveaux emprunts obligataires	0	0	4 680	9 984	14 040	18 608	n.s
<i>Taux de croissance</i>	n.s	n.s	n.s	>100,0%	40,6%	32,5%	
Charges / CCT	484	508	533	560	588	617	5,0%
<i>Taux de croissance</i>	(32,2%)	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	
Charges Int / CL ou CMT assimilés	2 690	2 690	2 690	2 690	2 690	2 690	0,0%
<i>Taux de croissance</i>	(35,1%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total charges d'intérêts (financière)	26 878	29 292	31 896	34 733	38 063	41 391	9,0%
<i>Taux de croissance</i>	4,5%	9,0%	8,9%	8,9%	9,6%	8,7%	

II.3.8 L'investissement propre

Attijari Leasing prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations conformément au tableau qui suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Immobilier	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel roulant	43	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(87,7%)</i>	<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel de bureaux	19	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>>100,0%</i>	<i>>100,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
AAI	74	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>33,0%</i>	<i>35,6%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
Matériel et log Informatique	52	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>>100,0%</i>	<i>93,5%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
Autres	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Total Investissements Propres	187	300	300	300	300	300	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(82,4%)</i>	<i>60,5%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	

II.3.9 Evolution du poste « clients » et des actifs classés

a) Impayés sur la clientèle

Sur la période 2017-2021, l'évolution des impayés sur la clientèle se présente comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P	TCAM 2017-2021
Impayés sur la clientèle	32 319	35 020	39 071	43 607	48 116	52 100	<i>10,4%</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(3,6%)</i>	<i>8,4%</i>	<i>11,6%</i>	<i>11,6%</i>	<i>10,3%</i>	<i>8,3%</i>	

b) Evolution des créances classées (hors activité Factoring)

Les actions de recouvrement mises en place par Attijari Leasing, la reprise maîtrisée de l'activité de financement ainsi que les radiations prévues visent à atteindre un niveau des parts d'actifs classés de l'ordre de 8,71% à horizon 2021.

A ce titre, la part des créances classées devrait s'établir à 8,71% en 2021 contre 9,72% en 2016. Le taux de couverture des actifs classés après radiations prévues devrait atteindre 76,64% en 2021.

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Montant des engagements sur leasing	511 238	553 381	615 696	685 605	753 877	815 506
Dont montant des engagements courants sur Clientèle leasing	461 523	500 632	558 329	622 905	687 262	744 480
Dont montant des créances classées	49 715	52 749	57 367	62 700	66 615	71 026
Provisions + agios réservés¹⁰	33 543	37 505	41 577	45 688	49 944	54 433
Ratio des créances classées	9,72%	9,53%	9,32%	9,15%	8,84%	8,71%
Taux de Couverture après radiations prévues	67,47%	71,10%	72,48%	72,87%	74,97%	76,64%

¹⁰ Y compris les provisions additionnelles

II.3.10 Le résultat, le report à nouveau et les dividendes

Conformément aux dispositions des statuts, les résultats dégagés à compter de l'exercice 2017 devront servir à :

- Constituer la réserve légale si elle n'a pas atteint 10% du capital ;
- Constituer les réserves réglementées ;
- Distribuer des dividendes aux actionnaires ;
- Constituer avec le reliquat les reports à nouveau bénéficiaires.

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2017-2021, se présente comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Résultats Reportés	6 462	2 281	5 289	8 756	13 179	18 796
<i>Taux de croissance</i>	24,2%	(64,7%)	>100,0%	65,5%	50,5%	42,6%
Résultats de l'exercice	5 169	6 859	7 317	8 272	9 468	10 646
<i>Taux de croissance</i>	(3,1%)	32,7%	6,7%	13,1%	14,5%	12,5%
Dividendes (n-1)	2 975	2 975	3 850	3 850	3 850	3 850
<i>Pay Out</i>	14%	14%	14%	14%	14%	14%

II.3.11 Tableaux de mouvement des capitaux propres

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc..., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, et en vue de se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser sa situation, la société Attijari Leasing envisage de procéder à une augmentation de capital telle qu'approuvée par l'AGE du 28/04/2017, détaillée comme suit :

- Augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 3 750 000 DT, portant le capital de 21 250 000 DT à 25 000 000 DT ;
- Augmentation de capital en numéraire et ce, par la création de 250 000 actions nouvelles d'une valeur nominal de 10 DT chacune, à émettre au prix de 18 DT, portant le capital de 25 000 000 DT à 27 500 000 DT.

Ainsi, l'évolution des capitaux propres sur la période 2017-2021, se présente comme suit :

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Capital social	21 250	27 500	27 500	27 500	27 500	27 500
Prime d'émission	0	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Réserves	9 717	12 342	12 342	12 342	12 342	12 342
Résultats reportés	6 462	2 281	5 289	8 756	13 179	18 796
Effets des modifications comptables	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)
Résultat de l'exercice	5 169	6 859	7 317	8 272	9 468	10 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES	42 046	50 429	53 896	58 319	63 936	70 732

II.4 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

II.4.1 Bilans Prévisionnels

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
ACTIF						
Caisse et Avoirs auprès des Banques	6 718	495	1 221	2 443	2 658	1 634
Créances sur la clientèle de Leasing	468 445	503 017	563 649	631 690	698 035	757 539
Acheteurs factorés	11 633	12 796	14 076	15 484	17 032	18 735
Portefeuille de placement	300	300	300	300	300	300
Portefeuille titre Investissements	7 991	9 991	9 991	9 991	9 991	9 991
Valeurs Immobilisées	4 098	3 973	3 798	3 570	3 312	3 024
Autres Actifs	3 670	4 283	5 082	5 916	6 956	8 338
TOTAL ACTIF	502 855	534 856	598 118	669 394	738 286	799 561
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Concours Bancaires et Dettes rattachées	1	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	7 322	8 054	8 859	9 745	10 719	11 791
Comptes Courants des Adhérents	1 781	1 924	2 079	2 246	2 426	2 621
Emprunts et Ressources spéciales	406 859	443 386	499 083	561 349	619 720	668 807
Dettes Fournisseurs	40 560	27 560	30 316	33 347	36 682	40 350
Autres Passifs	4 286	3 503	3 884	4 388	4 802	5 259
TOTAL PASSIF	460 809	484 427	544 221	611 075	674 349	728 829
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	21 250	27 500	27 500	27 500	27 500	27 500
Prime d'émission	0	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Réserves	9 717	12 342	12 342	12 342	12 342	12 342
Résultats reportés	6 462	2 281	5 289	8 756	13 179	18 796
Effets des modifications comptables	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)
Résultat de l'exercice	5 169	6 859	7 317	8 272	9 468	10 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES	42 046	50 429	53 896	58 319	63 936	70 732
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	502 855	534 856	598 117	669 393	738 285	799 561

II.4.2 Etats de résultats prévisionnels

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Produits d'exploitation de Leasing & Factoring						
Intérêts de leasing	43 357	47 527	52 265	57 330	63 608	69 907
<i>Var en %</i>	<i>9,3%</i>	<i>9,6%</i>	<i>10,0%</i>	<i>9,7%</i>	<i>10,9%</i>	<i>9,9%</i>
Autres produits d'exploitation	2 091	2 196	2 306	2 421	2 542	2 669
Revenus de factoring	1 169	1 239	1 313	1 392	1 475	1 564
Total des produits d'exploitation	46 617	50 962	55 884	61 143	67 625	74 140
<i>Var en %</i>	<i>9,4%</i>	<i>9,3%</i>	<i>9,7%</i>	<i>9,4%</i>	<i>10,6%</i>	<i>9,6%</i>
Charges financières nettes	(26 878)	(29 292)	(31 896)	(34 733)	(38 063)	(41 391)
<i>Var en %</i>	<i>4,5%</i>	<i>9,0%</i>	<i>8,9%</i>	<i>8,9%</i>	<i>9,6%</i>	<i>8,7%</i>
Commissions encourues	(143)	(147)	(152)	(156)	(161)	(166)
Produits des placements	446	446	446	446	446	446
PRODUITS NETS	20 042	21 969	24 283	26 701	29 848	33 029
<i>Var en %</i>	<i>14,9%</i>	<i>9,6%</i>	<i>10,5%</i>	<i>10,0%</i>	<i>11,8%</i>	<i>10,7%</i>
Charges d'exploitation						
Charges de personnel	(4 703)	(5 268)	(5 900)	(6 608)	(7 401)	(8 289)
Dotations aux amortissements	(410)	(424)	(475)	(528)	(558)	(588)
Autres charges d'exploitation	(2 573)	(2 700)	(2 884)	(3 080)	(3 326)	(3 575)
Total des Charges d'exploitation	(7 686)	(8 393)	(9 259)	(10 216)	(11 285)	(12 452)
<i>Var en %</i>	<i>15,2%</i>	<i>9,2%</i>	<i>10,3%</i>	<i>10,3%</i>	<i>10,5%</i>	<i>10,3%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	12 356	13 576	15 024	16 484	18 563	20 577
<i>Var en %</i>	<i>14,7%</i>	<i>9,9%</i>	<i>10,7%</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,6%</i>	<i>10,8%</i>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	3 665	3 761	3 767	3 758	3 997	4 198
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	1 097	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 594	9 815	11 257	12 727	14 566	16 379
Autres gains ordinaires	589	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	(1)	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	8 182	9 815	11 257	12 727	14 566	16 379
Impôts sur les bénéfices	(2 358)	(2 956)	(3 940)	(4 454)	(5 098)	(5 733)
Contribution conjoncturelle	(655)	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 169	6 859	7 317	8 272	9 468	10 646
Effets des modifications comptables	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	5 169	6 859	7 317	8 272	9 468	10 646

II.4.3 Etats de Flux de trésorerie prévisionnels

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
MISES EN FORCES PREVUES	250 543	275 597	303 157	333 473	366 820	403 502
ACTIVITE D'EXPLOITATION						
Encaissements reçus des clients	288 967	314 664	325 265	361 945	404 071	459 331
Encaissements reçus des acheteurs factorés	43 704	28 167	30 019	29 990	30 221	30 200
Financements des adhérents	(45 063)	(29 928)	(29 970)	(30 020)	(30 078)	(30 144)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(269 702)	(314 835)	(330 617)	(369 070)	(403 142)	(444 841)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(7 010)	(8 777)	(9 726)	(10 797)	(12 005)	(13 347)
Intérêts payés	(26 888)	(29 411)	(32 100)	(34 850)	(38 236)	(41 719)
Impôts et taxes payés	(5 133)	(3 056)	(3 699)	(4 100)	(4 857)	(5 454)
Restitution de TVA	0	0	0	0	0	0
Autres flux de trésorerie	12 004	1 201	8	8	19	14
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(9 121)	(41 974)	(50 820)	(56 894)	(54 006)	(45 961)
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT						
Décaissements /acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(187)	(300)	(300)	(300)	(300)	(300)
Encaissements / cession immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0
Décaissements /acquisition Immobilisations financières	(1 000)	(2 000)	0	0	0	0
Encaissements/ cession Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1 187)	(2 300)	(300)	(300)	(300)	(300)
ACTIVITE DE FINANCEMENT						
Distribution de dividendes	(3 045)	(2 975)	(3 850)	(3 850)	(3 850)	(3 850)
Encaissements / Augmentation de capital	0	4 500	0	0	0	0
Encaissements provenant des emprunts	168 470	192 000	229 000	240 000	255 000	290 000
Remboursement d'emprunts	(160 937)	(156 082)	(174 198)	(178 472)	(197 494)	(241 779)
Flux liés au financement à court terme	3 325	610	895	738	866	865
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	7 812	38 052	51 847	58 415	54 521	45 237
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(2 496)	(6 222)	726	1 222	216	(1 024)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	9 212	6 717	495	1 221	2 443	2 658
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	6 717	495	1 221	2 443	2 658	1 634

II.5 RATIOS PREVISIONNELS

II.5.1 Indicateurs de gestion

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Résultat net de la période (1)	5 169	6 859	7 317	8 272	9 468	10 646
Engagements sur la clientèle (2)	511 238	553 381	615 696	685 605	753 877	815 506
Capitaux propres (avant résultat) (3)	36 877	43 571	46 579	50 046	54 469	60 086
Engagements Hors Bilans	14 853	16 683	18 351	20 186	22 205	24 425
Créances sur la clientèle de leasing	468 445	503 017	563 649	631 690	698 035	757 539
Créances classées (4)	49 715	52 749	57 367	62 700	66 615	71 026
Total Provisions + Agios ¹¹ (5)	(33 543)	(37 505)	(41 577)	(45 688)	(49 944)	(54 433)
Emprunts et ressources spéciales (7)	406 859	443 386	499 083	561 349	619 720	668 807
Total bilan	502 855	534 856	598 118	669 394	738 286	799 561
Produits d'exploitation	46 616	50 961	55 884	61 143	67 625	74 140
Charges financières	(26 878)	(29 292)	(31 896)	(34 733)	(38 063)	(41 391)
Total charges d'exploitation	(7 686)	(8 393)	(9 259)	(10 216)	(11 285)	(12 452)
Produits nets	20 042	21 969	24 282	26 700	29 848	33 029
Charges de personnel	(4 703)	(5 268)	(5 900)	(6 608)	(7 401)	(8 289)

II.5.2 Ratios financiers

En %	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Capitaux propres / Engagements sur la clientèle	7,21%	7,87%	7,57%	7,30%	7,23%	7,37%
Rentabilité des fonds propres (ROE)	14,02%	15,74%	15,71%	16,53%	17,38%	17,72%
Taux de créances classées de l'activité Leasing	9,72%	9,53%	9,32%	9,15%	8,84%	8,71%

En %	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	7,33%	8,15%	7,79%	7,48%	7,38%	7,51%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	80,91%	82,90%	83,44%	83,86%	83,94%	83,65%
Créances issues d'opérations de leasing / Total Bilan	93,16%	94,05%	94,24%	94,37%	94,55%	94,74%

En %	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Charges de personnel / produits nets	23,47%	23,98%	24,30%	24,75%	24,80%	25,10%
Produits nets/Capitaux propres av résultat	54,35%	50,42%	52,13%	53,35%	54,80%	54,97%
Coefficient d'exploitation ¹²	38,35%	38,20%	38,13%	38,26%	37,81%	37,70%

En %	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
ROE	14,02%	15,74%	15,71%	16,53%	17,38%	17,72%
ROA	1,03%	1,28%	1,22%	1,24%	1,28%	1,33%
Résultat net / produit net	25,79%	31,22%	30,13%	30,98%	31,72%	32,23%
Produits d'exploitation / créances sur la clientèle	9,95%	10,13%	9,91%	9,68%	9,69%	9,79%
Produit net / total bilan	3,99%	4,11%	4,06%	3,99%	4,04%	4,13%

¹¹ Y compris les provisions additionnelles

¹²Coefficient d'exploitation = Total charges d'exploitation/Produits nets

II.5.3 Etat des cash-flows prévisionnels

En mDT	2016 ^R	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Résultat net	5 169	6 859	7 317	8 272	9 468	10 646
Dotations aux amortissements	410	424	475	528	558	588
Dotations aux provisions	8 122	6 243	11 643	11 672	12 394	15 969
Reprises sur provisions	3 360	2 482	7 877	7 914	8 396	11 771
CASH FLOWS PREVISIONNELS	10 340	11 044	11 559	12 558	14 023	15 432

III. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2017 A 2021



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2090 Ariana - Tunis
MF : 1022568 QAP 000
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Diamants
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tel (L.C.): 70 728 450 - Fax : 70 728 005
RC : 11114411996 - MF : 048996 LEAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2017 à 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des projections financières d'ATTIJARI LEASING, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les informations financières prévisionnelles des cinq prochains exercices allant de 2017 à 2021, figurant en annexe du présent rapport et telles qu'elles ont été révisées et arrêtées par le conseil d'administration du 08 Juin 2017.

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société ATTIJARI LEASING pour la période allant de 2017 à 2021 figurants au niveau du document de référence, établies dans le cadre de l'émission par la société d'un emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 09 Juin 2017

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED

Wafid BEN AYED



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

